



Samedi 6 février

**PROCES VERBAL
ASSEMBLEE
GENERALE
FEDERALE**

2010

POITIERS

SOMMAIRE

Liste des participants

LIGUES REGIONALES

LIGUES REGIONALES	NOM	Prénom
ALSACE	POULET	Patrick
AQUITAINE	GARDE	Jean-Louis
BOURGOGNE	MAIRE	Denis
BRETAGNE	VIDIL	Andrée
CENTRE	PORCHER	Patrick
CHAMPAGNE ARDENNE	SOIN	Patrick
CORSE	GRAZIETTI	Michel
COTE D'AZUR	BARRAUD	Elisabeth
FRANCHE COMTE	LANG	Philippe
GADELOUPE	ROUALLAND	Christophe
ILE DE FRANCE	GOSSE	Cédric
LANGUEDOC ROUSSILLON	GASQUET	Frank
LIMOUSIN	FAUBERT	Michel
LORRAINE	ZIENKIEWICZ	Jean-Claude
MARTINIQUE	TYBURN	Serge
MIDI PYRENEES	MALPEL	Thierry
NORD PAS DE CALAIS	BUNIET	Jean-Michel
NORMANDIE	ALLANO	Daniel
NOUVELLE CALEDONIE	MEUNIER	Eric
PAYS DE LA LOIRE	BAZOGÉ	Daniel
PICARDIE	WUILLOT	Guy
POITOU CHARENTES	LORIGNY	Patrick
PROVENCE ALPES	SABATHE	Jean-Claude
REUNION	HUOT JEANMAIRE	Françoise
RHONE ALPES	GROSSETETE	Jean-Marc

3

COMITE DIRECTEUR

NOM	Prénom
BAUDRAND	Jacky
BIGOT	Pierre
BOUCHARD	Jean-Loup
CAMOUS	Isabelle
CHABANNES	Emmanuel
DELAGRANGE-GAUTHIER	Valérie
FOUMANN	Liala
FRIZZA	Dominique
GASQUET	Frank

GODEL	Pascal
JAEGER	Denis
LAPARADE	Jacques
LEGRAND	Christophe
LESCURE	Philippe
LHUISSIER	François
MONSERAT	Michelle
PY	Alexandre
SAGARY	Dominique
VINCENT	Grégory

INVITES

NOM	Prénom	Invités
BAYNAUD	Jacques et Annie	Invités
BAUDIN	Alain	Conseiller Régional Poitou Charentes
BERRAUD	Olivier	Triathlète Magazine
BRUNET	Guy	CROS Poitou Charentes
DEKETELAERE	Thierry	Triathlète Magazine
POULAIN	Daniel	Directeur des Sports du Conseil Général de la Vienne
SIMON	Eric	Directeur des Equipes de France Militaires de Triathlon
NOM	Prénom	Organisations et autres participants
ARBEILLE	Cyril	Ligue Poitou Charentes
BARDI	Pierre	Chargé des Adhésions
BELFIT	Ludovic	Ligue Martinique
BIGNET	Frank	Directeur Technique National
BRONDY	Eric	Ligue Pays de la Loire
BUNIET	Françoise	Ligue Nord Pas de Calais
CHARGE	Philippe	Ligue Poitou Charentes
CIMETIERE	Thierry	Ligue Poitou Charentes
DEFONTAINE	Yves	KPMG
DESBOEUF	André	Ligue Pays de la Loire
DURIER	Christian	Ligue Normandie
FAUBERT	Huguette	Ligue Limousin
FONTANET	Jacqueline	Ligue Lorraine
FRITSCH	Guillaume	Directeur Administratif
GANDELIN	Audrey	Assistante administrative
GARDE	Monique	Ligue Aquitaine
GASQUET	Mireille	Ligue Languedoc Roussillon
GRIGNARD	Bruno	Ligue Poitou Charentes
GROSSETETE	Catherine	Ligue Rhône-Alpes
JOUVE	Virgnie	CTN
LORIGNY	Joel	Ligue Poitou Charentes
LOY	Alain	Ligue Bretagne
MALDANT	Claude	Ligue Bourgogne
MASSIAS	Laurent	Directeur Technique National Adjoint
MASSON	Thibaud	Ligue Poitou Charentes
MAZURE	Cyrille	CTN
MOREAU	Sébastien	Ligue Poitou Charentes
MOULAI	Said	Ligue Pays de la Loire
PICARD	Christophe	Assistant administratif
RAMEL	Pierre	Ligue Poitou Charentes
RICARD	Carole	Ligue Champagne-Ardenne
SAINT-JEAN	Bernard	Directeur Général
SAMMUT	Thierry	Ligue Ile de France
VASSAUX	Colette	Ligue Champagne-Ardenne
VASSAUX	Francis	Ligue Champagne-Ardenne
VEYRET	Anne-Marie	Ligue Nouvelle Calédonie
ZIMMER	Stéphane	Directeur Technique National Adjoint

ASSEMBLEE GENERALE FEDERALE

POITIERS

Samedi 6 Février 2010

5

Philippe LESCURE : Bonjour à toutes et à tous. Merci d'être présents à cette Assemblée Générale Fédérale, ici à Poitiers, au Futuroscope. Je voulais saluer la présence parmi nous de Monsieur Daniel POULAIN, Directeur des Sports du Conseil Général de la Vienne, que je remercie d'être présent à l'ouverture de nos travaux. Je vais, dans quelques instants, laisser la parole à Patrick LORIGNY, Président de la Ligue Poitou-Charentes. Préalablement, je voulais faire part de l'absence de certains membres du Comité Directeur Fédéral ou Présidents de Ligues, qui ont été excusés. Ainsi, ne seront pas parmi nous, Isabelle CAMOUS, Emmanuel CHABANNES, Gerald IACONO, Philippe LANG ; sera également excusée la Ligue d'Auvergne, qui ne peut être représentée ce jour, la présidence de Ligue étant vacante.

Je souhaitais, avant de lui passer la parole, remercier très chaleureusement Patrick LORIGNY et son équipe, de nous accueillir, ici au Futuroscope. C'est toujours un réel plaisir de venir en Poitou-Charentes, une région que nous connaissons bien, depuis fort longtemps, qui a apporté une contribution importante au développement du Triathlon français. Je voulais aussi saluer, espérant n'oublier personne, Bruno GRIGNARD, qui a été également Président de la Ligue, présent parmi nous. Merci Bruno. Je salue ceux que tout le monde connaît : Jacques et Annie BEYNAUD. Nous sommes heureux que vous soyez parmi nous. Et enfin, merci à tout ceux qui, membres du Bureau ou du Comité Directeur, ont apporté du dynamisme au Triathlon en Poitou- Charente. Qu'ils soient ici remerciés. Je laisse la parole au Président de Ligue.

Patrick LORIGNY : Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Présidentes et Présidents de Ligues, Mesdames, Messieurs les invités, c'est avec beaucoup de plaisir que l'on vous accueille dans cette belle région de Poitou-Charentes. La Ligue Poitou-Charentes, c'est un peu plus de 880 licenciés, avec une progression non négligeable de 25,9% en ce début d'année, que je suis fier d'annoncer, et qui s'explique par plusieurs raisons. Nous avons 3 clubs qui vont pouvoir évoluer en première division et nous sommes la seule Ligue, me semble t-il qui comptera 3 clubs féminins en D1 l'année prochaine. Ce sont les clubs du TCG Parthenay avec une équipe garçons et filles en D1, du stade Poitevin Triathlon qui a une équipe filles en D1 et la Rochelle qui nous rejoint cette année en D1 filles. Je pense que ces clubs sont de véritables locomotives, et expliquent notamment une croissance importante au niveau des jeunes. Je ne vais pas abuser de votre temps. Il y a beaucoup de travail. Je vous remercie à nouveau d'être présents parmi nous et redonne la parole à Phippe LESCURE.

Philippe LESCURE : Merci Patrick. Je vais laisser la parole au Secrétaire Général, pour quelques informations.

Patrick SOIN : Oui, quelques mots liés à l'organisation et à l'ordre du jour. Le quorum est largement atteint : 194 voix possibles et 174 représentées. 23 Ligues sur 26 sont présentes, dont deux sont absentes et excusées, il s'agit de l'Auvergne et la Franche-Comté. Quant à Daniel ALANO, il devrait nous rejoindre. Il nous faut nommer 3 scrutateurs pour les travaux de la journée, merci aux

personnes désireuses d'assumer cette tâche de bien vouloir se faire connaître. Je remercie Jacques LAPARADE, Jean-Claude ZIENKIEWITCZ et Jean-Claude SABATE de s'être proposés.

1. Ouverture de l'Assemblée Générale Fédérale

Philippe LESCURE : Nous allons pouvoir ouvrir cette Assemblée Générale et je vous invite à examiner l'ordre du jour prévu pour celle-ci.

2. Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée générale du 14 février 2009

Le Point numéro 1 est l'approbation du Procès-Verbal de la précédente Assemblée Générale, de 2009. Y a-t-il des observations ou des modifications à apporter à ce Procès-Verbal ? Pas de modification. Pas d'observation. Je le sou mets donc à vos voix. Qui s'abstient ? Qui vote contre ? Je vous remercie pour son adoption.

3. Rapport Moral du Président

Le Point numéro 2 est le traditionnel rapport moral du Président, que je vais vous présenter, de cette place, si vous n'y voyez pas d'inconvénient.

En préambule à ce rapport moral, je voulais à nouveau, très sincèrement, te remercier, cher Patrick, de nous accueillir, te dire combien nous sommes très heureux d'être ici. La soirée d'hier a été particulièrement sympathique, et je remercie l'ensemble des Ligues Régionales qui nous permettent de partager ce moment agréable et convivial. J'en profite ici pour remercier l'ensemble des clubs, des licenciés, des bénévoles de la Ligue Poitou-Charentes.

Quelques mots sur l'année écoulée, riche de travail et d'émotions, dont nous devons nous réjouir. Mais ce fut aussi une année jonchée de moments tristes, et le mois de novembre fut, sous cet angle, particulièrement difficile.

D'abord avec le décès d'Henri SERANDOUR, qui nous a quitté le 12 novembre dernier. Il a été un de nos supporters de la première heure et l'un des artisans de notre développement. Il nous a soutenu des débuts du Conadet, dans les années 80, lorsqu'il était Président de la Fédération Française de Natation, jusqu'à la fin de son mandat olympique au mois de mai dernier, après seize ans passés à la tête du CNOSF. Il a souvent participé à nos Assemblées Générales, que cela soit dans le cadre d'un accueil de celles-ci au CNOSF, et même en régions où il se déplaçait également. J'aurai aujourd'hui une pensée pour lui. Encore merci cher Henri.

J'aurai aussi une pensée pour Emilio di TORO, Président de la Fédération Italienne de Triathlon, Président également, depuis l'été dernier, de l'Union Européenne de triathlon (l'ETU). Il a succombé à une crise cardiaque le 28 novembre dernier, à l'âge de 45 ans. Le sport italien a perdu un de ses brillants ambassadeurs et le Triathlon européen et mondial, un inlassable bâtisseur.

L'histoire de nos vies est pavée de ces moments difficiles et il faut savoir se souvenir des nôtres et de leurs engagements au service d'une cause qui nous est chère. Je salue ici la mémoire et l'action de ces deux hommes.

La cause qui nous est chère, c'est évidemment le triathlon et les disciplines enchainées. Je voudrais en introduction vous dire combien je crois plus que jamais au développement de la pratique sportive au travers de nos disciplines. Le sport, c'est une évidence pour nous, mais il faut le redire sans cesse, est une activité éducative majeure. Imaginons à contrario un monde sans sport et sans pratiquant ! Je crois vraiment que le sport et ses valeurs sont indispensables à l'équilibre de nos sociétés dites modernes. La vie associative dans nos clubs constitue un lieu privilégié de lien social et de mixité. C'est vraiment là que se construit au quotidien la relation aux autres avant même la connaissance de soi.

Notre sport par la diversité de sa pratique, sa modernité, possède les atouts majeurs pour séduire de nouveaux pratiquants. Par nature, par vocation nous sommes des défenseurs de l'environnement et d'un cadre de vie préservée.

Je voudrais à présent évoquer quelques moments ou éléments forts de l'année écoulée.

Je commencerai par le 20^{ème} anniversaire de la F.F.TRI qui restera indéniablement comme un moment privilégié dans la rétrospective fédérale.

Le livre édité à cette occasion, et dont je remercie à nouveau l'auteur, notre vice-président Franck Gasquet, restera un document incontournable de la mémoire de notre sport.

Mais nous avons aussi, ce jour là, porté nos regards vers l'avenir symbolisé par un nouveau logo empreint de modernité et de dynamisme tout en gardant sa racine originelle.

J'ai commencé ce rapport par la fin de l'année et je vais revenir à une rétrospective plus chronologique.

L'année 2009, année post olympique, avait démarré, par une assemblée générale électorale.

Il y a moins d'un an, à huit jours prêt, vous me renouveliez votre confiance et je veux vous dire combien je suis sensible à celle-ci. Je vous en remercie à nouveau.

De nouvelles instances ont été mises en place avec un nouveau Comité Directeur Fédéral et un nouveau Bureau Directeur.

Nous avons également reformé l'ensemble de nos commissions nationales, nommé leurs présidents respectifs et la totalité de leurs membres. Nous en avons profité pour créer trois nouvelles Commissions Nationales (Affaires Internationales, Marketing et Communication et Outre-Mer).

Notre Directrice Technique Nationale, Isabelle GAUTHERON, nous a fait connaître son souhait de rejoindre nos amis de la Fédération Française de Cyclisme. Elle a été remplacée à ce poste par Franck BIGNET, premier DTN de notre fédération à être issu de nos rangs. Je m'en félicite et je renouvelle ma pleine confiance à Frank BIGNET, qui en moins d'un an, a déjà fait, avec son équipe, un travail tout à fait remarquable.

Je veux à cette occasion mettre l'accent sur la forte collaboration que nous entretenons avec les services de l'Etat et le parfait état d'esprit qui règne dans nos rapports.

Que s'est il passé durant cette année post-olympique ?

Je vais balayer succinctement et synthétiquement les points forts de cette année sportive et je laisserai aux différents intervenants qui vont me succéder le soin de commenter plus précisément cela dans le cadre de leurs rapports d'activités respectifs.

Sur le secteur du Haut Niveau, secteur principal d'influence de la Direction Technique Nationale, et dont Dominique FRIZZA a la charge, nous pouvons nous féliciter des résultats 2009. L'indicateur de performance 2009 du Ministère de la Santé et des Sports place le triathlon français au premier rang des nations devant l'Australie et l'Angleterre. Ce sont les très bons résultats de l'ensemble de nos représentants de sport de haut niveau qui déterminent ce rang.

Bravo donc à Jessica HARRISSON et Laurent VIDAL, qui tous deux sont classés dans les dix premiers du circuit mondial. Bravo à Emmie CHARAYRON qui remporte à la fois les championnats du Monde et les championnats d'Europe la même année.

Je retiendrai, pour la Longue Distance de Triathlon, Les performances de Delphine PELLETIER et de Sylvain SUDRIE, respectivement médaillés d'argent et de bronze aux Championnats du Monde.

En duathlon enfin, félicitations à Sandra LEVENEZ et Damien DEROBERT, tous deux médaillés d'argent des mondiaux, mais aussi à Laurent GALINIER, médaillé d'argent au niveau Européen.

Le secteur de la formation fédérale, vaste et primordial chantier s'il en est, est en constante évolution. Il est un des secteurs stratégiques pour le futur de notre développement et nous évoluons très positivement. J'en veux pour preuve les 165 candidats ayant satisfait à l'examen du BF5 en 2009. C'est 46 de plus qu'en 2008. L'autre élément significatif est la mise en place, pour la première fois, du DEJEPS en triathlon avec 10 stagiaires en formation sur le CREPS PACA sur le site d'Aix en Provence. Le secteur du développement a vu, en 2009, l'ouverture d'une très large réflexion ouverte et concertée. Jean Michel BUNIET, responsable de ce secteur, en fera une présentation aujourd'hui et 2010 sera l'année de la mise en œuvre d'un plan d'actions prioritaires dans ce secteur. Nous aurons besoin, pour concrétiser ces riches travaux, d'une implication forte de nos commissions nationales.

Le secteur des grandes épreuves fédérales met en œuvre depuis deux ans, avec un comité d'organisation spécifique, le triathlon de Paris, qui constitue un enjeu important de la vie fédérale. Nous voulons en faire un événement de dimension internationale au service de notre image et de notre développement. L'épreuve devrait se dérouler au pied de la Tour Eiffel au mois de juillet 2010 et un nouvel élan devrait en découler. Il nous faudra également être particulièrement attentif aux aspects qualitatifs de l'organisation mais aussi réaliser au minimum un résultat financier équilibré.

Je ne peux clôturer le domaine du développement sans évoquer la mise en œuvre, essentielle à mes yeux, de nouvelles relations avec nos ligues régionales avec l'aide à la professionnalisation des ligues ainsi que la nouvelle labellisation des Ecoles de Triathlon. Cédric GOSSE est l'interlocuteur permanent et dédié aux relations F.F.TRI /ligues qui me paraissent devoir être les plus proches et les plus étroites possibles.

Avec 29.805 licences au sein de 614 clubs au 31 octobre 2009, je tiens à saluer l'ensemble des acteurs : clubs, ligues, comités départementaux, leurs bénévoles, animateurs et éducateurs, qui ont permis cette nouvelle progression quantitative sur laquelle le Secrétaire Général reviendra plus en détail.

Je suis certain que 2010 va nous permettre de franchir le seuil des 30.000 licenciés et l'olympiade la barre des 35.000. J'espère pour cela que nos futurs adhérents disposeront de possibilité de prise de licence digne d'une fédération moderne ce qui, doit-on le redire, n'a pas été le cas cette année. La version 2 du dispositif est en construction pour septembre prochain et je formule l'exigence de réussite pour la saison prochaine.

La santé de notre fédération, on l'oublierait presque quand elle est bonne, c'est aussi nos résultats financiers. Pour la 1^{ère} fois dans la vie fédérale la barre des 300.000 euros de fonds propres est atteinte. Ils se situent précisément à 321.042,96 euros. Notre Trésorier, Denis JAEGER, vous donnera toutes explications sur ce sujet et probablement sa satisfaction bien évidemment « mesurée ».

En évoquant notre trésorier Denis JAEGER, je voulais aussi saluer son élection au bureau exécutif de l'ETU. C'est une avancée certaine vers une présence accrue de notre représentation dans les instances internationales.

Avant de conclure ce rapport je tiens à remercier nos partenaires fédéraux notamment LYONNAISE des EAUX et ADIDAS, mais aussi SPORT+ et bien sûr TRIATHLETE.

Mesdames Messieurs, chers amis,

Vous me permettrez de vous remercier très sincèrement et chaleureusement pour la qualité de votre engagement dans nos ligues, au sein du Bureau Directeur Fédéral et du Comité Directeur Fédéral dont je tiens à souligner la grande qualité des travaux. Grâce également à la préparation efficiente de nos commissions nationales dont je tiens encore à souligner le rôle prépondérant dans l'élaboration de nos évolutions.

Je veux aussi saluer l'excellent climat de confiance que nous connaissons au sein de notre mouvement et qu'il nous faut continuer à préserver précieusement pour servir notre fédération et notre sport.

En conclusion, je veux vous dire l'entière confiance que j'ai dans l'avenir de notre fédération, toute la confiance que j'ai en chacune et chacun d'entre nous, quelque soit ses fonctions, pour donner le

meilleur de nous même, au service d'une mission exaltante : le développement du triathlon et du sport dans notre pays.

Je vous remercie de votre attention.

Avant de passer aux questions et au vote, je voulais remercier l'ensemble du personnel fédéral qui a travaillé, mis en œuvre cette Assemblée Générale et qui, au quotidien, nous apporte ses compétences et ses qualités professionnelles. Je salue l'ensemble du personnel fédéral.

Y a-t-il des questions sur ce rapport moral ? Des observations ? Je le soumets à votre approbation. Qui est contre ce rapport moral ? Qui s'abstient ? Je vous remercie de son adoption.

4. Rapports d'activités

4.1. Secrétariat Général

Je vous propose que nous poursuivions par les rapports d'activités. Vous allez entendre successivement différents intervenants. Et nous allons commencer par le Secrétaire Général, Patrick SOIN à qui je laisse la parole.

Patrick SOIN : Dans la continuité des précédentes années, la saison 2009 a une nouvelle fois confirmé une augmentation de nos effectifs pour atteindre le chiffre de 29.805 licenciés. La progression ne se ralentit pas, bien au contraire, l'augmentation est de 11% et, une nouvelle fois, la totalité des indicateurs chiffrés sont au vert.

Une analyse par catégories de nos licenciés, nous permet à nouveau de constater une progression de la population féminine qui représente 22,4% de nos effectifs totaux.

Les catégories jeunes continuent également de gagner des licenciés et représentent également près de 22% de nos effectifs totaux. C'est la population qui augmente le plus avec 18,4% de progression en une saison. Je ne doute pas que tout le travail effectué dans les clubs, et notamment dans les écoles de triathlon, nous permettra de séduire encore davantage de jeunes.

Nous comptons 614 clubs à la fin de la saison. Le rythme de création est plus lent que l'année précédente, mais celle-ci avait été exceptionnelle en la matière. Le dispositif « numéro vert » permet un accompagnement qu'il faut maintenir et dynamiser pour inciter à la création de nouvelles structures d'accueil.

Le nombre d'épreuves est également en nette augmentation, mais en analysant les données de manière plus fine, force est de constater que le nombre d'épreuves de triathlon est en augmentation, alors qu'à l'inverse, le nombre d'épreuves de duathlon est en diminution.

Les chiffres confirment également la tendance au développement d'épreuves à vocation « découverte » ou « pratique loisir », avec notamment un nombre plus important d'aquathlon et de Bike and Run, disciplines pour lesquelles nous avons obtenu délégation il y a un peu plus d'un an.

Les « animations » (animathlon, rando triathlon), en développement elles aussi, permettent également de séduire de nouveaux publics.

L'éventail des disciplines et des distances est donc large et cette diversité est importante, elle permet d'élargir le champ de nos activités et donc de toucher encore de nouveaux pratiquants.

Fort logiquement, et de par l'accès rendu possible depuis quelques années à l'ensemble des disciplines et des distances aux non licenciés, le nombre de Pass Journée distribués est lui aussi en nette augmentation. C'est là encore un record avec 29.937 pass journée vendus. Cela ne nuit toutefois pas à la pratique en club puisque ceux-ci sont de plus en plus nombreux et qu'ils comptent de plus en plus d'adhérents.

Les chiffres de l'année écoulée traduisent une nouvelle fois la bonne santé de notre fédération.

Le résultat financier, est le chiffre qui traduit la santé de l'entreprise fédérale à travers sa gestion. Pour 2009, il est une nouvelle fois positif, et le résultat net après impôts de 23.867 euros viendra conforter encore un peu plus nos fonds propres. Toutefois, il faut noter que ce résultat a été impacté négativement par le déficit enregistré sur l'organisation du Triathlon de Paris. Nous avons contenu les charges mais nous n'avons pas réalisé les produits escomptés. L'édition 2010, organisée autour du site Trocadéro-Tour EIFFEL devrait permettre, nous l'espérons, d'inverser la tendance.

Le budget fédéral augmente d'année en année, les adhérents, les clubs, les organisations supplémentaires nous permettent d'augmenter nos ressources propres, mais cela ne suffit pas pour accompagner le développement de nos activités.

Des incertitudes subsistent sur les subventions pouvant être obtenues par la convention d'objectif ministérielle dont les crédits semblent plutôt à la baisse. Même si je reste confiant dans les capacités du DTN et des équipes concernées pour soutenir au mieux notre dossier, il sera difficile de maintenir durablement les mêmes niveaux de subvention. Il nous faudra donc encore trouver dans les prochaines années des moyens supplémentaires pour accompagner notre croissance.

Au fil des années l'entreprise fédérale a grandi et est devenue une PME de plus en plus importante. En parallèle de notre structuration, de notre évolution, les tâches et les missions ont augmentées, de nouveaux services se sont développés demandant des moyens humains et des compétences complémentaires. Après des années d'embauches et de départs successifs, nous avons réussi à former une équipe de salariés pour répondre à l'ensemble des besoins des secteurs et de notre évolution. Je tiens ici à exprimer ma confiance à l'ensemble du personnel fédéral.

La fidélisation dans le temps de notre équipe de salariés devrait nous permettre de remplir nos missions, de service notamment, encore plus efficacement dans les années à venir.

En matière de service nouveau, nous avons ouvert début octobre, le dispositif de demande de licence par Internet. Malheureusement les problèmes rencontrés lors de ce lancement, les dysfonctionnements trop nombreux, ont engendrés beaucoup de mécontentement, d'insatisfaction de la part des licenciés et des utilisateurs. Ce fût également une grande déception pour tous ceux qui avaient travaillé sur ce projet. La période a été très difficile. Malgré ces difficultés, grâce au travail de tous, salariés du siège fédéral, mais aussi opérateurs des ligues régionales, et également d'une grande partie des clubs, le retard en matière de saisie et de gestion des licences à depuis été comblé. Après l'analyse de cet échec, la remise en cause a été profonde, nous devons tout mettre en œuvre pour mettre à disposition à la rentrée prochaine, un service plus accessible pour tous, fiable, performant. C'est la tâche menée actuellement par le secteur adhésion et le groupe de travail constitué à cet effet. Nous avons une obligation de résultat.

2009, année électorale, aurait pu être une année de transition, il n'en a rien été, l'année a été riche en changements mais aussi en travaux d'importance pour le futur.

Effectivement le Bureau Directeur Fédéral et le Comité Directeur Fédéral ont été sensiblement remodelés avec l'arrivée de nouveaux élus.

De nouvelles commissions ont été mises en place :

- La commission nationale Outre mer, pour favoriser le développement dans ces territoires, en tenant compte des spécificités.
- La commission nationale de la Communication et du Marketing, qui va permettre la consolidation de ce secteur, d'apporter de nouvelles idées, de proposer de nouveaux outils.

- La commission nationale des Affaires Internationales devrait elle contribuer à mieux appréhender les relations avec les autres fédérations et les instances internationales et permettre de redonner à la France, la place qu'elle mérite dans ces instances.

Autre changement d'importance, après le départ de la Directrice Technique Nationale, Isabelle GAUTHERON, vers sa fédération d'origine, la Fédération Française de Cyclisme, est intervenue la nomination d'un nouveau Directeur Technique National, Frank BIGNET. Celui-ci, issu du sérail, connaît bien la maison F.F.TRI. et a très vite trouvé ses marques, il s'est adapté rapidement au fonctionnement des instances. Autour de lui, les missions ont été redistribuées entre les cadres, tant sur les dossiers du développement que du haut niveau. Concernant ce secteur, les exigences sont redéfinies, nous sommes maintenant entrés dans la culture de la performance.

Les résultats, les travaux de l'année écoulée vont être développés par les rapporteurs qui vont se succéder, le DTN, le Trésorier Général, les Présidents de commissions.

Ces exposés traduiront une fois encore toute la diversité de la vie fédérale à travers ses différentes composantes et le dynamisme de notre fédération.

2009 aura été également l'année de la mise en œuvre du dispositif d'aide à la professionnalisation dans les ligues régionales. Cela traduit la volonté d'accompagner les ligues régionales dans leur développement, par la pérennisation des emplois.

2009 aura également été l'année de l'élaboration du plan de développement de notre fédération. Il est apparu nécessaire de construire ce plan de développement pour préciser et prioriser les objectifs, ainsi que les actions à mener pour les atteindre.

C'est une des étapes nécessaires pour poursuivre notre croissance et l'accompagner.

Nous devons également tenir compte dans notre croissance, de la notion de « développement durable ». Certains organisateurs ont déjà décidé de participer à cette démarche et ont demandé le label « Triathlon durable » que nous proposons. Mais ce n'est qu'un début. Le groupe de travail examine les possibilités d'actions en matière de développement durable. Le dossier est ouvert au niveau de la fédération et les différents secteurs vont être sensibilisés, doivent se sentir concernés et petit à petit intégrer cette démarche.

Cela devrait conduire notamment à l'écriture de l'agenda 21 de notre fédération.

L'aspect environnemental est très important et c'est celui dont on parle le plus mais, le développement durable concerne également l'aspect humain ou social, ainsi que l'aspect économique.

Tenir compte de ces trois dimensions est nécessaire pour développer durablement, et en ce qui nous concerne, continuer à développer durablement nos disciplines.

La fédération n'a que 20 ans, nous les avons fêté au mois d'octobre, mais elle a très vite évolué et encore plus ces dernières années. Cette manifestation a permis de rassembler les différents acteurs et de rappeler les principaux événements et les étapes de notre histoire, mais aussi de mesurer le chemin parcouru.

Des chantiers d'importance pour l'avenir de notre fédération sont ouverts aujourd'hui.

2010 est déjà bien lancée. Les chiffres de ce début d'année confirment la tendance à une croissance soutenue tant au niveau des licenciés que du nombre de clubs.

L'édition 2010 du Triathlon de Paris devrait donner un nouvel élan. C'est un formidable vecteur de communication qui devrait permettre un éclairage médiatique important sur notre discipline.

Je ne doute pas que dans chacun des secteurs, tous les acteurs contribueront encore à faire progresser, à faire grandir encore notre fédération.

Pour conclure, je tiens ici à remercier l'ensemble du personnel fédéral ainsi que toute l'équipe de la Direction Technique Nationale.

Je tiens à vous remercier vous tous également de votre implication et votre dévouement au service du triathlon et des disciplines enchaînées.

Merci de votre attention.

Philippe LESCURE : Merci Patrick. Y a-t-il des questions à notre Secrétaire Général. Pas de question. Je vous propose de soumettre au vote le rapport d'activités. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Je vous remercie. Nous allons donc poursuivre la présentation des rapports. Je vais demander à Franck GASQUET de bien vouloir nous parler de communication et de marketing.

4.2. Communication/Marketing

Frank GASQUET : Bonjour à vous tous. En novembre 1997, Denis JAEGER accède à la fonction de Trésorier de notre fédération. Depuis lors, il a pris l'habitude d'homogénéiser dans la concision ses présentations comptables lors des assemblées générales annuelles. Il est toujours parmi nous, j'en déduis donc que ça marche.

Je me permets donc, en guise d'introduction, de vous passer deux diapositives, que vous ne tarderez pas à trouver classiques et qui situent la communication et le marketing du triathlon dans la société française.

Nous ne sommes ni le football, ni le rugby, ni le tennis, ni le handball. Nous sommes le Triathlon et nous sommes à peu près équivalents au kayak. L'été 2007 : début de la crise bancaire, dite des subprimes. Février 2008 : la crise bancaire devient crack boursier. 2008 à fin 2009 : la France entre en récession. 2010 : c'est le grand retour de la bonne vieille méthode d'auto suggestion du Docteur Coué. On sort de la crise, on sort de la crise, etc, etc. Le cadre général est posé ; analysons maintenant l'action de la communication et du marketing, lors de la saison écoulée.

L'organisation du secteur : Au même moment de 1997, mon prédécesseur, Pascal BIDSTEIN, accédait au poste de Trésorier Adjoint pour y organiser la communication et le marketing fédéral. Progressivement, le secteur s'est construit. En février 2009, ça s'articulait autour d'un Vice-Président et de deux emplois plein temps, un pour le marketing et un pour la communication, auxquels il faut ajouter les interventions de quelques stagiaires dans la partie communication et celle du Président, du Directeur Général, de la DTN et de quelques autres élus pour la partie marketing.

En février 2009, Philippe vous l'a rappelé, le système a évolué. Une Commission Nationale de la Communication et du Marketing a vu le jour. Cette naissance n'a pas révolutionné le fonctionnement du secteur. Pourquoi ? D'une part, parce que les actions de 2009 étaient déjà définies avant les prises de fonctions au poste électoral et d'autre part car il fallait bien, à l'ensemble des personnes nommées, le temps d'évaluer le secteur, d'analyser les solutions et de cerner les moyens dévolus à ces évolutions. Cette commission a défini un projet pluri annuel (4 ans) qu'elle s'attachera à mettre en place autant que possible sur le mandat.

Passons au secteur marketing. Deux aspects sont à différencier. Le premier concerne le marketing fédéral au travers des Equipes de France et des Grandes Epreuves Fédérales et notamment du Grand Prix F.F.TRI./Lyonnaise des Eaux. Le second touche le marketing du Triathlon de Paris. Je ne vais pas alourdir cet exposé en reprenant la longue liste des partenaires que je vous ai déjà présentée lors du dernier Comité Directeur de novembre mais il faut simplement noter, dans l'aspect fédéral, le remplacement d'ISOSTAR par Ergysport sur le secteur énergétique, les arrivées de Myotest et de

Comodo, qui ne sont pas des partenariats financiers, celle de RMC, en partenariat média, la renégociation pour 4 ans avec le magazine Triathlète et 2 ans avec la station Sport Plus, dans des contrats beaucoup plus aboutis et l'apparition d'un partenariat internet par l'intermédiaire des newsletters.

Globalement, en 2009, sur le plan quantitatif, la crise semble nous avoir épargné sur cet aspect. Néanmoins, c'est l'histoire du verre à moitié plein ou à moitié vide. J'aurais tendance à vous dire qu'il est à moitié plein car, à la vue des circonstances, nous n'avons rien perdu. Le Trésorier vous dira qu'il est à moitié vide car les partenariats n'ont pas augmenté. Et les faits lui donnent plutôt raison puisqu'en 2010, le non renouvellement du partenariat avec Ergysport nous fait perdre un secteur.

Pour le Triathlon de Paris, pas d'esquive, la crise a frappé de plein fouet. Certes, LDE et le SIAPS sont toujours là, certes quelques partenaires techniques nouveaux sont apparus, certes le journal l'Equipe est à nos côtés mais la faiblesse globale des rentrées marketing de la manifestation est à l'origine de son lourd déficit, donc du maigre bénéfice fédéral de l'année. J'ose à peine parler de notre associé Sportys qui devient un des principaux bailleurs de fond de l'épreuve avec la F.F.TRI. L'avenir du Triathlon de Paris se jouera en 2010 sous la Tour Eiffel. Soit cette diapositive se remplit au point, je l'espère, de ne plus savoir où mettre les logos et l'épreuve continue, soit il faudra prendre des décisions douloureuses.

J'aimerais, pour finir sur ce secteur, vous parlez de la qualité de nos rapports avec tous nos partenaires, à travers des rencontres fréquentes et régulières. Ils se sont améliorés durant cette année. Les relations sont construites afin d'optimiser les contrats.

Deux mots du budget. Pour l'année 2009, si l'on exclut la ligne 220141 : dotation équipementier qui est en recette dépense équilibrée, les dépenses relatives au secteur Communication / Marketing sont de 287.427 € ce qui représente 7.68 % des charges fédérales. Sur ce total, 123.426 € (42.94 %) répondent à l'envoi des 4 numéros gratuits de Triathlète Magazine aux licenciés, 85.537 € (29.76 %) vont à la production télévisuelle (Digivision et Orange TV). Le coût des 20 ans de la F.F.TRI. est de 43.648 € (15.19 %). Sont inclus dans cette ligne 22.500 € de fabrication du livre, dont la vente permettra d'effacer, au moins partiellement la dépense, et 7.500 € de fabrication de la nouvelle charte graphique du logo fédéral. Le reste (34.816 € soit 12.11 % de notre budget) permet d'assurer l'ensemble des créations et des impressions destinées à la communication, les déplacements, l'agence de presse, les relations, etc. En un mot : le quotidien. Vous voyez que notre marge de manœuvre n'est pas si large que ça.

Secteur communication. Peu de nouveauté dans la communication externe. Sur le plan télévisuel, nous avons renégocié un contrat élargit de 2 ans avec Sport Plus qui a diffusé les 5 étapes du Grand Prix Lyonnaise des Eaux et les Championnats de France de Triathlon. La nouvelle production d'images, avec la société Digivision a occasionné, lors des premières diffusions, une période délicate, en termes de qualité, mais qui s'est rapidement résolue. Avec Orang TV, ce sont 6 productions de 6 minutes qui ont été diffusées sur la chaîne câblée, en termes peu habituels où nous disposions de peu d'images. Championnat de France de Duathlon et Championnat de France Jeunes à Pierrelatte, Espace Triathlon de Fourmie, le Club Formateur de Poissy, la Triathlonienne des Mureaux et les 20 ans du Triathlon. Nous avons toujours le regret de ne pas avoir un site internet qui puisse techniquement permettre la retransmission de ces images. RMC Info est à nouveau à nos côtés dans l'annonce radio phonique de nos Grands Prix. Le journal l'Equipe est partenaire du Triathlon de Paris. Le partenariat avec Triathlète Magazine a été renégocié : moins cher, plus long (4 ans) et plus étendu, notamment dans la fourniture de photos, la préparation des numéros, la création du calendrier, le guide des Grandes Epreuves Fédérales et non plus des seuls championnats de France de D1 et du programme de Paris. L'envoi de 4 numéros annuels à chaque licencié à été reconduit.

Pour la première fois, toujours en termes de communication externe, nous avons délégué la communication de la World Championship Serie à une agence de presse : Blanco Negro. La

communication de celle-ci s'en est trouvée renforcée. En 2010, cette contractualisation sera étendue en incluant les étapes de Grand Prix de Duathlon et les Championnats de France de Triathlon. Pour le reste, bien peu de choses, quelques articles épisodiques dans quelques publications mais nous maîtrisons bien peu de choses. Si nous vendons « assez bien » le Triathlon Elite, force et de constater qu'il n'en est pas de même du Duathlon, de l'Aquathlon, du Bike and Run. Le Championnat de France de Division 2 de Triathlon fait malheureusement partie de ce lot. Nous tenterons, pour 2010, de réduire cet échec de communication fédérale, laissé aux seuls organisateurs locaux. Ce n'est pas tant les communiqués de presse qui posent problème, c'est la relation qui nous manque.

Notre communication interne est globalement bonne. Notre partenariat avec Triathlète y est pour beaucoup. L'ensemble des parutions complémentaires, inclus dans l'envoi des numéros fédéraux est de meilleur qualité. Sur internet, elle s'est renforcée en 2009, par l'envoi d'une newsletter adressée le 25 de chaque mois à toute notre base de données qui comprend 13.500 adresses. Elle s'est encore amplifiée par l'envoi d'une seconde newsletter, adressée le 12 de chaque mois, aux dirigeants des structures fédérales (1.500 adresses). Elle va se développer en 2010 puisque notre base de données est passée à 21.400 adresses. C'est une forte progression.

Je l'ai dit mais je le répète, nous regrettons les limites de notre site internet et son arborescence un peu fouillis. Ce n'est pas un échec mais 450.000 connexions annuelles le prouvent, mais il nous semble facile de doubler ce chiffre. Une refonte de ce site est à l'étude mais il sera difficile de le faire en une année. C'est un challenge.

Un mot sur les 20 ans du Triathlon. Cet anniversaire a été un franc succès. On le doit à la mairie des Mureaux, au club des Trinausores présidé par Rénald CEDOLIN et à un grand nombre de femmes de notre fédération, élue ou employée, qui ont su accueillir les 300 invités de cette soirée. Cet évènement a été l'occasion d'inscrire notre histoire, noir sur blanc, avant qu'elle ne s'évapore et de présenter une exposition de qualité.

Cela a aussi été le moment de rénover notre image en l'adaptant à l'évolution qu'a subi notre sport durant ces 20 ans. Ce nouveau logo et ce slogan qui y est attaché sont un point de départ pour moderniser la communication de la F.F.TRI. Cela a des inconvénients puisqu'il faut refaire tous les outils, mais cela a aussi l'avantage de changer de communication en la rendant plus attrayante, plus accueillante, plus moderne.

Pour conclure, un mot rapide sur 2010. Le budget n'est pas extensible. Le bilan financier doit être maîtrisé. Devant ce fait, peu de grand projet mais beaucoup de travail en perspective : extension de la relation presse avec l'agence Blanco Negro, la poursuite de l'uniformisation des documents fédéraux suite au changement de logo, la création d'une communication de proximité, sur le terrain, par la présence d'un stand fédéral sur les étapes du Grand Prix et les Championnats de France de Triathlon dans un premier temps ainsi que sur certains salons, par des documents déclinables (Création du Kit Marketing et du Kit Communication). Amorce de la refonte du site Internet, amorce d'une Communication du Grand Prix de D1 de Duathlon et des deux circuits de Division 2 et réalisation d'une communication des journées du Triathlon au féminin nouvelle formule et du Développement Durable.

Merci de votre écoute.

Philippe LESCURE : Merci Franck. Y a-t-il des questions sur ce secteur de la communication et du marketing ? S'il n'y a pas de question, nous allons poursuivre. Je salue la présence de Monsieur DE FONTAINE, notre Commissaire aux Comptes, qui nous a rejoint. Merci. Je vous propose que nous écoutions Franck BIGNET, Directeur Technique National, qui va nous présenter le rapport de la DTN.

4.3. Direction technique Nationale

Frank BIGNET : Monsieur le Président, cher Philippe, Mesdames, Messieurs les membres du Bureau et du Comité Directeur, Mesdames, Messieurs les Présidents de Ligues, Mesdames, Messieurs les élus, chers Triathlètes.

Comme l'a souligné Philippe, suite au départ d'Isabelle GAUTHERON à la Fédération française de Cyclisme, au 1^{er} mai 2009, le Président Philippe LESCURE a proposé au Ministère de la Jeunesse, de la Santé et des Sports de me nommer Directeur Technique National. Depuis le 1^{er} août, à l'instar de mes prédécesseurs, ma mission et celle de l'ensemble de la Direction Technique Nationale est d'accompagner la Fédération dans l'élaboration et la mise en œuvre de son projet mais également d'être le garant de la convention d'objectifs signée avec le Ministère de la Santé et des Sports.

La présentation suivante va s'appuyer sur ce que le Ministère appelle le Plan Annuel de Performance du programme sport qui se décline en 4 actions. La première, c'est la promotion du sport pour le plus grand nombre. La 2^{ème}, le développement du sport de Haut Niveau. La troisième, la prévention par le sport et la protection des sportifs. Et pour finir, la quatrième, l'accompagnement vers l'emploi, la professionnalisation et la formation.

Le rapport complet vous a été adressé. Je me contenterai aujourd'hui de vous présenter les principaux résultats et les perspectives sans m'attarder sur les plans d'actions qui ont été développés tout au long de l'année.

Ce bilan est sans conteste, positif. Cependant, cela ne doit pas, pour autant, nous priver de nous interroger collectivement, sur toutes les bonnes et mauvaises raisons de ce résultat, afin que cela renforce l'assise technique et réglementaire de notre ambition.

Je profite de votre présence pour remercier l'ensemble des acteurs y ayant contribué. La Direction Technique Nationale n'agit pas seule et inter agit en permanence avec l'ensemble des différents acteurs. J'en profite donc pour remercier l'ensemble des conseillers techniques sportifs placés auprès de la Fédération et les agents de l'Etat œuvrant dans les services déconcentrés, les Conseillers Techniques de Ligues, les membres des Commissions Fédérales avec lesquelles nous collaborons, l'ensemble du personnel fédéral qui nous accompagne quotidiennement dans nos missions et également tous les acteurs locaux nécessaires au bon fonctionnement de notre vie fédérale.

Première action, la promotion du sport pour le plus grand nombre. De nombreuses Commissions Fédérales sont associées à la bonne réalisation de cet objectif partagé avec notre Ministère de tutelle. La fédération, comme l'a souligné le Secrétaire Général, s'approche de la barre des 30.000 licenciés, avec une hausse de 11,32% pour l'année 2009. Cette augmentation du nombre de licenciés pour 2009 se décline également sur les publics identifiés par le Ministère avec lequel nous partageons ces objectifs : +18,44 chez les jeunes et +13,2% chez les femmes adultes. Le nombre d'épreuves et de clubs est également en hausse mais le pourcentage est en légère baisse : 1.392 épreuves en 2009 et 614 clubs ; avec une perspective intéressante puisque nous sommes d'ores et déjà, à ce jour, à 628 clubs. La hausse du nombre de licenciés n'est envisageable que si nous nous imposons une vision globale de notre stratégie de développement. Qui pratique ? Où pratique-t-on ? Quand ? Pourquoi ? A travers le soutien apporté aux Ligues dans la mise en œuvre de leurs projets, la Direction Technique Nationale, peut vous aider, peut aider à la déclinaison du projet fédéral au sein même de chaque territoire sur la base de ces Directives techniques Nationales. Celles-ci matérialisent, en quelque sorte, la feuille de route de notre direction au service du développement de l'ensemble des structures fédérales.

Des valeurs, les valeurs. Sans être réductionniste, le partage des valeurs permet de développer un sentiment d'appartenance à une communauté dans le but de cultiver notre patrimoine. Cela nous

renvoie sur le nécessaire travail de réflexion que nous devons en permanence mener afin de dégager ce qui semble être partagé par le plus grand nombre.

Un licencié, des hommes, des femmes, des jeunes, des adultes, des handicapés, des citoyens, des ruraux, des habitants en zone urbaine sensible : nous devons proposer à tous nos licenciés une nouvelle dimension du jeu Triathlon à travers des plans d'actions ciblés et fédérateurs. Nous, Fédération sommes des fabricants de santé et de bien être aussi.

Nous devons développer de nouveaux espaces de pratique à travers la création d'Espaces Triathlon et développer l'expertise de conseil d'équipement sportif.

Un mode de pratique. Nous devons conserver un équilibre entre les attentes des licenciés et des non licenciés. Répondre aux besoins des licenciés afin de pérenniser leur engagement au sein de notre Fédération. Anticiper sur les besoins de demain, s'inscrire dans la prospective. Nous devons créer des besoins afin de trouver de nouveaux licenciés, à travers le développement de la pratique animation et des autres disciplines enchaînées.

La deuxième grande action c'est le développement du Sport de Haut Niveau. Comme l'a signalé le Président, grâce aux très bons résultats enregistrés par nos sportifs en 2009, la France occupe le premier rang devant l'Australie et l'Angleterre. Cette première place s'appuie essentiellement sur les médailles de nos Triathlètes Longue Distance et Duathlètes, et ne doit pas cacher pour autant nos difficultés à être autant performant sur la Courte Distance, la discipline Olympique où la France est actuellement cinquième, bien loin derrière l'Angleterre, l'Allemagne et l'Australie.

Dans son exposé, le Président nous a cité les athlètes qui se sont distingués sur cette année 2009, je vais les citer à nouveau, car je crois qu'il faut être capable de mettre en avant ces sportifs, à chaque fois que l'occasion nous en est donnée. En Duathlon Courte Distance, chez les femmes, Sandra LEVENEZ qui a été vice-championne du Monde, donc médaille d'argent sur le championnat qui a eu lieu à Concord, aux USA. Damien DEROBERT qui a été également médaille d'argent sur cette épreuve. Laurent GALINIER, médaille d'argent sur le Championnat d'Europe de Budapest. C'est la première fois qu'un homme et une femme montent sur le podium le même jour en Duathlon, et c'est très important pour nous, puisque nous nous battons au quotidien pour que cette discipline soit reconnue de Haut Niveau par notre Ministère de tutelle. En Triathlon Longue Distance, cela faisait bien longtemps, notons un podium chez les femmes avec la médaille de bronze de Delphine PELLETIER. Chez les hommes, si nous avons perdu le titre, pour raison de blessures de Julien LOY (Julien a été deux fois champion du monde), nous devons remarquer toute la force qu'a développé le collectif, pour voir Sylvain SUDRIE, nouveau sur la distance, palier au passage difficile de Julien, et terminer avec une médaille d'argent.

En Triathlon Courte Distance, même si nous ne sommes que cinquième au rang mondial, bien derrière l'Allemagne et l'Angleterre, il faut souligner la performance de Jessica HARRISSON qui termine neuvième de la série championnat du Monde, avec une médaille de bronze sur l'étape de Madrid et une place de finaliste à Washington. Bien évidemment, comment ne pas parler d'Emmie CHARAYRON, championne du Monde et d'Europe 2009, championne d'Europe 2008 dans la catégorie junior et également médaillée de bronze sur d'autres championnats d'Europe dans la catégorie des moins de 23 ans.

Chez les hommes, un athlète s'est fortement distingué : Laurent VIDAL, 6^{ème} de la série Championnat du Monde avec une médaille de bronze sur l'étape de KITZBUHEL et 4 places de finaliste, 4^{ème} à YOKOHAMA, 5^{ème} à LONDRES, 7^{ème} à Washington et 8^{ème} à TONG YONG.

Les perspectives ; elles sont multiples et cela montre bien nos possibilités d'évolution afin d'amener les sportifs français sur les podiums mondiaux. Il nous faut maintenir une rigueur d'écriture des modalités de sélection en équipe de France, et des modalités d'appartenance à la liste ministérielle de

sportifs de Haut Niveau. Pour vous donner quelques chiffres, 40% d'athlètes sélectionnés, en moins que 2008, retenus en équipe de France, 69 athlètes inscrits sur liste en 2008/2009, et 40 sur les listes 2009/2010, ce qui ne nous a pas empêché d'être au premier rang au mondial, d'où l'importance toutefois, de développer de la qualité dans nos effectifs.

Il nous faut renforcer la répartition des tâches au sein de l'équipe technique en dissociant encore mieux les différents champs d'actions. Cela n'empêche pas la transversalité et la complémentarité. S'appuyer sur le tout nouveau Parcours de l'Excellence Sportive, le PES, pour redonner du sens à la performance et réaffirmer des positions. Positionner les pôles comme structures ressources auprès de nos Sportifs de Haut Niveau. Renforcer la relation avec les entraîneurs personnels. Continuer d'optimiser et de développer les compétences mises à disposition du sportif, dans la réalisation de son projet de performance. Maintenir une relation de proximité de travail avec les employeurs et les clubs qui font partie intégrante du projet de performance de nos sportifs de Haut Niveau et également accompagner le secteur de la communication afin de mieux maîtriser la communication faite autour de l'Equipe de France

L'action 3, qui est fortement et intimement liée à l'action 2 c'est la prévention par le sport et la protection des sportifs. La Commission Nationale Médicale apporte un soutien majeur à la bonne réalisation de l'action. 70% des sportifs de Haut Niveau ont réalisé, ce qu'on appelle, le suivi médical réglementaire, contre 43% en 2008. Les journées de vacation, c'est-à-dire les déplacements de nos médecins et kinés pour accompagner notre délégation sont importants mais reflètent bien la densité de compétitions proposées et imposées.

Dans ces perspectives, le suivi médical réglementaire doit être optimisé grâce à une solution informatique. Le suivi médical complémentaire à visée préventive est proposé aux athlètes, identifiés « Ambition 2012 » et subventionné par le ministère, pour son côté novateur dans la prévention des blessures.

Lors des grands championnats, la collaboration des kinésithérapeutes évoluera. Ils ne seront plus attachés à une équipe mais à l'ensemble des sportifs. Les missions doivent être réparties en fonction de la complémentarité des compétences.

Le dernier point est d'accompagner le suivi de la santé de nos sportifs. Chaque éducateur, et je vous remercie d'en être les relais locaux, doit veiller et alerter le corps médical des comportements nuisibles à la santé. Un projet de recherche en collaboration avec l'AFLD et l'INSEP doit travailler sur la mise en place d'un passeport sensori moteur afin de déterminer des outils simples de détection des états de fatigue.

La quatrième action, l'accompagnement de l'emploi, la professionnalisation et la formation. La diapositive montre une progression du nombre d'éducateurs formés dans les 3 niveaux de la formation fédérale : niveau 5, niveau 4 et niveau 3. Depuis septembre 2009, et jusqu'en février 2011, 10 stagiaires suivent une formation DEJEPS en partenariat avec le CREPS PACA, site Aix en Provence et le CFA Futurosud. Nos formations fédérales doivent prendre en compte l'évolution de l'activité et de ses pratiquants à travers l'évolution des contenus d'enseignement de qualité. Nous devons continuer de promouvoir le dispositif de reconnaissance des acquis de l'expérience pour le Brevet Fédéral de niveau 4 ainsi que les équivalences de droit possibles à partir du B.F 4.

Ces 4 champs d'actions, comme vous pouvez le constater, évoluent en interaction permanente et nous imposent un travail continu de transversalité. Le développement durable résume bien cette transversalité entre les Commissions Nationales, mais aussi avec nos partenaires. Il nous faut savoir inscrire la prise en compte de cette thématique au sein de nos actions, comme le fil rouge de notre organisation et engagement au service d'un développement pérenne de notre sport, et plus globalement de celui de notre société.

Pour finir, je tiens à vous remercier par avance, de votre engagement quotidien et vous rappeler que la Direction Technique Nationale souhaite rester l'un de vos plus fidèles et privilégiés collaborateurs. Merci.

Philippe LESCURE : Merci Monsieur Le Directeur Technique National, cher Franck. Y a-t-il des questions à Franck BIGNET ? S'il n'y a pas de question, nous allons poursuivre notre ordre du jour, nous allons successivement écouter les Présidents des Commissions Nationales qui, chacun à tour de rôle, viendront faire une présentation synthétique de leur action au cours de l'année écoulée. Mais avant d'aborder ce chapitre des Commissions Nationales, il est 10h15 et je vais vous proposer une pause café de 10 minutes. On se retrouve ici à 10h30 au plus tard.

4.4. Commissions Nationales

- **Commissions Nationales des Affaires Internationales**

Je vous propose donc de reprendre l'ordre du jour de cette Assemblée Générale.

Successivement, vont intervenir à la tribune les Présidents des Commissions Nationales. Et je vais donner la parole à Denis JAEGER qui va intervenir au titre de Président de la Commission Nationale des Affaires Internationales.

Pour que les Présidents de commissions ne soient pas surpris et puissent se préparer, nous allons entendre successivement, Denis JAEGER, Pascal GODEL, Jean-Marc GROSSETETE, Christophe LEGRAND, Pierre BIGOT, Marc FORTIER BAULIEU, Gerald IACONO (que nous n'entendrons pas puisqu'il n'est pas présent aujourd'hui), Michèle MONSERAT, Dominique SAGARY, François LHUISSIER, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Jean-Michel BUNIET, Dominique FRIZZA et Guillaume FRITSCH.

Denis JAEGER : Liebe Freunde, Dear Friends, Cari amici. Vous le voulez en quelle langue? Je vous préviens, c'est en alsacien que je suis le meilleur.

Plus sérieusement, au début de ce rapport, je voudrais tout d'abord avoir une pensée pour mon ami Emilio DI TORO, Président de l'ETU, qui nous a quitté subitement, le 28 novembre dernier, à l'âge de 45 ans. Ciao Emilio.

Les attributions de la Commission Nationale des Affaires Internationales vous ont été envoyées, je ne vais pas vous les rappeler.

Nouvellement créée, cette commission est composée de Jean-Claude ZIENKIEWITCZ, Joël STEVE, Dominique FRIZZA, Bernard SAINT-JEAN, Philippe FATTORI et moi-même ; toutes des personnes déjà impliquées à titres divers dans les relations internationales.

Nous ne nous sommes réunis que téléphoniquement car nous avons considéré que les réunions physiques n'étaient pas indispensables pour cette première année, nos objectifs étant plutôt de nature théorique et stratégique.

Au regard de nos missions, nous avons proposé au Bureau Directeur un projet d'accueil de jeunes athlètes étrangers dans nos clubs durant les vacances d'été.

Nous avons proposé au congrès de l'ETU, une résolution sur la réglementation des tenues de course sur les épreuves ITU car la règle avait été changée sans que les pays n'aient été consultés et cela ne nous convenait pas du tout. Adoptée à la quasi unanimité, cette résolution a été reprise par le congrès de l'ETU pour la proposer au congrès de l'ITU, où, à cause d'une manœuvre de procédure très anglo-saxonne et d'un lobbying préalable de certaines personnes, elle n'a même pas été examinée. Cela nous a néanmoins permis d'apprendre beaucoup de choses sur le fonctionnement des instances.

Absente des instances internationales depuis trop longtemps, la Commission a proposé 3 candidatures françaises au congrès de l'ETU. J'ai été élu à l'Executive Board, Bernard Saint-Jean a été élu Président de la Commission Développement et Dominique FRIZZA a été coopté pour la Commission Technique. Objectif atteint.

Nous nous sommes déplacés sur toutes les épreuves européennes de la série WCS (sauf Hambourg), sur quelques Coupes d'Europe et aux Championnats d'Europe de triathlon.

Cela n'en n'a pas l'air mais ces déplacements sont loin d'être des promenades touristiques car les programmes sont chargés, les réunions et les rendez-vous nombreux et nous sommes souvent occupés du matin au soir. J'ai commencé à entretenir des relations cordiales et amicales avec les responsables de l'Allemagne, de l'Espagne et du Honduras et je vous assure que c'est vraiment un hasard si ces responsables se prénomment Claudia, Alicia, ou Leslie. Je suis aussi très ami avec Marc BIEVER, le Président suisse ou Timo PENAME, le finlandais.

Nous avons choisi l'association « Triathlon Performance » associée à l'agence de voyages « Ronan Pensec Travel » pour organiser et dynamiser les déplacements de nos groupes d'âges sur les divers championnats internationaux.

Vous n'êtes pas sans ignorer que les athlètes groupes d'âges français ne se déplacent pas volontiers et nous aimerions les inciter à le faire plus. Mais rassurez vous, c'est un petit peu le cas dans tous les autres pays, on voit beaucoup les anglais, les américains et les canadiens mais les autres pays ont les mêmes problèmes que nous et cherchent des idées et des solutions. Mais je pense qu'avec les prestataires que nous avons retenu et les déplacements qui sont prévus pour 2010, cela devrait tenter plus de monde, ce dont je vous rendrai compte dans mon rapport de l'année prochaine.

Juste encore un mot pour vous dire que les relations internationales ne sont pas seulement le fait de la Fédération mais peuvent se décliner au niveau des Ligues. Par exemple, la Ligue Lorraine organise un challenge trans frontalier de jeunes avec les Pays Bas, la Belgique, le Luxembourg et l'Allemagne. La Ligue d'Alsace organise depuis de nombreuses années lacup avec le Luxembourg, l'Allemagne et bientôt la Suisse. Les Ligues frontalières de l'Espagne ou de l'Italie, ne vous gênez pas d'entretenir des relations avec vos voisins et de nous le faire savoir.

Merci.

Philippe LESCURE : Merci Denis. S'il y a des questions sur les Affaires Internationales, n'hésitez pas. Je vous propose d'écouter maintenant Pascal GODEL, Président de la Commission Nationale d'Arbitrage.

- **Commission Nationale d'Arbitrage**

Pascal GODEL : Bonjour à tous. Je ne vais pas vous relire ce que j'ai déjà envoyé à toutes les ligues, mais simplement faire un petit résumé.

2009 : nouvelle mandature, mise en place d'une nouvelle commission. Cette fois, nous avons été beaucoup plus larges dans la composition de cette commission qui comprend 8 membres (nous avons 6 arbitres mais aussi un représentant de la DTN et un représentant de la CNGE). En parallèle, nous sommes présents dans toutes les autres commissions, à savoir : Formation, Réglementation, Sportive, Grandes Epreuves, Discipline, développement Durable et aussi Développement Fédéral.

L'organisation de colloques est une mission importante de la CNA : Colloque des CRA qui permet aussi d'aborder les nouveaux plans de formation. Le Colloque des arbitres nationaux, très centré sur les

bilans de toutes leurs actions. Il y a aussi les formations des arbitres principaux qui sont organisées dans 4 régions de France et qui sont des rassemblements très intéressants. Pour 2009, cela a concerné 84 arbitres principaux.

En 2009, un groupe formation a été créé au niveau de la CNA, il travaille en étroite collaboration avec la Commission Formation. Un questionnaire avait été envoyé suite à la diffusion des nouveaux supports de formation. Nous attendions beaucoup de ces questionnaires en termes de retour, mais ceux-ci n'ont pas dépassé 50 % des Ligues, d'où la difficulté à les utiliser. Nous espérons des retours plus nombreux à l'avenir.

Suite à ces retours, la nécessité de formation « d'arbitres formateurs », et d'un travail sur la prise de parole en public ont été mis en avant.

Au niveau des arbitrages internationaux, je vais reprendre ce qu'a dit Denis. Nous n'avons que deux arbitres sollicités par l'ITU pour le moment. Sur 2010, nous devrions être 3. Ce sont des petits pas, on avance. Mais comme le dit aussi Denis, le fonctionnement de l'ITU est relativement compliqué et la patience doit être de mise, notamment en termes de relations, et de relations amicales !

Le bilan des arbitres nationaux, c'est un effectif de 26 arbitres qui représentent exactement 31% de femmes (50% de femme au niveau des arbitres internationaux). Dans cette équipe de 26, nous avons 5 jeunes arbitres nationaux. C'est un groupe de travail dirigé par Patrick LORIGNY, très attaché à la réussite de ces jeunes arbitres. Après quelques années de prospection, nous avons enfin trouvé de jeunes arbitres motivés, engagés. Ils l'ont prouvé en 2009, en prenant en charge la gestion de l'arbitrage sur les épreuves jeunes, et ils sont toujours bien présents en 2010. Nous sommes très contents de les compter parmi nous, au regard de la qualité de leur travail.

Grandes Epreuves : cela représente 75 courses, le Championnat de France Jeunes, par exemple compte à lui seul 6 courses. Il faut ainsi gérer à chaque fois 6 départs, 6 arrivées etc. C'est une mobilisation importante en termes d'arbitres sur toutes les manifestations. Je voudrais aussi en profiter pour remercier Dominique SAGARY et toute la Commission Technique, pour leur disponibilité, et le travail de qualité qu'ils effectuent toute l'année, en collaboration avec les arbitres.

Un point sur l'évaluation, sujet cher à notre Président. Nous avons réalisé 7 évaluations cette année, qui se sont appuyées sur les compétences de 3 évaluateurs. C'est intéressant, car au delà de pointer les difficultés, nous faisons des propositions permettant de les surmonter.

En 2009, la CNA a organisé des colloques, des formations, en sachant que les formations régionales sont à la charge des Commissions Régionales.

Nous travaillons toujours de façon plus étroite avec la CNGE, et la réalisation d'un document commun est en cours, notamment pour être encore plus efficaces sur les Grandes Epreuves. Nous sélectionnons les Epreuves sur lesquelles nous pourrions procéder aux évaluations, valider les cursus. Nous avons créé un livret « jeune arbitre ». Nous participons aussi à l'évolution de la Réglementation Générale, et notre connaissance du terrain permet de faire remonter nombres de difficultés qui sont ensuite prises en compte.

Communication : nous avons un grand projet internet. C'est un outil extraordinaire pour communiquer, qui nous est indispensable. Nous avons créé un groupe de travail qui œuvre toujours sur l'architecture du site. Quand nous serons prêts, une ébauche de projet sera présentée au Bureau Directeur.

Développement Durable et déplacements : nous n'avons fait aucune réunion physique en 2009, et avons souvent travaillé soit en réunions téléphonées, soit avec « skype ». Nous sommes très attentifs aux différents déplacements des arbitres nationaux, et privilégions à chaque fois que possible le covoiturage. Nous pouvons encore faire mieux, mais il faut noter de réels progrès concernant cette ligne budgétaire particulièrement importante concernant les arbitres.

Pour conclure sur les perspectives 2010 : un gros travail reste à réaliser concernant la formation. Un projet est en cours sur l'arbitrage de la division 1 avec 4 arbitres, qui vise une certaine qualité dans notre activité, avec une moindre quantité en termes d'arbitres. Notre règlement intérieur doit évoluer, au regard de tous les changements dans les différents secteurs. La communication reste bien sûr un souci permanent, et le travail sur un site s'inscrit dans cette dynamique. Nous devons être encore plus présents sur les circuits internationaux, et montrer la qualité de l'arbitrage français. Nous devons continuer nos efforts autour des économies faciles : minimiser l'utilisation de papier, covoiturer, prendre le train etc.

Voilà en ce qui concerne nos activités, nos projets, auxquels il faut rajouter tous les chantiers qui se présenteront, et que nous ne manquerons de nous saisir. Nous avons une activité particulièrement florissante ! Si besoin, je peux répondre à d'éventuelles questions.

Philippe LESCURE : S'il n'y a pas de question, nous allons remercier Pascal GODEL et l'ensemble de la Commission Nationale d'Arbitrage pour le travail et les missions accomplis dans un domaine qui n'est pas facile. Merci Pascal.

Je voulais, avant de passer la parole à Jean-Marc GROSSETETE, saluer la présence parmi nous de Monsieur Alain BAUDAIN, conseiller Régional, qui représente ici Madame Ségolène ROYAL, Présidente de la Région. Merci d'être parmi nous, d'assister à nos travaux Monsieur le Conseiller Régional et je vous donnerai la parole, si vous le voulez bien, en fin de matinée, pour que vous puissiez nous adresser quelques mots et vous exprimer auprès des représentants de nos Ligues Régionales. Merci d'assister à nos travaux.

- **Commission Nationale de Développement et d'Animation Territoriale**

Jean-Marc, Président de la Commission Nationale de Développement et d'Animation territoriale. Je te laisse la parole.

Jean-Marc GROSSETETE : Merci Président. Bonjour à tous et à toutes.

Cette année 2009 a vu la mise en place d'une nouvelle équipe au sein de la CNDAT constituée de 9 personnes et a donc été une année de transition, et ce à plusieurs titres. Même si certains membres participaient déjà à cette commission il a fallu reprendre les dossiers en cours. Le changement de DTN et la réorganisation qui s'en est suivie a également demandé du temps. Les nouvelles directives ministérielles axées sur le haut niveau nous ont apporté des craintes sur les moyens qui seraient mis à disposition pour le secteur du développement, aussi bien en moyens financiers qu'en moyens humains (cadres techniques).

La commission a choisi de continuer ou reconduire les actions, financées par la convention d'objectifs, la pratique féminine avec les journées au féminin et la pratique handisport avec le challenge national. Ces actions vous seront plus amplement présentées dans le rapport de la DTN.

La commission, après avoir fait le constat que beaucoup d'outils existaient mais étaient peu développés (Rando Triathlon, Espace Triathlon etc.) a souhaité s'attacher à les « vendre » aux différents acteurs du triathlon par de la communication et une aide à la mise en œuvre, plutôt que de créer de nouveaux produits.

Profitant de la mise en place de nouvelles équipes et du constat précédant, il était également important de se poser la question de savoir où nous voulions aller, et comment nous souhaitions voir notre Fédération dans 4 à 8 ans, voire plus. C'est la raison pour laquelle nous avons lancé la réflexion pour un plan de développement fédéral.

Ce plan aura l'avantage de faire travailler ensemble toutes les instances du Triathlon français d'une façon transverse. Ce plan de développement ambitieux pourra se reposer ainsi sur les bases de l'existant, et les futures actions de la CNDAT s'inscriront totalement dans ce plan. Ceci particulièrement dans le développement de la pratique et des structures : Animation, Espace Triathlon, Raid, Rando Triathlon, Triathlon itinérant, épreuves nature...

Pour 2009, les actions principales. Pratique jeune, deux points essentiels ont été abordés en 2009 : Labellisation des écoles de triathlon et l'École Française de Triathlon.

Labellisation des écoles de triathlon : Les critères de labellisation ont été définis pour les écoles une étoile et deux étoiles en début de saison, afin d'être applicables dès la saison 2010.

La campagne de labellisation est maintenant terminée, les ligues pour les écoles une étoile et la commission pour les écoles deux étoiles. Grâce au travail de préparation des ligues, le comité de labellisation a pu travailler efficacement et décider des labellisations sans trop de difficulté, à une ou deux exceptions près.

Ecole Française de triathlon : La commission a essayé d'intégrer le travail de plusieurs années de Cyril GAUTIER, ce qui n'est pas une mince affaire. L'important était de savoir où on en était et ce qu'il restait à faire pour aboutir. S'il reste encore du chemin à faire, il y a quand même des actions concrètes qui devraient commencer à voir le jour. Il est important enfin de communiquer et diffuser auprès des clubs, entraîneurs, éducateurs (ce qui a déjà été réalisé) et ne pas attendre que toutes les fiches techniques soient abouties.

Une plus large présentation de l'action est intégrée dans le bilan de la DTN.

Numéro vert : Ce numéro est toujours utilisé mais si au départ il était conçu pour l'aide à la création de clubs ou d'épreuves, de nombreux appels concernant d'autres sujets ou renseignements d'ordre administratifs ou sportifs. Son efficacité pour le développement des clubs et épreuves semble s'essouffler mais il demeure indispensable car cela reste un outil d'aide à la structuration des clubs.

En 2009, le fonctionnement a été changé avec un seul référent élu et une assistante de la FFTRI qui était chargée d'envoyer le CD Rom. Pour 2010, une nouvelle évolution puisqu'une personne du siège (Pierre BARDI) sera chargée de la gestion complète du N° vert, toujours avec un référent élu de la CNDAT (Grégory VINCENT) afin que nous puissions avoir un retour sur ce N° vert : efficacité, problèmes rencontrés, etc.

Développement Durable : Là c'est également un grand « chantier » que nous entreprenons, et nous n'avons pas vraiment le choix. Les collectivités locales, les partenaires poussent dans ce sens, nous nous devons d'être présents, et d'avoir un projet Développement Durable construit.

En 2009, une enquête a été faite auprès de tous les organisateurs, cela nous a permis de recueillir déjà des informations sur ce qui se faisait, mais surtout de commencer à monter un réseau de personnes qui souhaitent s'investir dans ce domaine.

Aout 2009, Triathlon de Paris : Engagement officiel du Président dans le domaine du triathlon durable.

Création d'un label Triathlon Durable avec son Logo : Si pour certains les critères ne semblent pas opportuns il nous est apparu primordial de définir pour la première année, 5 critères pour bien montrer notre volonté vis à vis de l'ensemble de nos partenaires. Ces critères seront amenés à évoluer

dans le temps avec une échelle de labellisation pourquoi pas. Il faut également savoir avancer, l'important est de rester à l'écoute et récolter l'ensemble des remarques et avis que nous donneront les organisateurs qui ont adhéré au label.

Le développement durable est l'affaire de tous et donc reste une action transverse à notre fédération. Aussi pour réaliser un agenda 21 pour juin 2010 la mobilisation de tous est requise. C'est la raison pour laquelle nous avons entrepris des réunions d'information et sensibilisation avec chacune des commissions.

Je terminerai ce rapport en remerciant l'ensemble des membres de la commission qui se sont engagés avec moi dans cette mission de 4 ans, le personnel fédéral qui aide et assure une logistique importante (cadres techniques et salariés fédéraux), l'ensemble des membres des commissions qui ont toutes répondues présentes aux différentes sollicitations et qui travaillent avec nous sur les sujets transverses et enfin tous les acteurs de terrain qui nous aident à garder les pieds sur terre, je pense en particulier aux organisateurs qui échangent avec nous sur le Développement Durable.

Merci de votre attention.

Philippe LESCURE : Merci Jean-Marc.

Jean-Marc GROSSETETE : Est-ce qu'il y a des questions ?

Philippe LESCURE : Merci Jean-Marc et nous passons la parole à Christophe LEGRAND, Président de la Commission Nationale de Discipline.

Christophe LEGRAND : Mesdames, Messieurs, Bonjour. Voilà l'arrivée des 3 commissions des « pères fouettards » de la Fédération. Il en faut.

Une nouvelle commission nationale de la discipline a vu le jour après l'élection du Comité Directeur lors de cette nouvelle olympiade.

Le président LESCURE m'a confié la mission d'organiser la mise en place d'une nouvelle commission nationale de discipline avec des acteurs provenant de tous les horizons de pratiques de notre sport. Cette commission, que je préside, est placée sous la tutelle du Vice Président délégué aux affaires disciplinaires, Jean Michel BUNIET.

Elle a réglementairement pour fonction de statuer sur les demandes de saisine à caractère national ou impliquant des élus nationaux ou régionaux.

Cette saison 2009 a été relativement calme en termes de saisine disciplinaire, toutefois la fin de saison a montré une recrudescence d'affaires relevant de la compétence de la CND. Nous avons été mandatés par deux fois en un laps de temps très court, sur des cas qu'il m'est impossible de vous relater maintenant car au jour de la rédaction de ce rapport, les délais de recours ne sont pas épuisés.

Cependant il apparait que pour ces deux affaires, la saisine de la CND ne s'imposait pas nécessairement, il est bon de rappeler devant cette assemblée que ces procédures sont coûteuses sur le plan humain mais aussi financier et qu'il est important de sensibiliser les licenciés au bien fondé d'effectuer une demande de saisine de CND.

Nous espérons toujours pouvoir mettre en place une concertation nationale entre les instances régionales et nationales, afin d'harmoniser les pratiques de toutes ces instances, tant sur le plan de la conciliation, de l'instruction que des éventuelles sanctions.

Je souhaite remercier mon cher Vice Président pour son soutien dans cette nouvelle tâche au profit de la F.F.TRI. et également les salariés fédéraux en charge de cette commission : Tikida DIAKHITE et Guillaume FRITSCH.

Un président de commission nationale n'est rien sans une équipe disponible, je tiens à leur adresser toutes mes félicitations pour leur dévouement et leur confiance dans nos instances fédérales. Notamment aux conciliateurs et instructeurs dont le rôle est vital. Vous retrouverez, la composition des la CND sur les rapports qui vous ont été envoyés par internet.

Si vous avez des questions.

On recherche un instructeur car le Président de la Ligue d'Auvergne était instructeur à la Commission Nationale de Discipline et il a démissionné de tous ses mandats. Donc, nous sommes à la recherche d'un instructeur. Des questions sur la commission ?

Je vous remercie.

Philippe LESCURE : Merci Christophe. On peut applaudir effectivement. Pierre BIGOT, Président de la Commission Nationale de Discipline d'Appel.

Pierre BIGOT : Bonjour à tous. Comme Christophe, on a deux spécificités dans notre Commission c'est « moins on bosse, mieux se porte la Fédé ». Mais je vous rassure, on travaille dans plein d'autres domaines aussi.

Sur la Commission d'Appel de Discipline, on a créé une nouvelle équipe après l'Assemblée Générale de l'année dernière. Une représentation assez intéressante parce qu'on a des gens de différents domaines : médical, juridique, sportif. Ce qui fait que c'est un groupe assez intéressant qui permet de juger de façon impartiale avec de la rigueur mais aussi avec le respect de la personne qu'on va avoir en face de nous et pas avoir des choses subjectives à dire. C'est un groupe intéressant.

Une chose importante que je ne connaissais pas forcément beaucoup et c'est pour ça que Guillaume nous aide aussi. Un cadre législatif et juridique très stricte. On ne peut pas faire ce qu'on veut, il y a des dates à respecter, il y a des tas de choses et c'est assez compliqué à gérer. Par exemple, on ne peut pas siéger par téléphone. Le développement durable oui, mais on est obligé d'aller à Paris pour le faire. En tout cas, ça se passe bien. On a siégé une fois à Paris, ça c'est bien passé. La décision qui a été prise a été bien faite et bien dosée. Voilà ce que je pouvais vous dire.

Merci beaucoup.

Philippe LESCURE : Merci Pierre. Nous n'entendrons pas, puisqu'il n'est pas présent ce matin, Marc FORTIER BAULIEU qui est le Président de la Commission Nationale Disciplinaire de 1^{ère} Instance de Lutte contre le Dopage. Il est excusé. J'en profite juste pour dire, sur ces 3 commissions ; Christophe a dit : « les pères fouettard », moi j'écoute tous les rapports et je n'interviens pas. Je prends acte des travaux de qualité que vous conduisez avec les membres. Sur ces 3 commissions, je crois que ce sont des Commissions très importantes, ce ne sont pas des sous commissions. Dans la vie d'une Fédération les aspects, statutaires, réglementaires, disciplinaires, de procédures sont très, très, très importants donc je remercie les Présidents de ces Commissions, les membres de ces Commissions qui font un travail très difficile. J'insiste pour dire que la conduite de ces instances, sous le contrôle de Jean-Michel BUNIET et des Présidents, se réalise dans le souci permanent de l'éthique, de l'objectivité, du respect de la déontologie du droit. J'en profite pour dire que je n'interviens jamais dans ces commissions qui doivent vraiment avoir le souci, plus que toutes les autres, d'être dans la plus parfaite indépendance.

Merci. Nous n'entendrons pas non plus Gérald IACONO pour la Commission Nationale Financière, mais je les cite car ce sont des Commissions en fonction. Nous allons, par contre, entendre Michèle MONSERAT qui est Vice-Présidente chargée de la Formation et Présidente de la Commission Nationale de la même formation.

Michèle MONSERAT : Mesdames, Messieurs. La Commission Nationale de la Formation a vu le jour lors du dernier mandat, donc nous entamons un nouveau mandat. Suite aux élections fédérales, la composition des membres de la commission a été renouvelée en partie, en fonction des disponibilités

et de l'engagement de chacun. Je vous laisse lire les noms. Nous avons deux représentants de la CNA : Fabienne BIVER et Robert RUBIO, pour travailler plus en transversalité avec les Commissions.

Afin de mieux comprendre les problématiques de formation en direction des bénévoles, quelques mots afin de situer le thème de la formation au sein des différentes institutions du mouvement sportif.

Nous avons participé le 16 mars 2009, à l'initiative du Comité Olympique, à une réunion où étaient réunies 27 fédérations, avec 46 personnes présentes. L'idée forte qui est ressortie de cette rencontre, initiée par le CNOSF est la suivante : « La Formation demeure l'une des priorités de la politique de promotion et de développement du CNOSF ». C'est pourquoi dès 2006, Le CNOSF a créé l'IFoMoS (Institut de Formation du Mouvement Sportif), afin de mutualiser les compétences du mouvement sportif en matière de formation.

Comme je vous le disais, lors de la réunion du 16 mars, 27 fédérations étaient présentes, avec 42 personnes. On se rend compte que les problèmes de formation dans les fédérations restent assez identiques, lorsqu'il s'agit de formation en direction des dirigeants bénévoles : ils sont demandeurs, mais manquent de disponibilité. Ce problème est assez identique dans toutes les Fédérations.

Actuellement, dix fédérations possèdent un « Institut de Formation » et cinq sont en train d'en créer un, le budget est de 500.000 à 600.000 euros en moyenne. Le Trésorier ne m'écoute pas mais on est encore très loin de pouvoir former et créer un institut de formation. Nous en sommes conscients, malheureusement. Il est évident que nous n'avons pas les mêmes moyens.

En conclusion, les représentants présents de l'IFoMoS rappellent comment, leur institut est présent auprès du mouvement sportif, pour nous soutenir et nous aider dans le cadre de nos formations.

Plusieurs temps de travail sont prévus, afin de mettre en commun le savoir faire des fédérations : création de supports et divers renseignements, qui seront mis en ligne sur leur site internet, accompagnement des structures, conseil en ingénierie, développement d'outils spécifiques, etc.

Nos actions 2009. L'expérience des quatre années de travail de la Commission Nationale de la Formation nous permet, maintenant, de proposer une offre de formation plus structurée et plus cohérente, à l'attention des dirigeants bénévoles. Lors de la précédente olympiade, la commission a essayé de répondre, au mieux, aux demandes de formation des ligues.

Mais la difficulté à réunir suffisamment de participants, lors des formations, a amené la commission à proposer pour la saison 2009, une aide à la formation dans les ligues, que l'on a nommé « Incitation à la formation continue des dirigeants bénévoles », en utilisant les dispositifs existants.

Les dirigeants ont pu bénéficier d'une aide à la formation pour les inscriptions, le déplacement ou l'hébergement. Cette proposition a permis une organisation de formation libre en fonction des disponibilités de chacun et de disposer, soit d'un programme de formation à destination des associations, sur les thématiques de leur choix, soit de permettre aux ligues d'organiser leur formation. Le budget affecté est de 6.000 euros. Le détail de ces formations, vous l'avez reçu dans le document. Nous avons eu :

- 3 demandes individuelles. Technique de prise de parole en Rhône Alpes, Assistant fédéral Triathlon en Bourgogne, formation en mécénat sportif en Poitou-Charentes. Je rappelle que ces formations de mécénat sportif, sont très importantes car c'est une piste pour trouver des financements dans les clubs, les Ligues. Les Comités Olympiques en font, et je vous incite à aller consulter le dispositif, car cela permet d'accéder à une manne financière parfois conséquente, notamment au niveau des clubs. Jacky BAUDRAND est très au fait de ce sujet.

- 4 demandes collectives. En Aquitaine, formation au PCS1, sachant que cela va être obligatoire cette année sur le BF5, et que c'est une possibilité de financer ces formations en direction des entraîneurs.

Formation d'arbitrage à L'Ile de la Réunion, de part les spécificités des Territoires de l'Outre Mer. Cela a permis de déplacer une personne, plutôt que l'inverse, plus courant en métropole, à savoir le déplacement des personnes à former. Un séminaire d'entraîneurs en Provence Alpes et un certificat de formation à la gestion associative en Côte d'Azur. Une formation a été annulée dans la Ligue du Centre.

Les actions de formation 2009 : ce dossier est l'un des axes de travail majeur de la commission, le travail engagé avec la Commission Nationale de l'Arbitrage lors de la dernière olympiade, nous a permis de concrétiser le plan de formations nationales pour les arbitres, dans une perspective d'amélioration des pratiques arbitrales. Actions prioritaires définies en transversalité avec la CNA avec la mise en place d'un programme annuel de formation en direction du « Pôle de Formateurs ». La première a eu lieu en décembre, la seconde aura lieu en avril afin de tirer les enseignements de cette première formation et faire l'évaluation de tous les formateurs qui sont revenus dans leurs Ligues.

La demande de prise en charge de ces formations par les AGEFOS a été déposée.

Suite à l'évolution et au changement du programme du logiciel, des formations ont été mises en place, à la fédération, à l'intention des salariées et des bénévoles des ligues. Six ligues ont bénéficié de ces formations à la fédération.

Guillaume FRITSCH et Pierre Bardi interviennent sur ces dossiers, afin de préciser le dispositif d'aide apportée par les OPCA, pour les formations en cours. Demain, on vous rappellera les modalités de cotisation aux OPCA. C'est prévu en Comité Directeur.

Les outils mis à disposition. Le tableau référent. On en a déjà parlé, je vous rassure ce n'est pas l'arlésienne. Mais il sera beaucoup plus facile pour nous de vous en faire profiter lorsque la refonte du site internet aura été effectuée (en cours). Nous travaillons toujours sur ce dossier, c'est très fastidieux, sachant qu'il faut le mettre à jour, mais qu'en l'absence de site internet, il est difficile de communiquer sur le sujet.

L'agenda partagé avec Google Agenda. On vous a envoyé plusieurs mails à ce sujet. Il est très intéressant que tout le monde s'inscrive dans cette dynamique constructive. On a tous les renseignements de toutes les réunions programmées afin de ne pas avoir de chevauchement, comme cela s'est fait par exemple l'an dernier, pour une réunion de la CNA. Tout le monde peut le visualiser.

Les projets 2010 : je rappelle notre objectif et notre rôle au sein de la Commission. Rester une structure ressource et facilitatrice au service du projet fédéral, rester en contact avec les demandes des autres commissions, être attentifs à leurs besoins de formation au regard des nouveaux outils qui seront développés à la fédération. Nous sommes là pour vous aider, nous ne sommes pas là pour initier d'autres projets, d'autres Commissions. Diverses propositions de travail ont été abordées.

En continuité des formations dont je viens de vous parler, il est proposé de revoir avec la fédération le fonctionnement du site et les différentes possibilités d'exploitation de données, que nous pourrions avoir avec le logiciel de gestion de licences. L'aide à la formation des dirigeants dans les ligues sera reconduite. Il nous faut prévoir une formation éventuelle pour les bénévoles des ligues, en fonction de l'évolution de ce programme. Identifier avec Guillaume FRITSCH et Pierre BARDI les besoins des ligues qui nécessiteraient la mise en place d'une formation. Communiquer au moins deux fois par an sur le travail de la commission, note d'information sur le site, newsletter, triathlète, etc. Etre à l'écoute de chaque commissions afin d'identifier avec eux leurs besoins spécifiques.

Exemple d'un travail transversal en relation avec les Commissions, je m'adresse à la mission Féminine : proposer la tenue d'un « Séminaire Féminin » pour développer le travail des femmes et inciter à la pratique. Séminaire des Présidents de Ligue, ce que nous aimerions faire cette année, c'est proposer un temps de travail réservé à la commission et mettre à l'ordre du jour des questions-débats précises, sur les axes de développement choisis par les ligues, l'analyse de ce développement.

Formation des jeunes dirigeants et féminines. Je rappelle que pour la formation des féminines, même si ce dossier est lourd à mettre en place, nous avons la possibilité d'utiliser les fonds européens. Pour les jeunes bénévoles : identifier leur rôle dans les clubs et les informer qu'ils peuvent accéder à la vie associative de l'association. Développer les actions de reconnaissance lors des épreuves où les jeunes aident à l'organisation.

Nous travaillons bien sûr sur les projets et formations fédérales. La commission participe aussi aux actions de formations sportives avec la DTN : Formation Fédérale et Formation d'Etat. Cette année il y a eu la création du Centre National de Formation de la F.F.TRI, au CREPS d'Aix en Provence, dont Cyril Gautier, Sébastien LIBICZ sont en charge des missions listées ci-dessous, sur le site du CREPS, équipe qui doit être à terme renforcée, par un troisième poste de conseiller technique national : formation d'éducateurs bénévoles et professionnels, mise en place de l'E.F.T., formation DEJEPS Triathlon : Formation de 18 mois en alternance du 7 septembre 2009 au 29 février 2011.

L'évolution du travail fédéral entrepris. La nomination de Frank BIGNET à la DTN, ainsi que les axes de travail présentés par la DTN et missions de chacun, le projet de développement fédéral, ainsi que la mise en place d'une communication interne plus régulière, marquent une volonté de travail en transversalité avec toutes les commissions. Je voulais le signaler, car nous ressentons une réelle volonté de communication, le travail est beaucoup plus interactif que les années précédentes.

Actuellement, nous avons commencé à travailler avec la commission d'Outre Mer, à la perspective d'une décentralisation de la formation BF4. Le dispositif est à l'étude et serait envisagé au préalable dans une ligue pilote, probablement la ligue de la Réunion, qui a exprimé la nécessité de former des cadres locaux au BF4, au sein de sa ligue.

Ce projet trouve toute sa place dans les orientations fédérales et s'inscrit dans la démarche de « Développement Durable » mise en avant par la F.F.TRI.

Pour notre commission, Lilian OLIVE est la personne ressource qui participe au groupe de travail de la fédération. Le Développement Durable rentrant de plus en plus dans la gestion fédérale, notre commission s'inscrit tout naturellement dans cette démarche de travail : courriers et documents électroniques, réunions couplées donc moins de déplacements, etc.

Toutes ces possibilités vont nous permettre de construire et de structurer le mode de fonctionnement de la commission et de faire évoluer l'aide à la formation, en fonction des demandes et des projets en cours, durant le mandat qui est le notre.

Je remercie les membres de la commission qui, par leur travail, aident à construire l'avenir de notre fédération ainsi que Sébastien LIBICZ et les cadres de la DTN, pour leur entière disponibilité.

Je vous remercie de votre écoute.

Philippe LESCURE : Merci Michèle. Nous allons appeler Dominique SAGARY, Président de la Commission Nationale des Grandes Epreuves

Commission Nationale des Grandes Epreuves

Dominique SAGARY : Mesdames, Messieurs, les membres du Bureau et du Comité Directeur. Mesdames, Messieurs les Présidents de Ligues et des Comité Départementaux. Je ne commenterai pas le compte-rendu que vous pouvez visionner derrière moi pour éviter d'être trop long et de rentrer dans les détails.

Je me permets donc de vous résumer le bilan de notre mission de la Commission Nationale des Grandes Epreuves. Comme vous le savez, la mission globale de la Commission Nationale des Grandes Epreuves consiste l'élaboration du calendrier national des Grandes Epreuves. Ce calendrier composé

de 27 épreuves des divers championnats Triathlon, Duathlon, Aquathlon et Bike and Run est bâti sur les candidatures d'organisations émanant des Ligues. Je profite donc de cette Assemblée Générale pour remercier l'ensemble des candidats à ces labels nationaux. Et inciter les candidats malheureux, non retenus à persévérer, pour qu'ils déposent à nouveau un dossier pour leur projet national d'une organisation d'une Grande Epreuve. En effet, pauvre en candidatures, surtout dans la partie sud de notre hexagone, nous rêvons, un jour peut-être, de présenter ce calendrier à l'année n-1. Et nous y travaillons. Cet objectif sera certainement favorisé par les remarquables baisses de coûts de nombreux labels nationaux et diverses prises en charges financières décidées par le Bureau Directeur en 2009. En notre qualité de CNGE et au nom des organisateurs, nous vous en sommes reconnaissants.

A ce moment, où tous les représentants de mes interlocuteurs, organisateurs préférés, sont présents, je leur demanderai de l'indulgence sur mes, «parfois pressentes», demandes d'organisation. Et oui, outre le fait que je suis le porteur de barrières de la Fédération, je suis également prospecteur fédéral. Et j'aimerais que, Présidents que vous êtes, vous alliez également avec moi, vers vos organisateurs locaux, régionaux et départementaux pour avoir des candidatures plus larges. J'aimerais également que, vous, Présidents, vous rassuriez ces potentiels organisateurs. Organiser une épreuve nationale n'est pas plus ardue qu'organiser des épreuves régionales. Je veux également que vous les assuriez que nous ne lésinerons pas, en nous aidant de notre mascotte préférée dans notre Commission qui est « Cédric ». Cédric, qui veut dire communiquer, écouter, discuter, bien sûr un petit peu réglementer, informer, surtout collaborer avec ces organisateurs pour présenter des organisations de qualité sur le Territoire national.

De cette mission globale de gestion du calendrier, découlent d'autres actions que je ne déclinerai pas aujourd'hui dans le détail. Notre travail quotidien, composé de multiples réunions de terrain, de réunions téléphoniques autour des organisations mais aussi sur l'élaboration de divers documents techniques. Je remercierai à cette occasion l'important investissement de la Direction Nationale des Grandes Epreuves avec les jeunes permanents que sont Fabien CARCUAC et Pierre ZIZINE. Remercier également l'implication de nos délégués techniques : Christophe, Philippe et Alexandre qui parcourent la France pour collaborer avec nos organisateurs nationaux. Je saluerai également le travail constructif de la Commission avec Laurent, Jacky, Denis, Dominique, les arbitres Nationaux et maintenant Carole PEON qui nous a rejoint sur les dossiers matériel, technique, chronométrie, animation et bien d'autres encore. Je salue également notre collaboration étroite avec les commissions nationales et plus particulièrement avec la Commission Nationale Sportive et la Commission Nationale d'Arbitrage et leurs sympathiques Présidents que sont Dominique FRIZZA et Pascal GOIDEL.

Je ne peux pas omettre de signaler l'important investissement de notre Commission dans le lourd dossier qu'est le Triathlon de Paris, porté et mené par main de maître, par Bernard SAINT JEAN. Je profite également d'assurer à nos amis, porteurs du projet développement durable, de notre totale collaboration pour amener ce projet sur nos Grandes Epreuves fédérales.

Je clôturerai cette intervention en remerciant l'ensemble du Bureau, du Comité Directeur et plus particulièrement Philippe LESCURE pour la confiance donnée pour notre mission. En les rassurant que nous ne lésinons pas pour que, demain, nous ayons encore des épreuves avec plus de qualité techniques mais également en attirant votre attention sur le fait que pour s'améliorer encore, il faut s'attacher à progresser aussi sur nos supports de communisation, tel que le site fédéral ; pour que chacun s'y retrouve et s'identifie. En les rassurant aussi sur notre motivation, leur dire que demain ou après demain nous ne renoncerons, pas pour avoir enfin un calendrier national géographiquement réparti avec, pourquoi pas, quelques incursions, chez nos amis d'Outre Mer et pourquoi pas sur une île de nos rêves préférés.

Merci à toutes et à tous, et plus particulièrement à notre ami Patrick pour ce chaleureux accueil dans cette Ligue Poitou-Charentes, surtout quand on connaît les problèmes dans lesquels il vit actuellement. Merci.

Philippe LESCURE : Merci Dominique. Y a-t-il des questions ? Nous ne redonnerons pas la parole à Franck GASQUET, Président de la Commission Marketing/Communication. Par contre, nous allons donner la parole au Docteur François LHUISSIER pour la Commission Nationale Médicale.

François LHUISSIER : Je vais donc vous présenter quelques éléments d'activités 2009 concernant les principales missions de la Commission Nationale Médicale.

D'abord, comme toutes les Commissions, la CNM a été renouvelée il y a un an et je tiens à remercier l'ensemble des membres qui la composent et qui sont notés sur la diapo. Certains ont des missions particulières, notamment d'être médecin d'équipe référent anti dopage, coordinateur du suivi médical, référent sur classement mais, tous ont travaillé tout au long de l'année. Qu'ils en soient ici remerciés. Eva DELASARA, Catherine THIBAUT DEFOUR, Jean-Louis BOUCHARD, Olivier COSTE, Marc EUSTACHE, Claude MARBLE, Joël SIMON et moi-même.

Nous nous sommes réunis physiquement à deux reprises, la première fois au mois d'avril au siège fédéral et la deuxième au mois de novembre. Celle-ci a été particulièrement productive puisque nous avons, à cette occasion pu rencontrer un médecin de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage. C'est toujours intéressant de rencontrer des gens de ces structures, d'abord sur le plan médical et scientifique. C'est toujours bien d'aller chercher l'information à la source. Mais aussi sur le plan humain, car quand on est sensé communiquer avec les structures comme celle-ci tout au long de l'année, c'est beaucoup plus facile quand on connaît les gens, qu'on les rencontre physiquement. Les liens sont beaucoup plus faciles ensuite. Au mois de novembre, on a également organisé une demi-journée à cette occasion sur l'entraînement et beaucoup de médecins de la fédération sont intervenus au cours de cette demi-journée. Cela a également été très intéressant.

On a également participé à la grande semaine nationale de la Médecine du Sport qui a lieu tous les ans. Au cours de ces journées, ont lieu la journée inter médicale du CNOSF et le congrès commun des sociétés françaises et de médecine du sport et pathologies du sport, ainsi que les réunions des médecins fédéraux et des médecins équipe de France. C'est important d'y être présent. Là encore, d'un point de vue médical et scientifique, nous avons pu échanger avec les médecins des autres Fédérations. Là aussi c'est intéressant et j'ai été élu à cette occasion, membre du Conseil d'Administration de l'UNMF, l'Union Nationale des Médecins Fédéraux.

Enfin, au mois de décembre, à Toulouse, nous avons été partenaires de la société Midi Pyrénées avec la médecine du sport pour l'organisation d'une journée médicale sur le thème : médecine du sport et Triathlon. Ce n'est pas si souvent qu'une journée médicale est dédiée entièrement au Triathlon. Plus de la moitié des interventions ont été réalisées par des médecins membres de notre Fédération.

S'il y avait une priorité médicale pour le Ministère, à mon avis, ce serait le suivi médical réglementaire. C'est pourquoi, ça doit aussi être une priorité pour nous. On est assez satisfait de ce qu'on a fait cette année parce que nous avons réussi à augmenter largement le taux de réalisation de ce suivi médical, qui est passé de 43% à 70%. Mais ce n'est pas suffisant et notre objectif est d'atteindre les 90%. Pour quelque chose qui serait une priorité, vous seriez en droit de vous dire « 70%, objectif 90%, ce n'est pas si terrible que ça », mais il y a des explications. La première, c'est que ce suivi médical réglementaire comprend de nombreux examens et il faut bien admettre que certains, d'un point de vue prévention sanitaire, sont un peu plus importants que d'autres. Ce sont tous ceux que nous avons inclus dans le suivi médical des clubs de première division. Si on s'en tient à ces examens là, on est très, très proche des 100%. Le trou qu'il y a dans les examens qui n'ont pas été réalisés cette année, ce sont pour d'autres examens, pour lesquels la mise en place est un peu plus délicate, ou qui sont réalisés en fin de saison, période où les athlètes sont un peu moins motivés. Pour cette année, c'est sur ces examens là que nous n'avons pas été les plus performants. Il n'empêche que ces examens sont obligatoires, réglementaires et qu'on doit avoir pour objectif de les faire réaliser par nos athlètes. On espère bien y arriver dans les deux années qui viennent, d'où l'objectif de 90%. Pourquoi 90% et pas 100% ? Simplement parce que, parmi nos sportifs de Haut Niveau, parmi ceux qui sont sur liste de Haut Niveau en début de saison, il y en a quelques uns qui décident d'arrêter leur carrière, d'autres qui se blessent en cours de saison et qui savent qu'ils ne seront pas sur liste l'année suivante, donc ils ne sont plus motivés pour réaliser le suivi. D'autres qui ne se blessent pas mais qui ne sont plus sur liste l'année d'après parce qu'ils sont mauvais, il faut dire ce qu'il en est, donc ils ne réalisent plus le

suivi et on arrivera jamais à 100%. J'aimerais qu'on arrive au dessus des 90% mais voilà pourquoi cet objectif.

L'encadrement des équipes de France, une autre mission qui nous est confiée par le Ministère. Il n'y a rien de particulier, cela représente 38 journées de présence sur le terrain et 133 journées par nos kinésithérapeutes. Il n'y a pas eu de problème particulier cette année. Je n'ai pas de commentaire à faire.

Depuis cette année, nous avons mis en place un suivi médical complémentaire et qui concerne uniquement les sportifs faisant partie de la liste ambition 2012. Ce suivi comprend des examens des membres supérieurs, des membres inférieurs et des compléments de bilan sanguin. Ce suivi a pour but une prévention des blessures de l'appareil loco moteur mais aussi une optimisation de la performance. La mise en place en 2009, n'a pas encore été complète mais on espère bien dès l'année prochaine, réussir à le faire dans de très bonnes conditions.

Je voulais reparler du suivi médical des clubs de première division, ce suivi est encore optionnel pour deux saisons, il sera ensuite obligatoire d'ici 3 saisons pour l'ensemble des clubs courant sur les deux championnats de France des clubs de D1 Triathlon et Duathlon. Malheureusement pour la première année, il y a une très faible participation, seul un club de Duathlon et un club de Triathlon ont pris part à ce suivi. On ne peut pas blâmer les autres puisque, pour l'instant, ce n'est pas obligatoire mais je les incite fortement à s'y mettre, avant que l'obligation n'entre en vigueur. En effet, cela risque d'être compliqué, de passer d'aucune réalisation sur une année, à la réalisation complète du suivi sur l'autre.

Je vous remercie. Est-ce qu'il y a des questions sur le médical ?

Philippe LESCURE : Merci François. Je voulais saluer l'arrivée parmi nous de Monsieur Guy BRUNET qui représente ici le Comité Régional Olympique et Sportif de Poitou-Charentes. Merci d'être présent à notre Assemblée Générale Fédérale.

Nous allons donner la parole à Françoise HUOT-JEANMAIRE pour la Commission Nationale Outre Mer.

- **Commission Nationale Outre Mer**

Françoise HUOT-JEANMAIRE : Bonjour. La Commission Nationale Outre-Mer.

En préambule, je voudrais rappeler que les Ligues Outre-Mer ont en commun d'être différentes des Ligues métropolitaines, dans leur fonctionnement, en lien avec leurs territoires d'appartenance et leurs statuts, et surtout, d'être différentes les unes par rapport aux autres, toujours pour les mêmes raisons.

Je rappellerai pour information, il est un peu plus de 11h, à Poitiers, à Tahiti il est minuit, en Guadeloupe et en Martinique, à cette heure ci, il est 6 heures du matin, à la Réunion il est 14h et chez nos amis de Nouvelle Calédonie, il est 21 heures. C'est peut-être là que commencent à s'inscrire nos différences...

La Commission Nationale Outre-Mer a été créée lors de la dernière Assemblée Générale Fédérale, en février 2009, avec la mission de mettre en œuvre des actions spécifiques, visant à développer nos pratiques, dans les Départements, Territoires et Collectivités Françaises d'Outre-mer.

Elle remplace la Mission Outre-Mer mise en place en 2005, qui était alors rattachée à la CNDAT.

La CNOM tend à optimiser la couverture territoriale d'Outre-mer, et notamment promouvoir la discipline dans des contrées françaises où elle n'est pas encore structurée, développer les relations entre les Ligues ultramarines fédérales, et les pays de leurs zones géographiques.

Elle est constituée de Responsables désignés par les Ligues Outre-mer : Serge TIBURN pour la Martinique, Félix DINANE pour la Guadeloupe, Eric MUNIER pour la Nouvelle Calédonie, Eric ZORGNOTTI, représentant le Président COSTA, pour la Fédération Tahitienne de Triathlon (en

convention avec la F.F.TRI.), Françoise HUOT-JEANMAIRE pour l'Île de la Réunion, Stéphane ZIMMER et David MANGEL en tant que Cadres de la Direction Technique Nationale.

La CNOM est ouverte à toutes les autres Commissions Nationale Fédérales, de façon transverse, au regard des thèmes à traiter.

Après une dernière réunion de la Mission Outre-Mer le 13 février 2009, la Commission Nationale Outre-Mer nouvellement créée (le 14 février 2009) s'est réunie téléphoniquement en avril 2009, autour de trois thèmes : le Challenge Outre-Mer, la Double appartenance, la formation.

Si la prochaine réunion n'a pas eu lieu à l'heure où s'écrit ce rapport de Commission, elle a eu lieu à l'heure où il se lit, une réunion physique de l'Outre-Mer ayant lieu traditionnellement, pour des raisons de facilité économique, la veille de l'Assemblée Générale Fédérale.

Le Challenge Outre-Mer a été reconduit en 2009, pour la deuxième année consécutive, et comme prévu, c'est le Duathlon qui a été support à la compétition des Athlètes Ultramarins. Le bilan de ce Challenge, même s'il n'a pas encore été abordé en commission, laisse apparaître un manque certain d'investissement (3 équipes au total).

Ainsi, le dilemme persiste. Faut-il organiser ce Challenge sur les Territoires ultra-marins, à tour de rôle, en sachant que ce sera un véritable gouffre financier pour les équipes amenées à se déplacer, et que la confrontation de masse, tellement souhaitée par nos athlètes, risque d'être tout aussi réduite, faute de moyens financiers pour multiplier les équipes ?

Faut-il continuer à dynamiser ce Challenge sur le Territoire national, lui donner une réelle priorité partagée par toutes les Ligues ultramarines, en sachant que la confrontation est au rendez-vous, puisque le support choisi qu'est la coupe de France des Clubs permet au moins à nos athlètes de courir aux côtés des équipes clubs de toute la France métropolitaine ?

Faut-il l'ouvrir aux Jeunes, privilégier cette compétition, plutôt que le championnat de France des Ligues, et ainsi donner un peu plus de force à ce rendez-vous ultramarin ? Mais peut-être faut-il se poser simplement la question : « pourquoi un challenge Outre-Mer ? ».

Pour que les Triathlètes Ultramarins courent dans la confidentialité de leurs territoires ? Pour qu'ils se mesurent entre eux, mais aussi avec quelques centaines d'autres athlètes ? A l'heure où je vous parle, je n'ai pas de réponse, là j'en ai un peu plus... et j'espère que les prochains débats de la CNOM sauront éclairer ma lanterne !

La « double appartenance » est régulièrement évoquée, et semble représenter un enjeu fort pour nos Ligues. Toutefois, ce dispositif qui existe seulement à la F.F.C. doit absolument être pensé et adapté aux spécificités du Triathlon, s'il doit être mis en place, d'autant que nos territoires d'Outre-Mer sont encore très peu développés, en termes de licenciés, et sont loin derrière le cyclisme (6 200 licenciés en Cyclisme Outre-Mer et 1 190 en Triathlon).

Rappelons que la « double appartenance » permet à des athlètes originaires de l'Outre-Mer et licenciés dans des clubs sur le territoire national, voire dans d'autres territoires ultramarins, de courir sur certaines épreuves, dans un cadre très réglementé, pour leur club Outre-Mer d'origine.

Seul un état des lieux très détaillé sur chaque territoire de nos Ligues Outre-Mer pourra permettre d'appréhender les besoins et d'intégrer une telle mesure à notre règlement intérieur. Précisons en effet qu'un tel dispositif ne peut avoir de valeur en dehors de la discipline concernée.

La Formation, « nerf de la guerre du développement » pour toutes les Ligues, les Clubs, est certainement le problème le plus crucial, le plus urgent à traiter pour garantir la pérennité de nos structures ultramarines. En effet, les formations (hors BF5) se déroulant sur la France métropolitaine, nos cadres en sont quasiment exclus, du fait de coûts de déplacements très élevés.

Là aussi, un état des lieux doit être effectué, et de nouvelles dispositions devront être prises pour ne pas pénaliser l'Outre-Mer.

Perspectives à venir. A voir par rapport à la validation Fédérale. Des projets ont été présentés cette semaine et à l'heure où j'écrivais ce compte-rendu, on n'avait pas encore terminé ce travail avec le Bureau, il n'y avait pas eu de validation.

Un travail doit être finalisé, afin d'identifier sur chaque territoire les ressources locales, pour permettre de former plus d'entraîneurs, dans nos Ligues éloignées. Lors d'un déplacement de Cyril GAUTIER, à la demande de la Ligue, à l'Île de La Réunion, en novembre dernier, des rencontres avec le CREPS, la DRJS et la Région nous invitent à nous interroger sur des possibilités de mutualisation des moyens locaux de formation (techniques, financiers...) afin d'organiser des Formations Fédérales sur place, et pourquoi pas, de les ouvrir aux Fédérations voisines (membres de l'ATU).

De façon plus informelle, je suis sollicitée, en tant que référente pour l'Outre-Mer, sur des questions plus spécifiques à nos « différences », nos spécificités, nos statuts. Ainsi, nous avons intégré dans notre Réglementation, la possibilité pour la Fédération Tahitienne de Triathlon d'accéder aux titres de champions de France.

En effet, même si Tahiti est érigée en Fédération, c'est un Territoire Français. Ainsi, Tahiti n'est pas reconnu par le CIO en tant qu'entité autonome, mais l'est par l'ITU. Il était logique que les Athlètes Tahitiens, puisqu'ils sont français, accèdent à ces titres. Des situations comme celle-ci sont fréquentes et demandent une attention et un traitement particuliers. S'il revient à chaque Ligue d'Outre-Mer, d'élaborer son projet de structuration et de développement de notre sport, sur son territoire, il appartient à la CNOM d'accompagner ces projets, d'en faire émerger de nouveaux, de partager les expériences au regard de la diversité des territoires, de la richesse des zones internationales dans lesquelles elles sont situées.

Au delà, j'appelle de mes vœux que les Ligues d'Outre-Mer soient moteur dans les relations internationales, au regard de la proximité qu'elles ont, chacune dans leurs Zones, avec les différents continents.

Je remercie mes collègues Ultramarins, les Cadres de la DTN, pour leur travail et leur disponibilité.

Philippe LESCURE : Merci Françoise. Je profite de cette intervention pour saluer plus particulièrement nos amis d'Outre Mer qui représentent chacun des territoires qui ont été cités, qui sont tous présents. En retour, je voulais vous exprimer combien la Fédération française de Triathlon est de manière permanente, et le sera de plus en plus, attentive pour que le Triathlon, le Duathlon, le Bike and Run, puissent se développer dans nos Territoires. Vous êtes l'image de notre Fédération aux 4 coins du monde et nous y sommes très attachés et sensibles. Merci d'être là.

Nous allons poursuivre la matinée. Nous clôturerons avec les Commissions Nationales de la Réglementation, Jean-Michel BUNIET, puis Dominique FRIZZA et ensuite nous céderons la parole à Monsieur BAUDAIN **Jean-Michel BUNIET** : Bonjour à tous, je tâcherai d'être bref. Un rapide compte-rendu pour rappeler que la Commission Nationale de la Réglementation travaille dans un cadre assez stricte, assez compressé, à la fois dans les délais (je rappelle qu'on a une réglementation sportive tous les ans à sortir au 1^{er} novembre, la saison n'étant pas finie, tout le monde ne nous remonte pas forcément dans les délais ces desiderata comme on le souhaiterait). On travaille de manière très comprimée et parfois, dans la précipitation, j'espère que les dispositions qui ont été prises nous permettront d'être plus sereins et de proposer des textes mieux élaborés.

Je rappelle également que la Réglementation Générale Sportive s'adresse à tous, du Nord Pas-de-Calais au Languedoc Roussillon, de l'Alsace à la Bretagne et même aux Territoires Ultra Marins. Tout le monde doit appliquer cette même réglementation et uniquement celle-ci. Toute dérogation ne peut-être accordée qu'à titre d'essai à une ligue pilote éventuellement et avec l'accord du Comité Directeur. Je tiens à apporter ces précisions pour ne pas voir fleurir des réglementations exotiques d'ici et de là. Quand je dis « exotique » je ne pense pas aux Territoires Ultra Marins.

Hormis le secteur sportif, nous officions également dans le domaine des textes officiels, des textes qui sont présentés généralement en Assemblée Générale ou en Comité Directeur. Cette année, nous avons principalement travaillé sur la modification des statuts, leur évolution, le règlement intérieur des Ligues et de Comités Départementaux. Dans la même veine, il nous faudra travailler tout au long de l'année à venir, avec Guillaume, sur la mise en œuvre de ces statuts, et surtout au niveau des Comités Départementaux. Je pense que les Ligues ont joué le jeu et ont fait évoluer leurs statuts, je ne suis pas convaincu que les Comités Départementaux en aient fait de même. Donc, nous allons reprendre tous les Comités Départementaux, et vérifier que les statuts ont bien évolué.

Avant dernier rôle de la Commission, celui qui consiste à la mise en forme des textes qui régissent notre fonctionnement général, c'est-à-dire les Commissions, mais surtout des labellisations. Depuis 2005, nous n'avons pas publié ces textes sur papier, nous allons nous y efforcer avant le mois de juin 2010. Il nous reste 5 mois pour pouvoir éditer ces textes et revoir tous les responsables des secteurs concernés. Nous devons aussi travailler avec la DTN, afin de revoir toutes nos structures labellisées, tout ce qui a pu être écrit précédemment et qui est à remettre en œuvre puisque des décisions ont été prises en s'appuyant sur des textes qui semblent obsolètes.

La dernière mission que l'on s'est fixée est celle de conseil, sur les textes que vous êtes amené à utiliser ou à rédiger, que ce soit pour les commissions, les Ligues, les Comités Départementaux. Je constate avec joie que beaucoup d'entre vous ont pris bonne note qu'il fallait maintenant être très rigoureux dans l'élaboration de nos textes. Nous évoluons dans un monde de plus en plus procédurier et tous ceux qui peuvent trouver des failles à nos textes les utilisent pour dépasser et détourner le système. Nous sommes à votre disposition pour que vous puissiez structurer vos documents et que vous ne vous fassiez pas piéger.

Je vous remercie et bonne saison à tous.

- **Commission Nationale Sportive**

Philippe LESCURE : Merci Jean-Michel. Dominique FRIZZA, Président de la Commission Nationale Sportive.

Dominique FRIZZA : Monsieur le Président. Un petit rappel concernant la constitution de la Commission Nationale Sportive : Catherine GROSSETE, secrétaire de Ligues et arbitre / Elisabeth BARRAUD, présidente de ligue / Jacky BAUDRAND, président de club de 1ère Division et organisateur / Dominique SAGARY, président de la CNGE / François LHUISSIER, président de la C.N.M / Thibaud MASSON, C.T.L en Poitou-Charentes et triathlète / Bertrand HAUDEGOND, entraîneur de club et triathlète / Cyril NEVEU, ancien athlète de H.N et un peu absent, trop souvent absent / Frank BIGNET, D.T.N, et moi-même.

Je peux dire que c'est une C.N.S composée de personnes de terrain, toujours impartiales et souvent intransigeantes, et ayant acquis l'expérience et la sagesse pour prendre des décisions justes dans le strict respect de notre réglementation, et dans l'intérêt du triathlon.

Je peux dire aussi que nous ne manquons pas d'inviter, quand l'ordre du jour le justifie, des intervenants qui enrichissent les débats ; force est de constater que ces invitations ont souvent peu d'écho.

Nous remercions Fabien CARCUAC et Pierre ZIZINE pour leurs interventions efficaces.

Deux missions pour la CNS. Une mission de contrôle. Nous validons les résultats des Grandes Epreuves Fédérales. C'est la validation des quotas de qualifiés attribués aux Ligues Régionales pour les divers championnats et Coupe de France. Nous contrôlons et validons les mutations – des clubs, des équipes, des athlètes participant aux Championnats de France des Clubs.

Il est à signaler que la C.N.S n'a pas été saisie pour Appel et n'est que rarement intervenue pour traiter, arbitrer telles demandes dérogatoires ou autres infractions à la R.G.F. Nous y voyons un signe positif d'une meilleure connaissance de nos textes règlementaires et de la rigueur de la C.N.S.

La CNS a également une mission de force de proposition. Pour cette saison 2009, peu de grands chantiers au compte de la CNS au regard d'une année transition «de mise en place». Néanmoins, il est à noter une forte implication dans le projet des 1/2 Finales Nationales Jeunes de Triathlon que je revendique, une réflexion sur les Groupes d'Âges, sur le statut des athlètes à double nationalité, une relation privilégiée fondée sur le dialogue et l'écoute avec les clubs de D1 et D2, tout cela permettant de faire évoluer de façon consensuelle les textes règlementaire de nos divers championnats. A noter également, une analyse sur la composition des équipes de 1ere et seconde division de triathlon, notamment en termes de jeunes sur liste et d'étrangers, et la mise en chantier d'une modernisation de nos règles de course sur tous les types de compétitions.

Les prospectives pour la saison 2010. L'ordre du jour des travaux répondra au cahier de commande du Plan de Développement fédéral, à savoir: une évolution, si nécessaire, de certaines de nos Grandes Epreuves Fédérales (Championnats de France individuels des ligues, Coupe de France des Clubs). Il faudra que nous poursuivions la réflexion sur l'évolution de nos Grands Prix de Triathlon et de Duathlon. Il faudra que nous entamions une réflexion sur la protection de notre public jeune et des structures formatrices. Il faudra faire un bilan sur l'obligation de Label Ecole de Triathlon** faite aux clubs de 1ere Division et proposer d'éventuelles évolutions.

Pour l'ensemble de ces travaux nous ouvrirons les portes de la C.N.S aux membres des commissions concernées pour une réflexion transversale et des propositions consensuelles.

Merci de votre confiance et de votre écoute.

Philippe LESCURE : Merci Dominique. S'il y a des questions, vous levez la main. Il reste une Commission, c'est Guillaume FRITSCH, pour la Commission de Surveillance des Opérations Electorales. Je pense que ça devrait aller vite.

- **Commission de Surveillance des Opérations Electorales**

Guillaume FRITSCH : Bonjour à tous. Effectivement comme il n'y pas d'élections, la Commission n'a pas eu à travailler cette année. Nous sommes prêts pour le prochain rendez-vous ! Je vous remercie.

Philippe LESCURE : Merci Guillaume. Nous avons donc terminé pour ce matin le tour de table, ou plutôt le tour d'horizon de nos Commissions Nationales et je pense que c'est important que nous puissions avoir cette présentation synthétique qui permet, je crois, d'avoir une lisibilité très large des travaux que vous menez tout au long de l'année et je vous en remercie. Pour clôturer cette matinée et avant de vous inviter au déjeuner, je vous précise que nous reprendrons à 14 heures précises, et je vous remercie de respecter cet horaire. Aussi, nous reprendrons par le très digeste rapport financier du Trésorier, c'est habituel, juste après le repas, en principe, les chiffres passent mieux. Je vais laisser la parole à Monsieur Alain BAUDAIN, Conseiller Régional qui nous fait l'amitié d'être présent.

Monsieur le Conseiller régional, je vous laisse le micro.

5. Intervention d'Alain BAUDAIN, Conseiller Régional

Alain BAUDAIN : Merci Président de m'avoir invité. Au nom de la Région Poitou-Charentes, je suis très heureux de représenter la Présidente Ségolène ROYAL, qui m'a demandé de vous saluer et, en tant qu'élu régional chargé des Sports, tout naturellement, j'ai accepté avec plaisir cette invitation.

Mais contrairement à ce que vient de dire le Président de la Commission Election, dans 1 mois et demi, il y a d'autres échéances électorales, au niveau de la région. Votre serviteur ne bridant aucun

mandat, c'est sûrement une de ses dernières Assemblées Générales de fédération. Je prends un peu de recul. Mon implication dans le domaine du sport est ancienne. En effet avant d'être maire de Niort, j'ai été adjoind aux sports pendant longtemps de cette commune, qui a été ville de tous les sports.

Quand j'ai pris les sports au niveau de la région, j'ai essayé de mettre en place une politique sportive dynamique, et cela n'a pas toujours été facile, dans la mesure où ce n'est pas une compétence obligatoire. Aussi, il faut parfois « ramer » vis-à-vis des collègues. Mais avec l'aide de mes partenaires et à l'échelle régionale, je me suis appuyé sur le CROS pour mettre en place la politique sportive.

C'est tout naturellement que nous avons accompagné de nombreuses Ligues et Comités, dont la Ligue de Triathlon qui a en son sein des personnes dynamiques, autour de Monsieur LORIGNY et Monsieur BAUDRON qui sont des piliers. Il y a une volonté réelle de faire en sorte que votre discipline sportive soit bien représentée au niveau du Poitou-Charentes, à la fois en terme de clubs présents sur le territoire puisqu'il y en a 17 je crois, mais aussi en terme d'animation, de communication, notamment avec Parthenay qui accueillera cette année, je crois, la coupe de France des Clubs. Je pense qu'on sera à la hauteur au niveau de l'accueil, même si Parthenay est une ville moyenne, et je suis certain que ce sera un bel événement. Dans quelques mois il y a une autre épreuve de D2, au niveau de SAINT CYR. Ce sont des épreuves qui permettent aussi de faire connaître et reconnaître le Triathlon.

En ce qui concerne la région Poitou-Charentes, nous accompagnons ces clubs amateurs, et nous avons passé une convention d'objectifs avec votre Ligue Régionale. Ce n'est pas un accompagnement énorme mais ce sont quand même 75.000 euros qui sont injectés dans les différentes manifestations de la Ligue. Notons qu'il y a des retombées pour la Région Poitou-Charentes. Dans le cadre de la mise en place de l'agenda 21 du sport, notre Région et la Ligue de Triathlon, les comités et les clubs sont tout à fait en phase, et je dois dire que votre discipline est exemplaire en la matière.

Nous avons souhaité en région que la pratique du sport pour tous se développe, et j'ai utilisé une compétence obligatoire qui est celle des lycées et de l'apprentissage pour mettre en place le ticket sport. Je peux vous garantir que le ticket sport a eu un succès pour les licences sportives et pour lesquelles il y a eu des retombées puisque ce sont plus de 13.500 tickets sport, toutes disciplines confondues mais y compris le Triathlon qui en ont bénéficié. Parmi les Ligues Régionales, la Ligue Poitou-Charentes a eu une augmentation relativement importante. Je pense que ce n'est pas étranger à cette politique que nous avons mis en place par le ticket sport vers des jeunes qui sont venus, y compris dans votre discipline. Mais c'est aussi lié à l'attractivité de votre discipline qui s'adresse aussi à ce genre de public.

Notre région est fière d'accueillir le premier pôle France de sport adapté. Le Triathlon pourrait peut-être s'ouvrir davantage en direction du sport adapté. Je crois que dans cette façon d'accueillir, le triathlon peut avoir sa place. Au même titre que vous l'avez pour le handisport, même si ce n'est pas toujours évident.

En assistant à votre Assemblée Générale, je remarque beaucoup de rigueur, de travail dans les travaux présentés par les responsables de Commissions. On perçoit toute la volonté de faire en sorte que ce sport soit vraiment exemplaire.

J'étais en train de me dire que je rentrerais bien dans une des commissions. La Présidente de la commission Outre-Mer m'a fait un peu rêver, avec les décalages horaires, et puis il doit y avoir beaucoup de voyages mais après j'ai entendu qu'il y avait des conférences téléphoniques. Si c'est pour être au téléphone !!! Mais c'est vrai que c'est important, et qu'il n'y pas beaucoup de fédérations qui ont cette démarche, cette dynamique là en direction de tous nos amis d'Outre Mer est assez rare.

Pour en terminer, je voudrais rappeler l'importance du mécénat, au niveau du sport, et c'est ici une initiative partagée entre la région et le comité régional olympique sportif. C'est vraiment très important. Avec la réforme des collectivités territoriales, nous pouvons être inquiets, notamment si

d'aventure, la clause de compétences générales n'était pas maintenue. Je pense que le sport pourrait en souffrir. Aussi, il faut une réelle volonté sur nos territoires de travailler pour le sport, avec le CNOSF et les Fédérations. Je sais que votre Fédération sera à nos côtés pour faire en sorte que l'échelle des régions ne soit pas occultée pour le développement du sport.

Je ne vais pas vous brosser toute la politique sportive de la région, d'autant qu'il y a aussi des démarches similaires dans d'autres régions. Je voulais dire que j'ai fait augmenter le budget sport de la région de 150%, ce qui n'est pas trop mal. Je pense que cela s'est fait au service de la politique de développement du sport.

Merci d'avoir choisi la région Poitou-Charentes pour faire votre Assemblée Générale, je suis très heureux que vous soyez accueillis au Futuroscope, qui est aussi un site emblématique de notre région.

Philippe LESCURE : Merci Monsieur le Conseiller Régional. Je voulais juste, pour clôturer cette matinée et pour répondre à vos propos, remercier à mon tour la région Poitou-Charentes pour l'aide que vous apportez au Triathlon en particulier, au sport en général. Je salue l'augmentation que vous avez bien voulu faire adopter pour le soutien au sport. Je rappelle aussi l'importance des partenariats avec les collectivités locales et territoriales, elles sont les premiers partenaires du mouvement sportif, il faut le dire. Les sommes que les collectivités investissent dans le sport sont plus importantes et, dans un rapport de 1 à 100 dans le budget de l'état, je crois qu'il faut en être pleinement conscient. Je voulais préciser aussi que, dans les jours qui viennent, le Comité National Olympique et Sportif, dont je suis membre du Conseil d'Administration et Président de la Commission Financière, va entamer une campagne de sensibilisation, conduite par le Président MASSIGLIA, justement sur la réforme des collectivités locales et territoriales. Réforme qui nous inquiète. Les hypothèses qui pèsent sur le maintien de la clause de compétences générales nous soucient. Le mouvement sportif va être très attentif et vigilant. A travers les supports de communication, l'Equipe et d'autres médias, le mouvement sportif fera connaître ses inquiétudes et ses positions, car, je crois, qu'il est important qu'un grand mouvement (je rappelle que nous rassemblons 16 millions de licenciés) réaffirme son engagement et sa place dans les grands sujets qui intéressent l'évolution de notre société. Nous serons présents dans ces débats. D'avance je remercie les élus locaux d'intervenir pour que les réformes nécessaires puissent se faire en préservant cette richesse très importante que constitue le développement du sport dans nos Territoires.

Merci d'être venu assister à nos travaux. Merci pour vos bons mots et je vous exprime aussi le plaisir que nous avons d'être ici en Poitou-Charentes, à Poitiers, dans ce lieu un peu magique et symbolique du Futuroscope. Je clôture cette matinée, je vous invite à rejoindre le déjeuner. Nous reprendrons à 14 heures. Bon déjeuner. Bon appétit.

Je vous propose que nous reprenions le cours de notre Assemblée Générale. Merci de votre attention, merci de vous asseoir.

Je vous invite à reprendre nos travaux et je passe la parole à Denis JAEGER, Trésorier Général, qui va vous présenter le rapport financier. Merci.

5. Rapport Financier du Trésorier Général

Denis JAEGER : Vous avez été destinataires, par mail, des différents documents financiers et budgétaires de la saison écoulée et je ne doute pas que, comme d'habitude, vous les ayez étudiés scrupuleusement.

Depuis quelques années, ces documents sont établis en interne par notre comptable Odile et vérifiés par notre Commissaire aux Comptes de la société KPMG. Les meilleurs rapports n'étant pas forcément les plus longs, je vais passer tout de suite aux chiffres importants de l'exercice écoulé.

Le résultat net de l'exercice, premier chiffre important. Depuis le temps que je vous le répète, vous savez maintenant que le résultat net c'est la différence entre nos recettes et nos dépenses, après intégration des différents stocks, amortissements, taxes et dotations diverses. C'est le véritable témoin de la gestion fédérale. Ce résultat net comptable est bénéficiaire de 23.867 euros. Ce chiffre est obtenu par un excédent de 76.997 euros de la gestion courante de la fédération, duquel je déduis un déficit de 48.600 euros sur le triathlon de Paris, duquel je retranche encore 4.530 euros d'impôt sur les sociétés. Donc 23.867 euros, cela fait exactement 0,64% de résultat après impôt. C'est encore un résultat correct mais il aurait pu être excellent si nous n'avions pas ce déficit important sur le triathlon de Paris. Il faut impérativement qu'en 2010 cette épreuve ne soit plus un fardeau pour nos finances et, qu'éventuellement, elle nous ramène quelques espèces sonnantes et trébuchantes. « Sonnantes », on comprend assez bien, mais pourquoi est-ce qu'on dit « espèces trébuchantes » ? Pas pour faire trébucher le Trésorier, qui a encore un équilibre international, même après les redoutables spécialités régionales d'hier soir. Mais parce que, un trébuchet c'était une petite balance qui servait à peser l'or, d'où « sonnante et trébuchante ». Vous aurez au moins appris quelques choses à l'AG. Pour en revenir à nos moutons, ou plutôt à notre résultat, sachez tout de même que le résultat aurait pu être de 33.867 euros mais que le Bureau Directeur, a décidé, avant la clôture des comptes, d'affecter 10.000 euros supplémentaires à l'aide à la professionnalisation des ligues. C'est ce qu'on appelle parfois un joli geste. Merci le Bureau Directeur.

Deuxième chiffre important, le résultat cumulé ou les fonds propres. Le Bureau Directeur vous propose d'affecter les 23.867 euros de résultat au report à nouveau, ce qui aura pour effet de faire passer le résultat cumulé de +297.176 euros (à la fin du dernier exercice) à +321.043 euros. Plus de 320.000 euros, certains l'ont déjà annoncé ce matin, c'est confortable mais cela ne représente toujours que 31 journées de fonctionnement pour la fédération. Ce qui fait juste une journée de plus par rapport à l'année dernière. Je vous rappelle que notre Commissaire aux Comptes me rappelle chaque année qu'il serait bon que nous ayons deux mois de réserve de fonctionnement mais nous lui répondons aussitôt que nous sommes déjà très contents avec 1 mois car nous avons connu, à la Fédération, des périodes (ça fait une quinzaine d'années) plus incertaines où il y avait un mois de retard plutôt qu'un mois d'avance. Donc, on peut considérer que nous avons deux mois de réserve de plus qu'il y a 15 ans. Mais bon, notre Commissaire aux Comptes sait que nous travaillons sérieusement, alors il n'insiste pas trop.

Encore quelques chiffres rapidement. Pas trop car je ne voudrais pas vous assommer. Nos dépenses annuelles s'élèvent à 3.742.770 euros, ce qui, ramené à la journée, ramène un chiffre de dépenses journalières de 10.250 euros. 10.250 euros dépensés chaque jour de l'année. Heureusement que les recettes sont plus élevées de 70 euros et les recettes ramenées à la journée c'est 10.320 euros.

Guillaume a déjà commencé à vous projeter les diapositives. La répartition des charges sur l'année 2009. Vous voyez que le tiers de nos dépenses va au développement. 1/5 de nos dépenses va à la performance, un petit 1/3 au fonctionnement et 16% aux activités statutaires.

Au niveau des recettes, la moitié vient de nos ressources propres (les adhésions, les licences, les agréments d'épreuves), un petit 15% vient de la communication marketing, 20% vient de la subvention du Ministère, vous voyez que c'est exactement la même proportion que les 20% de dépenses qui vont au Haut Niveau. En faisant un raccourci, on pourrait dire, même si ce n'est pas tout à fait juste, parce que le Ministère abonde le développement aussi, que le Haut Niveau est presque entièrement payé par la subvention du Ministère.

Toujours une diapo très intéressante qui montre à la fois le nombre de nos épreuves (c'est la courbe qui monte). De plus en plus d'épreuves. Et la courbe qui baisse, ce sont les recettes rapportées par ces épreuves. De plus en plus d'épreuves, de moins en moins de recettes, ce qui veut dire que le coût moyen des épreuves est de moins en moins élevé.

J'ai terminé le rapport.

Philippe LESCURE : Merci Denis. Y a-t-il des questions à notre Trésorier Général ? S'il n'y a pas de question, je vais passer la parole à Monsieur DE FONTAINE pour le rapport des Commissaires aux Comptes.

6. Intervention du Commissaire aux Comptes

Monsieur DE FONTAINE : Bonjour et merci de m'accueillir à votre Assemblée Générale. En exécution du mandat que vous nous avez confié et conformément aux dispositions légales, nous avons rédigé deux rapports. Un rapport sur les comptes annuels de la Fédération, arrêtés au 31 octobre 2009 et arrêtés par votre Comité Directeur, et un rapport sur les conventions réglementées.

Concernant le rapport sur les comptes annuels, nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France et nous avons mis en œuvre les diligences nécessaires, de façon à nous assurer que ces comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. En conséquence, nous certifions que ces comptes annuels sont réguliers et sincères au regard des règles et principes comptables français et donnent une image fidèle des opérations d'exercices écoulés ainsi que de la situation financière de votre fédération au 31 octobre 2009.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des comptes annuels des informations qui vous ont été données dans le rapport du Trésorier et dans les documents qui vous ont été adressés. Voilà pour le rapport sur les comptes annuels.

Concernant maintenant l'obligation d'établir un rapport sur les comptes spéciaux, nous vous rappelons qu'il ne nous appartient pas de rechercher l'existence des conventions au sein de votre fédération mais que nous devons vous faire part des conventions pour lesquelles nous avons été avisés. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2009, nous n'avons pas été avisés de nouvelles conventions. Nous devons simplement vous faire part de la continuation de la convention existante précédemment qui concerne la rémunération au titre de sa fonction de Président de votre Président de la fédération pour un montant de 23.371 euros pour l'exercice 2008/2009.

En conclusion, je voulais simplement remercier l'ensemble des personnes de la Fédération qui nous ont permis d'accomplir notre mission dans de très bonnes conditions. Merci.

Philippe LESCURE : Merci Monsieur DE FONTAINE. Y a-t-il des questions à la fois au Trésorier Général et au Commissaire aux Comptes ?

7. Validation des comptes 2009

S'il n'y a pas de question, je vais soumettre le rapport financier du Trésorier Général au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Je vous remercie d'adopter ce rapport financier et je redonne la parole au Trésorier qui va nous parler du budget prévisionnel 2010.

8. Budget prévisionnel 2010

Denis JAEGER : Le budget prévisionnel, une légère évolution dans la présentation. Avec Bernard SAINT JEAN, nous avons prévu une petite projection.

Les produits. Les recettes prévisionnelles 2009/2010 sont estimées à 3.880.000 euros, j'arrondis. Pour mémoire, les recettes des exercices précédents étaient de 3.766.000 l'an passé, 3.545.000 il y a deux ans et 3.090.000 il y a 3 ans. Encore une augmentation des recettes prévues. Ces recettes proviennent des adhésions qui regroupent les affiliations clubs, les licences adhérents, les licences manifestations, les pass journée et les mutations. Elles proviennent aussi des partenariats divers : espaces pub, tenues courses, etc. Les recettes proviennent aussi des activités sportives, les pensions

aux différents CREPS, les stages de formation. Elles proviennent des grilles de prix, même si elles ressortent immédiatement et des recettes que nous devons avoir pour le triathlon de Paris. Les recettes proviennent enfin des subventions du Ministère et de divers produits financiers.

Pour 2010, le camembert de répartition est à peu près le même que l'an dernier, c'est-à-dire, 50% qui vient des adhésions et 20% du Ministère. La part du partenariat privé est un peu prévue en baisse, à 10%.

Quelles sont nos prévisions pour établir ce budget ? Une augmentation du nombre de clubs et de licenciés que nous avons estimé à 153.000 euros. Les recettes des activités sportives qui devraient augmenter de 25.000 euros. Vous voyez l'évolution sur le graphique. Evolution des recettes à la hausse. En 2010, il n'y a pas que des augmentations de prévues, un peu moins de partenariat de prévu. Pas forcément en cash parce que, pour le moment, nous n'avons pas affiché les échanges de marchandises ou services parce que les contrats ne sont pas validés, donc ils ne sont pas inscrits. Cela ne jouera pas sur la balance puisqu'ils sont à la fois en recettes et en dépenses. Nous prévoyons une augmentation de la subvention du Ministère de 18.000 euros. Voilà la répartition de nos recettes. Vous voyez sur un graphique l'évolution des recettes, l'évolution du partenariat des dernières années, et prévisionnel, et l'évolution plutôt négative du Ministère que nous espérons en légère hausse cette année.

Sur le volet des charges, les dépenses prévisionnelles sont estimées au même montant que les recettes à 3.875.510 euros. Le budget est présenté, comme d'habitude, à l'équilibre. Pour mémoire, je vous ai mis en dessous les dépenses des précédents exercices. 3.743.000, 3.410.000 et 3.040.000 euros. Au niveau des dépenses, il y a 3 chapitres principaux : les activités statutaires, les activités sportives et le fonctionnement.

Les statutaires, vous avez les instances administratives (l'AG, les différents Bureaux et Comités Directeur et les commissions, marketing communication, les dépenses d'assurance, les publications officielles). Dans les activités sportives il y a deux volets : la performance qui regroupe la préparation olympique, les équipes de France, les pôles, la recherche, l'équipement, le matériel, l'encadrement médical et la partie développement : les grandes épreuves fédérales et le triathlon de Paris. Dans le développement aussi : le matériel, la formation, les échanges internationaux, l'animation territoriale, le médical, la lutte contre le dopage, etc. Tout cela rentre dans nos dépenses de développement et activités sportives.

Au niveau du fonctionnement, les gros postes sont : l'administration du siège fédéral (téléphone, poste, fournitures, informatique), le remboursement de notre crédit, le grand poste des salaires, les déplacements des élus, des cadres avec une répartition du camembert qui est presque identique à celle de l'an dernier. 1/5^{ème} pour la performance, un gros 1/3 pour le développement, un petit 1/3 pour le fonctionnement, le reste pour les activités statutaires.

Les dépenses en augmentation pour la prochaine saison seraient les coûts d'assurance plus élevés. Quand il y a plus de licenciés, il y a plus d'assurances à payer. Des dépenses en augmentation pour la préparation olympique et les différents collectifs jeunes. Le coût d'encadrement médical des équipes de France qui est plus élevé car auparavant il était entièrement prise en compte par le Ministère et il ne le sera plus. Plus d'aides fédérales aux grandes épreuves fédérales. Le triathlon de Paris déménageant sous la Tour Eiffel, ça sera bien évidemment plus cher à organiser. Les différentes commissions m'ont soumis des budgets, pratiquement tous, en augmentation.

Les dépenses supplémentaires seront : plus d'aide aux ligues régionales, qui passent à 145.000 euros. Plus de développement et d'animation territoriale, plus d'argent pour la lutte contre le dopage. Les dépenses supplémentaires, c'est la version 2 de notre logiciel d'inscription en ligne. Une augmentation sensible de la masse salariale avec la création d'un nouveau poste et des augmentations de salaire.

Un petit graphique pour vous montrer l'évolution des dépenses. Par secteur : développement à gauche, performance à droite. L'évolution des dépenses de fonctionnement et les activités statutaires.

Je vous propose de nouveau ce budget à l'équilibre et que faisons-nous une fois que le budget est adopté ? Nous suivons sa réalisation parce qu'il faut pouvoir, à tout moment, savoir et pouvoir réviser des dépenses si des recettes qui sont prévues n'existent pas. Toujours après l'adoption de ce budget, après l'Assemblée Générale, vous savez que c'est un budget provisoire, qu'il ne pourra être définitif qu'après la connaissance exacte du montant de la subvention du Ministère. C'est à ce moment là que nous pourrions re-répartir les sommes qui nous auront été affectées, voir si ça colle toujours avec notre budget initial et vous le proposer de nouveau. En général, c'est au Comité Directeur du mois de juin.

Merci.

C'était une présentation un peu générale. Vous avez eu le budget avec les lignes détaillées dans vos documents envoyés. Je suppose que certains d'entre vous l'ont imprimé. Si vous avez des questions à poser sur ces différentes lignes, n'hésitez pas.

Philippe LESCURE : Merci Denis de cette présentation, à mes yeux, assez claire, synthétique, mais qui donne les grandes orientations et la lisibilité à la fois en termes de bilan mais aussi en termes de budget prévisionnel. Je crois que c'était bien de le présenter ainsi. Y a-t-il des questions sur le budget prévisionnel ? Avec une belle unanimité vous avez levé la main alors Jean-Marc GROSSETETE, Denis Maire et Eric BRONDY, pour peu que ça ne soit pas la même question.

Jean-Marc GROSSETETE : Moi c'était par rapport au budget prévisionnel du Triathlon de Paris. Dans l'aspect ressources humaines/course, j'aurais bien aimé qu'on fasse apparaître la masse salariale du personnel fédéral qui s'attache à l'organisation du Triathlon de Paris, parce que ça prend beaucoup de ressources, ça fausse aussi le bilan du Triathlon de Paris. Il aurait été bon que ça apparaisse à cet endroit.

Denis MAIRE : Philippe, je continue parce que c'est la même question.

Philippe LESCURE : D'accord

Denis MAIRE : Effectivement, déjà dans le bilan, je n'ai pas posé la question mais on savait qu'il y avait un déficit conséquent dans le Triathlon de Paris. On n'a pas trop eu les détails. Du moins, je ne les ai pas vu dans les rapports. Par contre, j'aurais aimé, et je l'avais demandé au dernier Comité Directeur ouvert aux Présidents de Ligues, qu'on ait une lisibilité sur le budget propre au triathlon de Paris, sur cette année. Je crois que, quand on se lance dans un projet comme ça, on doit avoir un minimum de prévisionnel assez précis pour savoir dans quoi on s'engage.

Denis JAEGER : Tout d'abord, sur le bilan, le déficit exact du Triathlon de Paris, je l'ai donné dans mon rapport. J'ai dit qu'il y avait 48.600 euros de déficit pour la fédération mais le déficit réel et du double. Vous savez que nous étions à 97.200 euros. Nous sommes associés à 50% avec la société Sportys, et c'est Sportys qui prend en charge la moitié de ce déficit. Ce qui fait qu'il ne reste que 48.600 euros à notre charge. Sinon, ça aurait été 97.000. Le chiffre exact n'est pas caché et était même dans mon rapport.

Pour le triathlon de Paris 2010, il y a une rubrique spéciale dans le budget. Je vais chercher la page. Nous avons prévu le triathlon de Paris à l'équilibre, c'est dans la première page du développement. Vous avez, tout en bas, un bloc triathlon de Paris, à 453.000 euros de dépenses, avec effectivement les charges de personnel qui sont intégrées à ce bloc mais dans les charges globales de la Fédération.

Eric BRONDY : Pour moi, c'était pareil.

Philippe LESCURE : Pourquoi ne pas inscrire éventuellement les charges du personnel fédéral dans le triathlon de Paris ? C'est une vieille question qui se posait du temps où nous organisons aussi le triathlon de Nice. Je crois qu'il y a une logique cohérente et je vous la présente. Nous ne saucissonnons pas les charges de personnel fédéral sur les différents chapitres des dépenses fédérales. Je prends un exemple, on n'affecte pas le Secrétariat Fédéral qui travaille pour la Direction Technique Nationale ou pour telle commission, on ne l'affecte pas au budget de cette commission. Ce sont des charges globales qui servent l'ensemble de la gestion fédérale. Donc, elles ne sont pas affectées au titre des différentes entités, commissions ou actions. Il n'y aurait, à mon sens, pas de cohérence, qu'il en soit différemment pour le triathlon de Paris, dont je rappelle nous sommes l'organisateur responsable juridique et financier. Ce n'est pas une autre entité que la Fédération qui organise le Triathlon de Paris. Nous mettons un budget spécifique pour permettre une lisibilité. Rien ne nous y oblige dans les textes. On pourrait parfaitement avoir une ligne globale. Je pense qu'il est bon d'avoir de la lisibilité ; pour une organisation de cette nature il faut avoir un suivi budgétaire. Il est bien qu'il puisse aussi permettre la transparence, l'information mais il faut bien voir que le budget du triathlon de Paris et un des éléments du budget de la fédération. Voilà pourquoi les charges de personnel n'y sont pas affectées spécifiquement. Si nous devons le faire, ce serait relativement complexe car il faudrait évaluer quel personnel, combien de temps, etc., etc. Ce serait extrêmement indicatif et, encore une fois, à mon avis, pas significatif.

Denis JAEGER : Et puis, si nous devons le faire, notre partenaire sportif ferait de même, intégrerait ses charges de personnel sur les charges du Triathlon de Paris et personne ne serait gagnant. Le résultat serait le même. Ça serait même pire puisqu'il y aurait les mêmes recettes pour beaucoup plus de dépenses.

Philippe LESCURE : Voilà la réponse que l'on peut apporter. Je ne sais si elle vous satisfait mais en tout cas c'est la réalité.

Denis MAIRE : Nous sommes sur un budget prévisionnel, toujours sur le triathlon de Paris ; si deux mois avant l'épreuve vous voyez que vous êtes aussi dans un déficit qui est à l'égal du déficit 2009, quelle décision prendrez-vous ?

Philippe LESCURE : Nous avons dit qu'évidemment nous allons tout faire pour nous approcher d'un résultat à l'équilibre. Si deux mois avant, nous n'avions pas cette certitude, le Bureau Directeur, le Comité Directeur pourrait être interrogés. Je ne vois mal annuler une épreuve sur une hypothèse financière négative. Je pense que nous sommes partis pour organiser 2010. Nous devons tout mettre en œuvre pour réussir la qualité de cette organisation, assurer l'équilibre financier et ensuite nous en tirerons les conséquences pour l'édition 2011. Je ne crois pas qu'on puisse faire autrement, d'autant que nous ne perdons pas de l'argent par plaisir mais que, au demeurant, nos excellents résultats financiers nous permettent d'avoir une petite marge de manœuvre. Ce n'est qu'une hypothèse, qui j'espère, ne se vérifiera pas. Nous essayons de faire en sorte que l'organisation 2010 ne nous amène pas à un déficit. Si tel était le cas, je crois que la question se poserait véritablement pour 2011.

Pour faire simple et encore plus clair, je crois que la pérennité de l'organisation du triathlon de Paris passe, au plus vite, par une situation financière équilibrée. Mais, néanmoins, l'organisation d'épreuve, c'est un des exercices les plus difficiles. Les plus difficiles en termes organisationnels, vous savez de quoi je parle. Difficile en termes financiers. On n'échappe pas à cela et en plus quand on est à Paris, on se retrouve avec des coûts et des contraintes. Ce sont des opérations qui doivent s'évaluer sur le moyen et long terme. Que l'on puisse, pendant un temps, perdre un peu d'argent ne me paraît pas en soit anormal. On lance une épreuve, on a des contraintes, il faut du temps pour installer une épreuve. C'est le nombre de concurrents qui nous permettra de progresser en termes de produits. Il faut un peu de temps. Je le considère comme un investissement pour l'avenir. Il ne faut pas que cet investissement dure trop longtemps et nous pénalise.

Pour faire simple et clair, on va essayer de résoudre cette difficulté financière, on va essayer d'améliorer la qualité d'organisation et puis on en tirera les leçons et les enseignements. Il faut dire aussi qu'on se situe dans une période qui n'est pas la plus facile, la conjoncture n'est pas bonne. Les marges de manœuvre en termes de partenariat sont étroites mais nous allons y consacrer un maximum d'efforts en interne et aussi avec la société Sportys, qui est une société privée, qui elle non plus, n'a pas vocation à perdre de l'argent chaque année.

D'autres questions sur le triathlon de Paris ou sur les finances ? Elisabeth.

Elisabeth BARRAUD : Une question qui n'est pas en rapport avec le triathlon de Paris. Est-ce qu'il ne serait pas intéressant d'avoir un investissement à moyen ou long terme qui pourrait aussi peut être rapporter après au niveau du site ? Refaire correctement le site et investir.

Philippe LESCURE : Le site internet, Franck en a parlé ce matin, il y avait dans le budget prévisionnel, une proposition visant à une refonte du site internet. Pour l'instant, au titre de 2010, nous n'avons pas validé ce budget qui est assez conséquent. Néanmoins, je partage cette remarque, je crois que c'est un investissement, Franck y travaille, le budget n'a pas été acté en prévisionnel 2010 pour tenir comptes de nos contraintes budgétaires mais cela fait partie de nos perspectives. Le vice président chargé du marketing a pour mission de travailler sur le projet d'un nouveau site, de manière à ce que ça soit inscrit et traduit en termes budgétaires. Franck et les équipes vont travailler pour qu'on l'inscrive dans le budget 2011. Je suis très favorable à ce qu'on évolue dans ce secteur qui est un élément important dans l'avenir.

D'autres questions ? Denis MAIRE.

Denis MAIRE : Je reprends ce qui a été dit par Babeth et par nous. Si on donne des priorités en termes de communication, est-ce que c'est la mise en place et le développement du triathlon de Paris ou est-ce que c'est la mise à niveau d'un site internet à la hauteur de nos attentes ?

Philippe LESCURE : Le triathlon de Paris répond à un objectif de communication mais pas seulement. Nous avons repris là une idée qui nous est chère, d'avoir un évènement fédéral, emblématique de notre savoir faire, de notre fédération, de notre sport, à Paris. Bien sûr que c'est en termes d'image, bien sûr que c'est en termes de communication mais nous le voyons aussi comme un outil de développement du triathlon. En termes de communication, les projets ne s'opposent pas mais se complètent. Le site internet est, à l'évidence, un outil de communication prioritaire, mais nous n'allons pas arrêter le triathlon de Paris pour le site internet. Je crois qu'on a besoin d'une palette d'outils au service de notre communication, au service de nos disciplines afin que nous agissions à tous les niveaux. Je ne priorise pas ces deux outils mais ils sont essentiels.

Eric BRONDY : Je crois que Denis l'a bien compris ce matin, à entendre l'ensemble des rapports des commissions, le site internet est une demande de la plupart d'entre elles. Je pense que c'est aussi la vitrine de notre fédération, vu le nombre de personnes qui se sont connectées cette année, simplement pour prendre une licence.

Philippe LESCURE : Je partage complètement ce point de vue et je pense effectivement que le site internet est une priorité de la communication fédérale, notamment pour son image, et que nous avons la quasi obligation de faire évoluer ce site dans les meilleurs délais. De manière symbolique, nous avons changé de logo, commencé à moderniser l'image fédérale. C'est un symbole. Aussi, l'étape essentielle des prochains mois doit être la mise en place du site internet.

S'il n'y a pas d'autres questions, je vous propose de voter ce budget prévisionnel, et d'exprimer votre avis. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Je vous remercie pour l'adoption de ce budget prévisionnel, qui sera revu à l'issue de la discussion de la convention d'objectifs, au Ministère de tutelle, dans les prochaines semaines, avec Frank BIGNET et moi même.

On va laisser notre Trésorier poursuivre avec la présentation des coûts 2011.

9. Vote des coûts 2011.

Denis JAEGER : Coûts d'adhésion, projet 2010/2011. Comme d'habitude, un petit rappel. Sur le principe de réévaluation annuelle des coûts, qui date maintenant de l'Assemblée Générale 2002, celui-ci précisait : « *pour compenser la hausse de certains coûts de la vie, certains coûts pourront être réévalués annuellement sur la base de l'indice INSEE du coût de la vie. La variation prise en compte sera celle de l'année civile précédant l'Assemblée Générale* ».

Les coûts réévalués automatiquement sont les suivants : les droits d'organisation, les droits d'affiliations des clubs, les licences et les tarifs de remboursement.

Pour 2009, le calcul de cet indice entraîne une baisse de 0,27%. Quand j'ai appliqué ces 0,27% de baisse à l'ensemble des tarifs, et les ai arrondis à l'euro, ils ne changeaient pas, hormis quelques tarifs pour les agréments d'épreuves qui étaient au dessus de 1.000 euros. Je vous propose donc que les coûts ne soient pas modifiés pour l'année prochaine.

Voyons les coûts en détail. Concernant le bloc 2 (pass journée/accès aux épreuves agréées F.F.TRI), la proposition pour 2011 est de garder des coûts identiques à ceux appliqués en 2010. Les ligues qui le souhaitent ont toujours la possibilité de conventionner avec la fédération, afin de minimiser les parts ligues et les parts fédérales des pass journée. Ces tarifs restent inchangés pour 2011. Y a-t-il des remarques ? Oui Pierre.

Pierre BIGOT : N'aurions nous pas intérêt, au niveau des équipes, à prendre en compte le pass journée de façon individuelle et personnelle, ce qui simplifierait la comptabilisation, notamment quand une équipe est constituée de licenciés et de non licenciés ?

Denis JAEGER : Est-ce que quelqu'un souhaite réagir à cette proposition ?

Jean-Michel BUNIET : Personnellement, je rejoins l'idée de Pierre, d'autant qu'elle s'inscrit dans une démarche de développement. Dans les camemberts présentés ce matin, nous avons vu qu'il y avait quasiment autant de Bike and Run que de duathlons, donc beaucoup d'équipes composées de licenciés et de non licenciés. Le message consistant à prendre en compte l'équipe est toujours assez difficile à faire passer, d'autant que les organisateurs de Bike and Run, pour beaucoup, maîtrisent encore difficilement les règles fédérales, qu'ils trouvent particulièrement compliquées. J'abonde dans ce sens allant vers une simplification des procédures, et un réel développement de nos pratiques. D'autre part, lors d'un échange avec Pierre BARDI sur ce sujet, il est apparu qu'il rencontrait d'énormes difficultés à gérer ce type de pass journée, du fait qu'il était difficile à recenser. Pour terminer, je ne suis pas certain qu'il soit très légal d'imposer une nouvelle forme d'assurance à une équipe dans laquelle des personnes sont déjà licenciées. Pour toutes ces raisons, j'opterai pour le pass journée individuel dans une équipe.

Philippe LESCURE : Merci Jean-Michel. Cédric GOSSE.

Cédric GOSSE : Je souscris à l'idée. Néanmoins, cela représente une augmentation du prix d'inscription de l'équipe, si nous allons vers le pass journée individuel et que les coûts sont conservés à l'identique.

Denis JAEGER : En fait, cela dépendra des situations. En effet, dans le cas d'une ligue non conventionnée, le pass individuel est à 2,50 euros et l'équipe à 5 euros. Dans ce cas, il n'y a pas d'augmentation de coût pour une équipe composée d'un licencié et d'un non licencié, au contraire, alors qu'elle payait 5 euros, elle n'aura plus que 2,50 euros à régler. Il y a donc réduction de coût.

Sur triathlon sprint, super sprint et courte distance, quelque soit le nombre d'équipiers, le tarif est de 5 euros. Dans le cas d'une équipe composée de 3 non licenciés, le coût d'inscription passerait à 7,50 euros (3 fois 2,50 euros), là il y aurait une augmentation. Par contre, pour une équipe à un ou deux non licenciés, le montant d'inscription est identique, voire inférieur.

Tous les cas peuvent se présenter. Toutefois, je pense que si nous voulons nous orienter vers une simplification du dispositif, nous devons adopter le tarif unique du pass journée individuel pour chaque équipier non licencié.

Philippe LESCURE : Les propositions de Pierre BIGOT et de Jean-Michel BUNIET paraissent aller dans la bonne direction et dans le sens d'un assentiment général. Je pense qu'il serait intéressant d'adopter cette proposition, tout en gardant effectivement les mêmes tarifs pour un pass journée, quelque soit la formule (équipe ou individuel), au risque de compliquer encore les choses. Ma proposition serait d'adopter ce principe et de garder les mêmes tarifs.

Denis JAEGER : En pratique, cela simplifiera les choses, nous le voyons en observant le haut du tableau « pratique loisir ». Par contre, une précision de texte sera nécessaire.

Patrick POULET : Nous avons parlé du Bike and Run et des épreuves loisirs. Aussi, avant d'effacer des lignes, j'attire votre attention sur les conséquences que cela entraînera pour le triathlon courte distance. En effet, le pass journée était de 20 euros pour un individuel et de 5 euros pour une équipe. Les concurrents se partageaient 5 euros à 3 pour courir en équipe. Si vous modifiez les choses, comme vous le proposez, le coût passera à 20 euros par personne, soit de 5 à 60 euros pour l'équipe, si elle est composée uniquement de non licenciés.

Jean-Michel BUNIET : Dans le cas des épreuves compétition, le plus simple est d'adopter le tarif sprint du pass journée, pour toutes les équipes ou relais. Actuellement, si vous échangez avec Pierre BARDI sur la mise en place et la mise en forme des pass journée pour les ligues, vous constatez que c'est quasiment ingérable. Il passe un temps conséquent à les mettre en œuvre, il me semble important de les simplifier. Aussi, je proposerai à toutes les ligues d'adopter le tarif unique sprint du pass journée, pour les épreuves par équipes en compétition, que ce soit en relais ou en « contre la montre ».

Denis JAEGER : Pour le sprint, le super sprint et le courte distance, je suis d'accord. Pour le relais longue distance, le coût de l'équipe est à 30 euros.

Philippe LESCURE : Je voudrais juste vous faire une observation sur la forme et non sur le fond, car la discussion est tout à fait intéressante. Nous avons eu un Comité Directeur et je voudrais simplement vous faire observer combien il est difficile, en assemblée générale, de voter sur des dispositions nouvelles, qui n'ont pas été réfléchies, adoptées en CD. Je rappelle que nous avons des commissions, des bureaux fédéraux, des comités directeurs qui permettent d'aboutir à des propositions réfléchies. On voit bien que l'idée est intéressante, mais que pouvons-nous adopter concrètement si on doit mesurer tous les paramètres d'incidence en cours d'assemblée ? C'était juste pour vous faire observer qu'il y a des propositions qui ont été validées par le Comité Directeur Fédéral, et que les amender en Assemblée Générale est un exercice peu facile. Mais je propose que nous le poursuivions et que nous essayons de le mener à bien.

Denis JAEGER : Effectivement, le danger est d'adopter des mesures sans en avoir évalué toutes les conséquences au préalable. Aussi, je suis assez circonspect et je ne toucherai pas à la dernière ligne longue distance pour le moment. Je serais assez favorable pour l'équipe super sprint, sprint, courte distance. Je pense qu'il faut prendre en compte le tarif individuel sprint à 2,50 euros. Par contre, cette dernière ligne longue distance est assez spécifique, je serais enclin à ne pas y toucher dans l'immédiat.

Philippe LESCURE : Nous allons donner la parole à Alexandre PY, à Denis MAIRE et à Patrick SOIN.

Alexandre PY : J'ai déjà posé la question à Denis, cela concerne le « triathlon vert », associé actuellement à un Triathlon ou un Duathlon. Il me semble que nous devrions plutôt considérer le Triathlon Vert comme l'Aquathlon, le Bike and Run ou le Triathlon des neiges. En effet, nous attirons des Vététistes et des raideurs qui ne prendront jamais de licences, et qui ne viennent pas forcément sur nos compétitions, quand ils voient le prix élevé d'un courte distance, à 20 euros.

Denis JAEGER : Effectivement, nous en avons parlé. Je considère qu'un Triathlon vert reste un Triathlon. Le vélo route est remplacé par du VTT, le reste est identique. D'ailleurs les tarifs d'inscription sont les mêmes que pour un Triathlon classique. Il ne serait pas logique, à mon avis, de classer ces épreuves comme le Bike and Run et le Triathlon des neiges.

Denis MAIRE : Je reviens juste sur les coûts. Je ne pense pas qu'il faille supprimer la ligne « équipe » telle qu'elle a été barrée par Guillaume à l'instant. Il faut préciser « équipe » et « coût par relayeur » puis noter les 2,50 euros. Même si le Comité Directeur a donné un avis, il me semble que c'est en AG que doit se prendre la décision. Aussi, nous pouvons valider les propositions maintenant.

Philippe LESCURE : Loin de moi l'idée de refuser à l'assemblée générale son libre choix de décision. Je voulais simplement observer qu'il était plus aisé de se positionner sur des propositions réfléchies, dont on a mesuré les incidences. On peut adopter mais j'ai souvenir d'adoptions en assemblée générale qui ont parfois nécessité quelques ajustements par la suite.

Patrick SOIN : Nous avons ouvert un sujet de réflexion très compliqué, et comme le Président le faisait remarquer, nous risquons, dans la précipitation, de toucher à différents curseurs dont nous ne maîtrisons pas aujourd'hui toutes les conséquences, même si cela doit effectivement être décidé en AG, comme on le sait tous et comme Denis le faisait remarquer. Je souhaiterai bien sûr que nous puissions évoluer dans ce sens, toutefois en étant prudents. Je proposerai, si cela agrée la majorité, de ne toucher qu'à un seul tarif. Nous pourrions maintenir le tarif pour les équipes, sauf sur le Bike and Run, pour lequel nous pourrions appliquer le tarif individuel du pass journée à tous les concurrents non licenciés. Pour toutes les autres épreuves, quelque soit la distance, nous pourrions continuer notre réflexion sur les coûts, et faire des propositions à la prochaine assemblée générale, ce qui permettrait de ne pas prendre des décisions dans la précipitation, sans mesurer les réelles conséquences de celles-ci. Il me semble qu'il serait prudent de procéder par étapes.

Elisabeth BARRAUD : Je suis de l'avis de Patrick, mais j'élargirai à toutes les épreuves Loisirs. En effet, pourquoi cibler uniquement le Bike and Run, cela me semble limité ? Pourquoi le Bike and Run, plutôt que l'Aquathlon ou le triathlon des neiges, je ne comprends pas ? Arrêtons-nous à la pratique Loisir pour cette fois, et penchons nous sur les épreuves par équipes, d'une façon globale, afin de réfléchir à des propositions que nous adopterons éventuellement en AG, l'année prochaine.

Philippe LESCURE : Je souscris à cette proposition. On pourrait limiter notre évolution à ce seul chapitre et réfléchir, travailler à des propositions d'évolution pour la prochaine assemblée générale. Le temps passe très vite et il n'y a pas péril en la demeure, même si effectivement, il faut faire évoluer les choses. Nous pouvons procéder en deux étapes, une première qui consisterait à prendre une décision aujourd'hui, et une seconde qui nous amènerait à réfléchir dans les mois à venir, pour de nouvelles propositions à la prochaine assemblée générale. Est-ce que sur ce principe, d'une modification immédiate de la partie loisir, et d'un report d'une année pour les autres pratiques, des personnes sont opposées ? Nous verrons les tarifs après, la question porte uniquement sur le principe. Denis.

Denis MAIRE : Je suis d'accord avec ce que dit Philippe. Par contre Guillaume, tu as barré 2010/2011, cela me va très bien. Sur la ligne au dessus, est-ce qu'on peut le mettre en 2010 ?

Denis JAEGER : C'est un autre problème, il nous faut d'abord régler le premier.

Denis MAIRE : Non, soit on l'applique maintenant, soit on l'applique en 2011, je pense notamment à Pierre qui rencontre des difficultés à ce niveau.

Philippe LESCURE : Alors, ce que l'on peut proposer, c'est de se mettre d'accord, dans un premier temps, sur une modification de cette disposition uniquement pour la pratique loisir. Si nous l'adoptons, je poserai ensuite la question : êtes vous favorable à une application anticipée et donc dès cette saison ?

Denis JAEGER : oui pour cette proposition sur la forme.

Philippe LESCURE : Mes chers collègues, l'assemblée générale, par la voix de Denis MAIRE, pose une question. Je vous la pose. Vous y répondez par oui ou non, mais vous y répondez. Je pense qu'il est normal que nous apportions une réponse à toute question. Mais je souhaite justement qu'il y ait la possibilité de s'exprimer sur ces deux hypothèses.

Sur la première hypothèse, qui consiste à modifier ce tableau, prêt pour 2011, sur la pratique loisir. Est-ce qu'il y a, parmi vous, des personnes qui sont contre cette modification ? Michèle.

Michèle MONSERAT : Avec ce qui est noté maintenant, s'ils sont 3, ils vont payer 2,50 euros chacun, cela va faire 7,50 euros. On pourrait, dans la mesure où nous sommes dans la pratique loisir et dans le développement, plafonner à 5 euros pour 3 concurrents ? Je complique ?

Denis JAEGER : On cherchait une simplification.

Philippe LESCURE : S'il vous plaît. Qui est contre ce principe de codification, uniquement de la pratique loisir. On verra après les modalités. Pas de contre ? Pas d'opposant ? Donc, nous allons modifier uniquement sur le haut du tableau, la pratique loisir. Ensuite, sur les modalités.

La pratique compétition, Guillaume va nous le remettre. Est-ce qu'il y a des modifications ? Je parle toujours sur 2011. Je reviendrai à la question de Denis MAIRE qui souhaitait une modification en 2010. Y a-t-il d'autres modifications de cette partie de notre tableau, en termes de coûts cette fois ? Non. On reste ainsi. C'est donc la modification telle qu'elle est aujourd'hui présentée qui serait adoptée. Pas d'opposition. Pas d'abstention ? Donc cette partie là est adoptée.

Je pose la question de Denis MAIRE. Quels sont ceux (vous allez lever la main, je rappelle que ce sont les Présidents de Ligues, porteurs de voix)...

Denis JAEGER : Avant de passer au vote, je rappelle que toutes les informations sont déjà parties dans les ligues, chez les organisateurs, ce qui pourrait être compliqué si on envisage des changements pour 2010.

Philippe LESCURE : C'est tout à fait juste, je rappelle que les coûts sont votés justement à cette assemblée générale pour 2011. Il nous est déjà arrivé néanmoins d'avoir des mesures rétro actives, notamment quand il était vraiment intéressant de revenir sur une décision déjà actée. Ce n'est pas le plus facile, cela entraîne aussi des inconvénients sur lesquels j'attire votre attention. Modifier une règle au 6 février, alors que notre saison est fortement engagée et que les assemblées générales de ligues sont déjà passées peut compliquer les choses. Néanmoins, l'assemblée générale est souveraine, elle peut prendre les dispositions qu'elle souhaite. Donc je soumetts cette question posée par Denis MAIRE qui, lui, souhaiterait que ce que nous venons de voter soit appliqué dès lundi.

Je vais vous demander de vous positionner : Pour / Contre / Abstention. S'il vous plaît, je souhaiterais un peu de silence. On va vous demander de lever la main et de participer activement. Quels sont ceux qui seraient pour son application dès 2010 ?

On va annoncer les ligues. La ligue Bretagne, la ligue Rhône Alpes, la ligue Bourgogne, la ligue Côte d'Azur, la ligue Martinique, la ligue de Nouvelle Calédonie, Pays de Loire.

Quels sont ceux qui s'abstiennent ? Pas d'abstention. Tous les autres sont contre son application dès 2010.

Les scrutateurs. 55 voix sur 174, cette proposition est donc rejetée. Denis, tu peux poursuivre.

Denis JAEGER : Nous passons au bloc 4 : droits d'inscriptions... Vous voulez qu'on parle de la compétition ? Maintenant, je vous écoute.

Pierre BIGOT : Pour avancer et trouver un compromis, on pourrait panacher les deux idées : on applique aussi le tarif sprint pour les courtes distances, et on laisse la ligne longue distance de côté, pour le moment. Cela permettrait d'avoir les avantages et pas les inconvénients. Pour 2011.

Philippe LESCURE : Je vous ferais juste observer que nous avons choisi de ne pas bouger cette partie.

Jean-Michel BUNIET : Ce qui me semble important, c'est de parler des 2 colonnes de droite. Je souhaiterais au moins que la colonne de droite soit réévaluée. J'aimerais qu'on remette du vert sur la colonne de droite. La raison, c'est le problème que rencontrent les Bike and Run. On a vu 170 Bike and Run l'année dernière, il y en aura sûrement plus cette année. Ce qui est problématique dans ce cadre, c'est d'avoir des équipes composées d'un licencié et d'un non licencié. On va être obligé de donner un pass à 5 euros, même si un des équipiers est déjà licencié. Il est temps de statuer.

Patrick POULET : Pour aller dans le même sens que Jean-Michel, je pense que c'est catastrophique de s'arrêter à mi chemin. Après, il faudra expliquer aux organisateurs que les règles des pass journée sont différentes suivant les épreuves.

Denis JAEGER : Je suis de cet avis aussi, à la fois on simplifie et on complexifie, si on ne touche pas au tarif de 5 euros triathlon et duathlon. Il faut l'enlever aussi. On simplifie d'un côté, on complexifie de l'autre, donc il faut l'enlever. Le long à 30 euros, je pense qu'il faut le laisser. Ou alors, si on est tout à fait logique, on ne fait plus de pass journée équipe et il n'y a plus que les pass journée individuels, mais le tarif de 30 euros passe à l'individuel à 10 euros. Et on est logique sur toute la ligne.

Pierre BIGOT : J'abonde dans votre sens Trésorier.

Denis JAEGER : N'allons pas trop vite.

Philippe LESCURE : Est-ce que quelqu'un peut reformuler clairement une proposition ?

Denis JAEGER : le 30 est transformé en 10 et il n'y a plus que des pass journée individuels, le pass journée équipe disparaît.

Elisabeth BARRAUD : Je veux bien qu'on donne le pass journée à 10 euros, au cas où ce soit une équipe longue distance, mais on ne va pas revenir sur le pass à 10 euros pour un individuel en longue distance.

Denis JAEGER : Personne n'a dit cela.

Elisabeth BARRAUD : Il faudrait savoir, soit on aligne chaque tarif sur le pass journée en individuel et la logique voudrait que si on le met à 10 euros dans un longue distance, c'est aussi 10 euros en individuel, soit ce n'est pas le prix d'un individuel à 10 euros parce que ce n'est pas le même prix.

Denis JAEGER : Ce n'est pas ce qui avait été demandé. C'est que le prix actuel de l'équipe ne soit pas augmenté si on passe en individuel. Donc, si on avait une équipe à 30 euros, l'individuel c'est forcément 10 euros.

Elisabeth BARRAUD : Moi je ne suis pas d'accord. Pour les autres épreuves, on propose de s'aligner sur le prix individuel, et tant pis si cela coute un peu plus cher en équipe. Si on tient le même raisonnement en longue distance, c'est 3 fois 30 euros.

Jean-Michel BUNIET : Je rappelle que sur le LD, en pass journée, la grosse partie se fait en relais. Ce sont des relais par équipe en général. Chacun fait une partie de l'épreuve. Si on demande à un nageur de mettre 30 euros dans un pass journée, c'est un peu exorbitant. Dans le longue distance, c'est particulier, on n'a pas de contre la montre, on a du relais.

Denis JAEGER : C'est d'ailleurs pour cela qu'on a fait un tarif équipe.

Jean-Marc GROSSETETE : Je crois que cette année, le 4 septembre, il y a un longue distance par équipe à Narbonne plage.

Jean-Michel BUNIET : Sur 1.500 épreuves, il y en a une.

Denis JAEGER : Je propose qu'on vote sur ce point, Pour ou contre.

François LHUISSIER : Guillaume, il faut que tu modifies en bas, la dernière case, à gauche. Ce n'est plus par équipe mais par individu.

Denis JAEGER : François, ce n'est pas tout à fait faux.

Un membre de l'assemblée générale : Excusez-moi de prendre la parole même si je ne suis pas Président de ligue, il y a quelque chose qui me choque dans votre démarche. Vous êtes en train de discuter sur les coûts, mais personne n'a évoqué l'objectif recherché pour la Fédération. Est-ce que le but n'est pas d'initier des gens à venir nous rejoindre dans le triathlon? Auquel cas je comprends qu'on laisse la possibilité sur des épreuves loisirs découverte, de diminuer les coûts. Pour autant, j'ai du mal à comprendre qu'on diminue les coûts pour l'accès à des épreuves compétition, surtout sur des épreuves longues distances. Est-ce que le souhait de la fédération est d'amener les gens à prendre une licence ou d'amener les gens à participer pour participer ?

Philippe LESCURE : Ce débat a été celui de l'origine du pass journée et nous l'avons tranché. Nous avons considéré qu'il fallait ouvrir l'ensemble de nos épreuves au pass journée. Sur le plan du principe, il n'est pas remis en cause. Je rappelle que nous ne discutons ici que des parts fédérales, qu'il y a derrière des parts ligues qui peuvent totalement modifier l'essence même du projet. En ce qui concerne la stratégie fédérale, nous avons voulu donner un vrai moyen de pratique aux non licenciés. Il y a de nombreux avantages. Le premier, c'est l'ouverture de notre discipline et les chiffres d'évolution nous montrent que nous ne sommes pas trompés, puisque le nombre de licenciés augmente et cela ne vide pas nos clubs. Et le deuxième, c'est que nos organisateurs ont besoin de participants. L'organisateur, de manière raccourcie, qu'il ait un licencié ou un non licencié, ce qu'il veut c'est du monde. Nous avons conjugué ainsi l'ouverture et l'envie d'aller dans un club, c'est pour cela qu'il faut mettre le niveau du tarif au bon endroit. Que ça ne soit pas totalement dissuasif, sinon ça n'a aucun intérêt, mais il faut aussi ne pas mettre un tarif trop attractif pour que celui qui prend une licence à l'année ne soit pas pénalisé. C'est bien là toute la mesure et la difficulté que nous devons avoir dans l'approche tarifaire. C'est pour ça que la part ligue, assortie de la part fédérale doit être ajustée au mieux de la réalité de terrain. Sur la philosophie, elle est clairement définie, c'est l'ouverture.

Qui est-ce qui peut nous faire une petite synthèse de la proposition ? Le Trésorier, naturellement.

Denis JAEGER : Je demanderai encore une modification avant de synthétiser. Le tableau, comme il est là, me va assez bien. Suppression des pass équipe, il n'y aura plus que des pass individuels. Des pass individuels pour super sprint et sprint, ce serait le tarif individuel à 2,50 euros. Pour la longue distance où le pass équipe était à 30 euros, je propose que le pass individuel passe à 10 euros par

équipe. Par contre, je propose qu'on rajoute au longue distance, le courte distance qui est plutôt une épreuve compétitive alors que le sprint par équipe est plutôt une épreuve de développement. C'est pour ça que je mettrais courte distance + longue distance : le pass individuel à 10 euros.

Philippe LESCURE : Y a-t-il des observations, des remarques à la proposition du Trésorier ?

Jean-Michel BUNIET : Je suis désolé mais je ne suis pas d'accord. Je suis pour la proposition précédente. Le courte distance reste avec le sprint. Et qu'il n'y ait que le longue distance qui soit à 10 euros pour l'équipier.

Philippe LESCURE : Est-ce que tout le monde suit ? Parfait.

Denis JAEGER : Je suis prêt à tout entendre. Je vois toutefois un risque, c'est que les personnes qui faisaient un triathlon courte distance avec un pass journée à 20 euros ne le fassent plus, au regard d'une épreuve par équipe beaucoup moins onéreuse. Voilà le transfert qui pourrait se produire.

Elisabeth BARRAUD : Dans un objectif de développement est-ce qu'on ne pourrait pas faire un tarif pour les féminines ? C'était juste pour rire.

Philippe LESCURE : Et d'ailleurs nous rions, nous avons la proposition du Trésorier.

Denis JAEGER : Court et long à 10 euros ou uniquement long à 10 euros ?

Jean-Michel BUNIET : Jean-Michel, uniquement long.

Philippe LESCURE : On va vous demander de vous positionner en donnant votre avis. Il y a deux propositions. Une, faite par Denis JAEGER, une par Jean-Michel. Il y a une nuance entre les deux. Quels sont ceux qui sont pour la proposition du Trésorier ? Vous levez la main. Vous annoncez les ligues s'il vous plaît. Languedoc Roussillon, Lorraine.

Bernard SAINT JEAN : Alsace, Midi Pyrénées, la Martinique, le Limousin, la Nouvelle Calédonie, la Guadeloupe, la Normandie, la Picardie, la Côte d'Azur, la Champagne Ardenne, Ile de France, Poitou-Charentes. Le Centre s'abstient.

Philippe LESCURE : Les ligues qui votent contre sont favorables à la position de Jean-Michel.

Résultats de ce vote. Pour 174 voix, 8 Abstentions, 78 Pour et 88 Contre. Donc la proposition du Trésorier est repoussée. C'est la proposition de Jean-Michel BUNIET qui est adoptée.

Denis souhaitait, avant que nous ne fassions une pause, faire adopter la page suivante.

Denis JAEGER : Il faut que nous transposions les dispositions d'élimination des pass journée équipe sur la même feuille, mais conventionnée.

Les pass journée équipe disparaissent, ce sont les tarifs à 1 euro qui s'appliquent. Pour la pratique loisir, 1 euro par équipier. Il n'y a pas que des pass individuels. Et pour la pratique compétition, les pass journée équipe super sprint, sprint, CD s'annulent. Le 15 est remplacé par 5. Tarif individuel à 5 euros par équipier.

Je pense que nous pouvons passer au vote.

Philippe LESCURE : Vous avez noté les propositions qui sont enregistrées sur le tableau modifié. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Cette page est adoptée.

Nous faisons une pause de 15 minutes. Nous reprendrons à 16h.

Nous allons reprendre le cours de l'examen des coûts 2011 et je donne la parole à Denis JAEGER qui va poursuivre les propositions dans ce domaine.

Denis JAEGER : Nous allons reprendre par quelque chose, à priori, de facile. Droits d'inscription aux épreuves. Aucun plafond n'est fixé par la F.F.TRI et l'organisateur fixe librement ses prix. Je propose que nous en restions là.

La ligne suivante a été barrée parce qu'elle n'était pas à la bonne place.

Droits d'organisation, licences manifestation, le bloc 5. C'est normalement un tarif indexé sur le coût de la vie, comme il n'y a pas d'indexation cette année, je propose de reconduire en 2011, les tarifs 2010.

Michel GRAZIETTI : J'aurais une demande à faire par rapport à ces droits d'organisation, pour les licences manifestation. Je suis très attaché au droit commun. En Corse, nous sommes très attachés aux droits communs en général. Je ne pensais pas que ça allait provoquer une telle hilarité, Président. Exceptionnellement, au droit à l'insularité et au développement que nous souhaitons pour notre ligue, je propose que nous puissions nous aligner sur les DOM et les TOM. Merci d'une réponse rapide.

Philippe LESCURE : Le vice Président en charge du développement suggère, si cette disposition était adoptée, que vous intégrez la commission départements et territoires d'outre-mer.

Je me tourne vers le Trésorier, naturellement.

Denis JAEGER : Vous savez que le Trésorier a un grand cœur, qu'il n'aime pas beaucoup les exceptions, mais au vu de la naissance récente de la ligue Corse, c'est peut-être une disposition que nous pourrions adopter de manière transitoire, pour quelques années. 2, 3, 4 ans, jusqu'à ce que la ligue se soit bien développée et que le triathlon se soit bien installé. Je pense que c'est un geste que la fédération pourrait faire.

Philippe LESCURE : Une proposition à la demande de Michel, une proposition qui viserait à accepter cette proposition et de la subordonner à la durée de ce mandat. Je rappelle néanmoins qu'il y a un principe d'annualité de nos votes. Sur le principe, on peut l'adopter, mais chaque année, il sera nécessaire de voter pour valider ou non cette disposition. On gardera toute latitude en fonction des évolutions. Je souscris assez à cette proposition. La ligue Corse est très récente, c'est la dernière de nos ligues régionales sur le territoire et je pense que ça pourrait être un signe complémentaire de notre volonté d'œuvrer pour le développement en Corse.

Y a-t-il des oppositions à cette proposition ?

Eric BRONDY : Est-ce qu'on peut mettre aussi l'île de Noirmoutier et l'île d'Yeu ? Bien entendu c'est une boutade ?

Denis JAEGER : Dès que le Trésorier laisse le petit doigt, vous essayez de lui arracher le bras. Ce n'est pas bien.

Philippe LESCURE : Je vous demande s'il y a des oppositions à cette proposition ? Des abstentions ?

Eric BRONDY : Donc, ce n'est valable que pour un an, Président ?

Philippe LESCURE : Oui, c'est valable pour un an. On part sur le principe de reconduire cette disposition mais elle sera soumise chaque année au vote. Là elle vaudra pour 2011.

Denis JAEGER : Nous avons adopté une exception avant d'adopter les coûts.

Philippe LESCURE : Nous allons adopter la règle. Y a-t-il des questions ? Est-ce qu'on peut passer au vote sur ce point des droits d'organisation, licences manifestation ? Qui est contre ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

Denis JAEGER : Je vous propose d'aborder le point 6, le droit additionnel, qui risque de nous prendre un peu de temps, à la fin du document.

Bloc 7, affiliations clubs et licences annuelles, ce sont des coûts normalement actualisés, donc comme il n'y a pas d'actualisation cette année, je vous propose de reconduire en 2011 les tarifs 2010. Pour le bloc 7, est-ce que nous pouvons passer au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Une question ?

Thierry SAMUTE : Sur le bloc 7, en page 8, on lit, concernant la non présentation de la carte licence, le dépôt d'un chèque de 100 euros, avec maintien de 10 euros pour la fédération, au regard des coûts qui peuvent être engendrés. Cela pose un problème, me semble-t-il. Lors de l'assemblée générale de la ligue Ile de France, un débat s'est créé autour de cette question et nous souhaitons nous abstenir, par rapport à cet aspect là. Ce qui ne veut pas dire qu'on s'abstient sur l'ensemble des tarifs. Est-ce qu'on peut dissocier les deux ou pas ?

Denis JAEGER : Je propose que nous votions peut être les coûts, c'est à dire tout ce qu'il y a dans le tableau, et que nous puissions reparler de la non présentation de la licence car je pense avoir une explication.

Eric BRONDY : J'aurais une question concernant la pénalité qui est en bas, à savoir 10 euros pour tout renouvellement après le 31 octobre. Les clubs de D1 et D2 ne rentrent pas dans ces critères. Est-ce que nous pourrions le rajouter, dans la mesure où nous avons le droit de renouveler nos licences jusqu'au 31 janvier, je crois ?

Jean-Michel BUNIET : Il est accordé aux clubs de D1 et D2 de pouvoir, éventuellement, dépasser les dates. On a oublié simplement de préciser que ça n'empêchait pas de payer les pénalités de retard. Comme tout le monde, il faut prendre sa licence dans les délais. Ce n'est pas parce qu'on est un club de D1 ou de D2 qu'on a le droit de la prendre plus tard. Mais seulement, si on prend des licences plus tard, on paie les pénalités, comme tout le monde.

Eric BRONDY : Sauf que ce n'est pas notifié dans la RG.

Jean-Michel BUNIET : Ca sera précisé pour l'année prochaine.

Eric BRONDY : Cette année.

Jean-Michel BUNIET : On s'est fait avoir une fois.

Denis JAEGER : On considère que le bloc 7 est adopté. Concernant la remarque de la ligue Ile de France, nous avons adopté l'année dernière le principe suivant : dépôt de chèque de 100 euros dont 10 euros resteront acquis à la F.F.TRI. pour les frais de traitement. Nous avons adopté cela, non pour encaisser 10 euros à chaque oubli de licences, mais pour qu'il n'y ait plus d'oubli de licence, ou le moins possible. Précédemment, c'était un chèque de 50 euros qui était retourné intégralement au fautif. On s'est aperçu que cela entraînait énormément de travail à la fédération. Il fallait réceptionner le chèque, vérifier si la personne était licenciée ou non, et lui retourner le chèque. Souvent, les personnes étaient licenciées, mais ne prenaient pas la peine d'amener leur licence. L'objectif poursuivi est de mettre fin à tout ce travail fort lourd de vérification. C'est pour cette raison que nous avons augmenté le dépôt à 100 euros et que nous gardons 10 euros pour les frais de traitement. C'est pour que le contrôle ne soit plus gratuit. Toutefois, je préfère encaisser 0 euro plutôt que d'avoir à contrôler !

Saïd MOULAI : Pour éviter cette complication de contrôle des licences, est-ce que le contrôle ne pourrait pas être effectué auprès des ligues, ce qui éviterait ce problème ? Ce que je veux dire, c'est qu'on n'a pas besoin d'envoyer le chèque de 100 euros à la fédération, il suffit de contrôler l'absence de licence au niveau de la ligue et c'est réglé. Cela entraîne une économie de papier.

Denis JAEGER : C'est une idée mais je ne voudrais pas que vous reveniez vers moi en disant : on est submergé par les contrôles des gens qui ne veulent pas présenter leurs licences, reprenez le.

Saïd MOULAI : Pourquoi ne pas faire ce contrôle par ligue ?

Denis JAEGER : Au niveau des ligues, qui a envie de faire ce contrôle ?

Jean-Michel BUNIET : Je ne suis pas favorable aux règles de pénalités, d'une façon générale, mais force est de constater que, tant qu'on laissera les gens libres de ne pas venir avec leur licence, ils ne comprendront pas. On sait très bien que, toute la saison, les gens viennent sans licence.

Saïd MOULAI : On ne parle pas de supprimer la pénalité. On parle simplement de faire le contrôle au niveau de la ligue.

Jean-Michel BUNIET : Qui va encaisser les 10 euros ? La ligue ou la fédération ?

Saïd MOULAI : La ligue.

Jean-Michel BUNIET : je préfère que ce soit la fédération qui refasse le chèque de 10 euros à reverser, et toutes les démarches. S'il y a un chèque de 90 euros et un autre de 10 euros, là je veux bien. Mais s'il faut encaisser 100 euros et reverser 90 euros ensuite, c'est très compliqué pour la comptabilité.

Thierry SAMUTE : Pour rejoindre la proposition, si effectivement le chèque de 100 euros est donné à la ligue, c'est à elle de gérer la restitution. Cela allège la lourdeur du travail au niveau fédéral.

Denis JAEGER : Ce qui est bien le but recherché ; alléger le travail de la Fédération.

Denis MAIRE : Je partage ce que vient de dire Thierry. On peut gérer les gens qui sont licenciés dans notre ligue, mais comment procède t'on pour gérer les gens qui sont hors ligue ?

Jean-Michel BUNIET : Le problème c'est que j'ai peur que les ligues ne jouent pas le même jeu, et que nous ayons un traitement différent d'une ligue à l'autre. En faisant un traitement au niveau fédéral, on est sûr que tout le monde appliquera le même tarif.

Cédric GOSSE : Tout à l'heure, il me semblait qu'on était dans une volonté d'alléger nos procédures. Je n'avais pas pensé à cette proposition que je trouve intéressante parce que : qui des ligues est au mieux de traiter et de connaître ? C'est un traitement quasiment en direct du problème. Cela évite des complications administratives.

Elisabeth BARRAUD : Je suis entièrement d'accord avec Cédric. Ce chèque de caution je le traitais déjà toute seule. Si maintenant on me propose de prendre 10 euros pour que je le traite, évidemment que je vais continuer. Je savais que le chèque allait 99 fois sur 100 à la fédération, alors que la personne est licenciée. Cela m'aurait obligé à envoyer une enveloppe, etc. Je le gérais déjà, évidemment que la proposition de continuer à la gérer me semble logique.

Philippe LESCURE : Est ce que le fait que des licenciés ne soient pas de la ligue pose problème ?

Pierre BARDI : Je suis le premier concerné par ce problème administratif. Personnellement, je me rangerais pour les ligues car on veut enlever une lourdeur administrative mais on en crée une autre. Même si il y a quelques cas de figure où la personne n'est pas licenciée, la fédération doit encaisser les 100 euros pour refaire un chèque de 10 euros, donc on ajoute une lourdeur administrative. On

parlait d'usine à gaz, je crains que nous ne soyons en train d'en créer une nouvelle. Personnellement, je préférerais que les ligues puissent gérer ce problème, d'autant qu'elles ont toutes les informations nécessaires. J'opterais donc pour que l'on se range sur l'avis des ligues.

Denis JAEGER : L'avis des ligues, c'est que ce sont les ligues qui traitent. D'accord.

Eric BRONDY : Juste pour information. Est-ce qu'on a un chiffre à donner sur le nombre de gens qui se présentent sans licence et qui n'étaient pas licenciés, à qui on prend le chèque de caution ?

Pierre BARDY : 50 l'an passé.

Denis JAEGER : D'après ce que j'ai compris, personne ne conteste le dépôt du chèque et la retenue de 10 euros. Simplement, certains proposent que le traitement se fasse en ligue et non plus à la fédération.

Philippe LESCURE : On va soumettre cette question. Différents avis se sont exprimés. Cette orientation me paraît intéressante.

Christophe LEGRAND : S'il y a effectivement une cinquantaine de gens qui ont fait des chèques, qui ne sont pas licenciés, est-ce qu'on n'a pas un problème plus important au niveau réglementaire ? Ce sont des gens qui ont couru sans attestation médicale. Est-ce qu'on n'a pas un problème d'assurance dans ce cas là ?

Jean-Michel BUNIET : Il faut savoir que dans une telle situation, l'organisateur est dégagé de ses responsabilités dans la mesure où la personne fait une fausse déclaration, ment et triche. De sa part, il y a une fausse déclaration qui dédouane l'organisateur.

Philippe LESCURE : Je sou mets cette proposition, à savoir un chèque de caution et un traitement au niveau ligue.

Francis VASSEAU : La ligue contrôle dans la base si l'athlète est bien licencié. Sinon il peut y avoir un déphasage sur le retour, dans ce cas on retourne le chèque à la F.F.TRI. Il y a des ligues qui sont parfois en retard dans les licences.

Patrick LORIGNY : L'année dernière, sur un cas semblable, il y a eu un décalage de 3 mois entre le moment de la prise de licence et le moment où l'athlète a eu la licence. Cela fait un peu long à gérer et j'ai bien peur qu'il y ait des confusions.

Philippe LESCURE : je vous propose de vous exprimer sur le choix de traiter cette problématique au niveau de la ligue, ce qui serait une nouveauté par rapport à la situation actuelle. Quels sont ceux qui sont favorables à un traitement au niveau des ligues régionales ? Vous levez la main et nous notons. La Provence.

Bernard SAINT JEAN : Lorraine, l'Alsace, Ile de France, Champagne Ardennes, Martinique, Limousin, Picardie, Guadeloupe, Bretagne, Bourgogne, Rhône Alpes, Pays de Loire, Aquitaine, Côte d'Azur. (*Je ne suis pas certain de les voir tous*)

Philippe LESCURE : Quels sont ceux qui s'abstiennent ? Quels sont ceux qui sont contre ? Poitou Charentes et la Réunion. On va compter les voix mais cette disposition est visiblement adoptée donc ce traitement se fera au niveau des ligues régionales en 2011. Nous repassons la parole au Trésorier.

Denis JAEGER : C'est facile à faire en 2010.

Philippe LESCURE : J'ai cru comprendre que certains souhaitaient 2010 ? Quels sont ceux qui sont contre l'application en 2010 ? Sont contre l'application dès 2010 : Nord Pas-de-Calais, Languedoc Roussillon, Lorraine, Corse, Nouvelle Calédonie et Réunion. Quels sont ceux qui s'abstiennent pour

2010 ? Poitou Charentes. Cette disposition sera adoptée pour 2011 et appliquée dès 2010. Denis JAEGER.

Denis JAEGER : Je remercie l'assemblée générale pour ce vote parce que le but est qu'il y ait moins de traitement à la F.F.TRI et avec votre vote il n'y en aura plus du tout. Objectif plus qu'atteint.

Philippe LESCURE : Nous actons cette disposition et nous la formaliserons par un courrier dans les prochaines semaines.

Denis JAEGER : Aux ligues et aux organisateurs.

Philippe LESCURE : Un courrier aux ligues, aux organisateurs, aux Comités Départementaux et on le mettra sur le site internet. Pascal GODEL.

Pascal GODEL : Il y a un petit souci, c'est que les fiches d'identification ont été diffusées et qu'il est noté que les chèques sont à établir à l'ordre de la F.F.TRI. Il va falloir changer... Je ne parle pas du banquier mais de l'athlète « tordu » qui va dire : « je fais le chèque à l'ordre de la F.F.TRI ».

Philippe LESCURE : Je rappelle que la ligue régionale c'est la F.F.TRI. Il suffira de rajouter : F.F.TRI/ligue régionale. Denis, si tu veux continuer et accélérer.

Denis JAEGER : Je suis désolé d'être un peu plus long aujourd'hui mais, il y a certains éléments dans la salle qui me retardent.

Point 8, les mutations et frais de dossier. Toute demande de mutation est recevable si l'intéressé a payé 20 euros pour frais de dossier. Cela ne change pas. Sur cette page, je propose qu'il n'y ait pas de changement pour 2011, ni pour les frais de dossier, ni pour les droits de mutation, ni pour les mutations hors période.

Thierry MALPEL : La ligue Midi Pyrénées a envoyé une proposition de modification à la fédération il y a une quinzaine de jours, portant sur les frais de dossier, les pénalités financières et la période. On a proposé qu'il n'y ait plus de période pour qu'un licencié lambda puisse muter tout au long de l'année (au maximum une fois par an), que les frais de dossier soient revus à la baisse et ramenés à 10 euros. En effet, les frais de dossier d'un licencié accueil sont supérieurs au coût de la licence. S'il pouvait muter toute l'année, la pénalité financière n'aurait plus lieu d'être. On fait la part des choses entre ce qui est licencié lambda et le haut niveau.

Denis JAEGER : Qu'est-ce que le haut niveau ?

Thierry MALPEL : C'est-à-dire les athlètes de D1 et de D2.

Philippe LESCURE : Non, « athlètes de haut niveau » est une qualification, ils figurent sur la liste définie et publiée par le ministère.

Thierry MALPEL : Ce n'est pas le haut niveau effectivement, ce sont les clubs de D1 et D2 et les athlètes étrangers.

Philippe LESCURE : C'est important, on a souvent tendance à mélanger, et à assimiler les athlètes de nos clubs de D1, D2 à des athlètes de haut niveau.

Daniel BAZOGE : Je vais dans le même sens que toi. Il y a des petites précisions que j'aurais souhaité apporter. Cette année, du fait des difficultés rencontrées dans la saisie des licences, certaines ont été prises en temps et en heure, mais distribuées plus tard à la fédération, ce qui a entraîné des pénalités pour certaines personnes. Certes, en tant que Présidents de Ligue, nous avons accepté la mise en place de pénalité, mais sans vraiment voir cette petite ligne. Or, cette année, de nombreuses personnes, remplies pourtant de bonne volonté, ont commi l'erreur de procédure

d'envoyer leur demande à la ligue. Les problèmes de saisie engendrés par la panne du nouveau dispositif ont entraîné du retard au niveau de la ligue, et les licences bien reçues dans les temps n'ont pu être validées. Je souhaiterais que la fédération fasse crédit à la ligue (nous sommes organe décentralisé et représentons la fédération dans nos régions) sur le fait qu'elle atteste avoir reçu ces licences dans les délais. Aussi, et de façon exceptionnelle, je demande à la fédération de ne pas prendre en compte la pénalité de 75 euros pour cette année. D'autre part, je pense aussi que la possibilité de mutation devrait être étendue à l'année. En effet, au regard de la période économique difficile que nous vivons, les personnes restent de moins en moins longtemps dans la même entreprise et il nous faut nous adapter à cette mobilité.

Philippe LESCURE : On a une demande particulière compte tenu d'un certain nombre de problèmes. Je ne la repousse pas, nous l'enregistrons et allons la traiter. Je pense que c'est une demande que nous verrons peut être en Bureau fédéral puis en comité fédéral, le cas échéant, c'est ce que je vous propose. Elle ne relève pas strictement d'une décision d'assemblée générale.

Ensuite, il y a la deuxième suggestion qui concerne l'ouverture de la période de mutation, et consisterait à laisser les licenciés muter tout au long de l'année, ce qui supprimerait de fait les pénalités attenantes à une période précise. Je pense que c'est une évolution nécessaire. Ce que nous cherchons de manière permanente, c'est conserver nos licenciés et non pas les sanctionner, les pénaliser ou leur mettre « des bâtons dans les roues ». Je ne vois pas très bien ce que nous gagnons à pénaliser, à réglementer à outrance. Il faut réfléchir aux différents paramètres, mais sur l'orientation j'y suis très favorable.

Eric BRONDY : Je suis d'accord avec toi. Toutefois, je souhaiterais que les clubs de D1 et D2 ne soient pas concernés, au risque d'engendrer des problèmes importants.

Philippe LESCURE : Je pense effectivement que notre réflexion doit tenir compte du paramètre spécifique clubs D1, D2 qui répondent à d'autres critères.

Eric BRONDY : Je souhaiterais que le sujet soit abordé avec l'ensemble des présidents de clubs de D1 et D2, qu'ils fassent part de leur avis, avant que soit prise une décision.

Thierry SAMMUT : Pour compléter ce qui a été évoqué, il me semble important de dissocier la notion de mercato avec des équipes qui jouent en championnat et ne peuvent à tout moment bousculer l'ensemble des équipes, des athlètes lambda qui, pour raison familiales, professionnelles, se retrouvent à muter. Il faut bien dissocier la notion de club et la notion d'individu, on peut être dans un club D1 et athlète lambda.

Elisabeth BARRAUD : Je veux bien qu'on parle en club de D1 et D2, mais il me semble qu'on peut avoir la réglementation de mutation tout l'année, et garder celle que nous avons actuellement pour ceux qui figurent sur la liste des clubs de D1 et D2.

Philippe LESCURE : Cette proposition me paraît être la bonne orientation. Nous pourrions prendre une mesure concernant l'ensemble de nos licenciés, à l'exception de ceux inscrits, à la date prévue, sur les listes de clubs D1 et D2. Ces derniers sont dans une position dérogatoire aux droits communs.

Dominique FRIZZA : Il y a une disposition qui concerne l'ensemble des clubs, c'est l'obligation pour l'athlète qui veut participer à la coupe de France des clubs d'être licencié dans son club. Si nous adoptons ce principe de la libre mutation, cela va impacter sur cette date de la coupe de France des clubs. Est-ce que l'athlète aura le droit de courir pour la coupe de France des clubs s'il change de club après la date butoir ? J'attire votre attention sur ce point de règlement.

Philippe LESCURE : Je vous propose que l'assemblée générale se prononce sur cette disposition, sur cette orientation, pour 2011, qui consisterait à supprimer la période de mutation, pour l'ensemble de nos licenciés, exceptés les clubs de D1, D2, pour lesquels la règle serait maintenue. Je vous propose

d'adopter ou pas le principe. Si ce principe est adopté, il faudra le traduire dans la Réglementation Générale Fédérale, pour 2011. La disposition financière tombera d'elle-même, elle n'existera plus. Nous présenterons le texte dans le cadre des dispositions de la RGF 2011. Je vous soumetts cette proposition. Quels sont ceux qui sont pour cette évolution, à savoir que les mutations soient libres, sans pénalité, à l'exception des clubs de D1 et D2 ? Je vais demander à ceux qui sont contre de s'exprimer car, à l'évidence, on va gagner du temps. Quels sont ceux qui sont contre ? Il n'y a pas de contre ? Quels sont ceux qui s'abstiennent ? La ligue de Martinique s'abstient. Cette orientation est adoptée pour 2011. Nous en ferons une traduction réglementaire.

Thierry MALPEL : Je pense malgré tout qu'il est bon de limiter à une mutation dans l'année pour éviter qu'il y ait un jumping de clubs.

Philippe LESCURE : La commission Nationale de la Réglementation proposera un texte qui sera validé dans le cadre de l'adoption de la réglementation. A ce moment là, s'il faut limiter, nous verrons la modalité.

Thierry SAMMUT : Président vous évoquiez pour 2010, suite à l'intervention du collègue, le fait qu'il puisse y avoir une réflexion pour ceux qui auraient eu 10 jours, 15 jours, 1 mois de retard. Je souhaite que cette proposition ne « tombe pas aux oubliettes ».

Philippe LESCURE : Nous l'avons actée, je propose qu'on la traite dans les tous prochains jours. Je ne sais si on la soumet au comité directeur demain. Est-ce que le Bureau souhaite y réfléchir en amont ?

Denis JAEGER : Je pense qu'il faut y réfléchir, au regard de l'incidence budgétaire que cette disposition entraînera. Il y a environ 1.000 mutations par an, et l'an dernier nous avons perçu 38.000 euros. Si vous souhaitez enlever les pénalités de 75 euros, on enlève 20.000 euros de recettes. Il faudra aussi enlever 20.000 euros de dépenses. Je n'ai pas 20.000 euros comme ça !

Thierry SAMMUT : Le problème, c'est que, si des gens on bien fait leur demande de mutation en heure et en temps, la procédure n'a pas été respectée puisqu'ils ont adressé le formulaire à la ligue, comme tous les autres formulaires.

Denis JAEGER : Donc, c'est la ligue qui a fait l'erreur.

Thierry SAMMUT : J'ai fait l'erreur de ne pas vérifier que c'était l'original, oui, je l'accorde. Mais, il n'empêche que cette mutation avait été faite en heure et en temps. En plus, je suis un cas particulier, je ne veux pas m'attendrir sur mon sort mais notre secrétaire de ligue est enceinte. Elle gère comme elle le peut et il se trouve qu'elle a adressé le courrier à Pierre un petit peu tard. Elle a adressé le courrier le 26 janvier pour des demandes de licences je crois.

Elisabeth BARRAUD : Denis, jusqu'à maintenant, je te faisais confiance en tant que Trésorier. Là, si tu me dis que la pénalité de 75 euros a apporté 20.000 euros à la fédération, ce ne sont pas les pénalités qui ont rapporté 20.000 euros, ce sont les mutations.

Denis JAEGER : Nous avons 1.000 mutations qui nous ont rapporté 38.000 euros. 1.000 fois les 20, cela fait bien 20.000, donc 20.000 euros de pénalités. ????????

Dans la ligne, les pénalités sont incluses. Il n'y a pas une ligne « pénalités ».

Pierre BARDI : Si je puis me permettre d'intervenir, l'année dernière, nous avons dû encaisser une vingtaine.

Denis JAEGER : Donc, il y avait plus de mutations l'an dernier mais cette année...

Pierre BARDI : Cela correspondait en fait aux frais de dossier à 20 euros.

Philippe LESCURE : Je vous propose que le bureau fédéral, saisi de cette question, la traite au regard des différents paramètres et prenne une disposition en conséquence, avec l'avis du comité directeur, si nécessaire. Je pense que nous serons en mesure de traiter ce problème et d'apporter une réponse à cette vraie question.

Denis JAEGER : Nous devons adopter un coût pour les frais de dossier qui sont proposés à 20 euros.

Philippe LESCURE : Je propose que les frais de dossier, comme précisé sur ce document, restent à 20 euros. Qui est contre le maintien des 20 euros ? Abstention ? Jean-Michel BUNIET pour la ligue Nord Pas-de-Calais s'abstient. Les frais de dossier seront maintenus. Nous pouvons poursuivre et traiter les autres points concernant des coûts.

Denis JAEGER : Droits de formation, ce sont des tarifs qui n'ont pas changé depuis au moins 5 ou 6 ans, je vous propose de les reconduire en l'état. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Merci.

Tarifs de remboursement de frais pour l'année 2011.

Daniel BAZOGE : Je trouve normal que le club qui a formé des athlètes en récupère certains avantages mais, d'un autre côté, il y a des choses qui me paraissent illogiques. Je vous fais part d'un cas que je rencontre dans mon club, concernant une famille de 3 personnes qui vient de muter. La femme est arbitre, le jeune garçon (cadet) est arbitre aussi, il n'y a pas de problème les concernant. Par contre, la jeune fille ayant deux ans de licence dans un club formateur, nous avons dû payer des droits de formation, alors qu'elle n'a aucun palmarès, aucune sélection en équipe de France, ni même en équipe régionale. Je souhaite savoir s'il n'y a pas quelque chose à envisager dans de telles situations ?

Denis JAEGER : Si le niveau sportif des gens concernés n'est vraiment pas significatif, il y a toujours la possibilité, entre les deux clubs, de s'arranger et que le club quitté abandonne les droits de formation. C'est une question de relation entre les clubs.

Dominique FRIZZA : Pour te répondre, il y a un groupe de travail initié par la Direction Technique Nationale qui va réfléchir sur ce problème des droits de formation et va tenter d'apporter des solutions, pour la saison prochaine.

Denis JAEGER : Tarif de remboursement de frais pour 2011. Il n'y a rien qui change. Restauration : 20 euros par repas et 23 euros à Paris / Hébergement : 58 euros et 84 euros à Paris. Ce sont les mêmes tarifs que l'an dernier. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Merci.

???Et nous devons revenir au Bloc « Droits d'organisation additionnels » pour les épreuves dont les droits d'inscription sont élevés, comme je vous l'avais proposé.

Eric BRONDY : Je voudrais savoir si le Président LESCURE ira voir notre ami Luc CHATELIER pour lui demander de régler sa pénalité. En effet, 5.000 euros, ce n'est pas une mince somme et je voudrais savoir si la fédération encaisse cette pénalité et se la reverse ?

Denis JAEGER : Tu es très rapide, j'allais donner quelques précisions. Tu auras peut-être les réponses. Je vais peut-être vous donner une explication sur ces droits additionnels. D'abord, deux rappels. Vous savez que depuis les débuts de la fédération, nous fixons les droits d'agrément des épreuves en fonction des grilles de prix. Ainsi, certaines grosses organisations accueillant beaucoup de concurrents encaissent longtemps à l'avance des centaines de milliers d'euros d'engagement et paient un agrément ridicule de 1.000 ou 1.500 euros. Tant mieux pour elles. Soit. Mais elles participent alors très peu au financement du triathlon français alors que les organisateurs ayant beaucoup moins d'entrées paient proportionnellement beaucoup plus.

Deuxièmement, vous savez aussi que depuis la saison 2003, les coûts d'inscription à nos épreuves sont libres. Nous avons décidé cela puisque les prix maximums que nous avons fixés à l'époque n'étaient plus du tout en adéquation avec les coûts réels des épreuves, et que de nombreux organisateurs « jetaient l'éponge », faute de pouvoir équilibrer leur budget. C'était surtout les organisateurs des épreuves Moyenne et Longue Distance qui étaient confrontés à ces problèmes de coûts et ainsi s'arrêtaient. Cette mesure de libéralisation des prix d'inscription a, très vite, porté ses fruits puisque le nombre de ces épreuves Longue Distance sont de nouveau organisées et nous en avons maintenant 30 à notre calendrier. Cette liberté des prix a également permis de sauvegarder plusieurs épreuves CD ou sprint qui auraient disparu, et cela a permis d'en faire fleurir des nouvelles. Cette mesure a aussi permis la naissance de plusieurs épreuves de grande qualité : Nice, Alpes d'Huez, Gérardmer et quelques autres. Elles n'auraient jamais vu le jour avec des prix d'inscription plafonnés comme nous les avons jusqu'en 2002. Ces épreuves font du bien au triathlon puisqu'elles attirent du monde, des concurrents, des spectateurs et des médias. Le revers de la médaille c'est que les prix d'inscription de ces épreuves se sont envolés et que beaucoup de triathlètes ne peuvent plus se permettre d'y participer. Ce qui est encore plus gênant, c'est que d'autres épreuves ont une fâcheuse tendance à pratiquer l'inflation des droits d'inscription, ce qui pénalise nos licenciés qui nous interpellent pour trouver une solution. Des solutions, il n'y en a pas 100.000, soit on revient à des prix plafonnés et on risque de perdre beaucoup d'organisations et en premier lieu, les mieux organisées, donc les plus chères ; soit on trouve une solution pour inciter les organisateurs à rester sous un certain niveau de prix. Comme toujours, pour qu'une solution soit efficace, elle passe par le porte feuille. Je vous propose donc le tableau suivant, comme base de discussion, précisant que si un organisateur de triathlon sprint ou courte distance demande un prix d'inscription supérieur ou égal à 30 euros, il paierait un droit additionnel de 3.000 euros. Si le prix est supérieur à 50 euros, il paierait un droit additionnel de 5.000 euros. Si un organisateur d'un longue distance demande un droit d'engagement supérieur à 300 euros, le droit additionnel serait de 15.000 euros. L'idée, c'est de ne pas toucher aux organisations qui pratiquent des tarifs raisonnables mais de créer un droit additionnel pour ceux qui ont tendance à pratiquer un prix moins raisonnable, voire prohibitif. Nous pouvons donc, avec une seule mesure contenir les prix d'inscription et faire rentrer quelques recettes, sonnantes et trébuchantes, dans nos caisses. Et pour faire bonne mesure et montrer que ce n'est pas pour accroître le résultat fédéral, je propose que ces recettes nouvelles soient affectées à l'aide à la professionnalisation des ligues. La parole est à la salle.

Philippe LESCURE : Je vais juste répondre à Eric BRONDY qui m'avait posé une question. Si cette disposition était adoptée, est-ce que nous la ferions appliquer à la Baule, à Paris ? La réponse est oui, très clairement. Cette disposition devra s'appliquer à toutes les épreuves concernées et qui demandent le droit d'agrément.

Un membre de l'assemblée : Est-ce qu'on ne devrait pas montrer l'exemple sur le triathlon de Paris, et avoir des prix moins prohibitifs, par rapport aux autres organisateurs ? Mais s'il y a aussi des prix prohibitifs sur certaines organisations, c'est aussi du fait de la diminution des aides et des subventions des collectivités territoriales, des partenaires qui sont de moins en moins faciles à trouver, et il faut bien équilibrer les budgets dans les organisations. Pour ma part, en tant qu'organisateur, j'organise plusieurs épreuves, il est clair qu'à ce jour je perds de l'argent si je ne pratique pas un certain tarif. Je n'équilibre pas car je n'ai pas les subventions adéquates.

Philippe LESCURE : Je vais donner la parole aux différentes personnes qui ont souhaité la prendre. Elisabeth BARRAUD, Jean-Marc, Thierry, Dominique. Vous allez pouvoir vous exprimer.

Je veux juste vraiment reformuler l'orientation de cette disposition. C'est de ne pas toucher à 95% des organisateurs qui sont aujourd'hui dans des dispositions de droits d'inscription cohérents par rapport à leurs épreuves et que nous ne cherchons pas du tout à pénaliser ou à taxer. Mais par contre, des épreuves qui ont des produits très importants venant de droits d'inscription très élevés et qui à l'évidence ont des produits très significatifs, il ne me paraît pas anormal que la fédération puisse avoir

un retour pour la collectivité. Pour le principe j'y suis favorable, près il faut trouver la bonne mesure, le bon tarif et la bonne application. Mais c'est une orientation qui présente beaucoup d'avantages.

Concernant le triathlon de Paris, et même si c'est la fédération, comme tout autre organisateur, le fait de faire le choix d'être au delà du tarif maximum entraînera un droit additionnel qu'elle paiera, ou alors elle n'organisera pas. Donc la fédération paiera et versera au pot commun si cette mesure est adoptée. Mais je ne crois pas qu'on puisse envisager de baisser le droit d'inscription quand on connaît les difficultés du triathlon de Paris. Donc, il montrera l'exemple de cette manière là, il sera un triathlon à droits additionnels.

Jean-Marc GROSSETETE : C'est surtout l'image. Mettez vous à la place d'un organisateur qui va avoir à payer 3.000 ou 5.000 euros, et voir que la fédération organise Paris et se fait son chèque à elle-même. Ce n'est pas possible en termes d'image.

Philippe LESCURE : Elle ne se fait pas un chèque à elle-même. J'insiste là-dessus parce que nous avons voulu un fléchage de cette recette éventuelle et « Dieu sait » si je ne suis pas favorable à flécher les produits. J'ai toujours été opposé à cela, au regard des autres dangers que cela peut présenter. Mais dans cette situation, pour montrer vraiment qu'il s'agit bien d'une disposition qui vise à apporter un financement, à un secteur qui est prioritaire dans l'action fédérale, nous avons choisi que cette recette éventuelle soit affectée à ce dispositif. Pardonne-moi de t'avoir coupé.

Jean-Marc GROSSETETE : L'ISF sur les grandes épreuves remet en cause le fait du droit de l'offre et de la demande. Les prix montent mais à côté il y a une offre. Si les gens continuent de s'inscrire, cela signifie qu'ils s'y retrouvent et sont prêts à payer ce prix-là. Et encore un point qui me paraît important, c'est la façon dont on va gérer ce nouveau dispositif. Est-ce que cela va retomber sur les Ligues ?

Thierry SAMMUT : En préambule, je crois qu'il ne faut pas réfléchir à cette proposition, au regard du triathlon de Paris, de la Baule ou d'un autre. C'est un projet fédéral pour du moyen et long terme, donc il n'y aurait pas de raison qu'il y ait une exception à la règle. Il me semble que ce projet a du sens, qu'il est pertinent. Je trouve que la notion de fléchage est essentielle dans ce projet. Autant tout à l'heure on n'a pu discuter sur les droits de mutation, mais là le fait que ça doit être fléché sur la professionnalisation me semble devoir être communiqué de façon large.

Sur la notion d'épreuves qui sont très chères, si elles le restent, c'est bien parce qu'il y a un public. Là, je te rejoins, car aucun organisateur « ne va se mettre une balle dans la tête ». Si on fait une épreuve à 500 euros et qu'il n'y a personne, l'épreuve va s'arrêter. A un moment donné, s'il y a des épreuves de prestige, c'est parce qu'elles apportent une plus value exceptionnelle en général. Tout à l'heure on parlait du triathlon de la Baule, c'est une épreuve exceptionnelle, il y a un monde exceptionnel, c'est un weekend exceptionnel. Les gens sont prêts à payer s'il y a un service en retour. Après, qu'une partie revienne sous une forme fléchée au développement, cela me paraît pertinent.

Juste pour finir, j'aimerais savoir si cette hypothèse de réflexion a déjà été testée auprès de quelques organisateurs, qui sont, ceux ciblés à priori ?

Philippe LESCURE : Qu'elle ait été testée...non. Que cette hypothèse n'ait pas échappé à certains organisateurs qui seraient concernés : oui. Ils nous ont déjà fait valoir un certain nombre d'éléments de réponse. Comme tout projet, comme toute nouvelle orientation, celui qui se trouve concerné en premier chef réagit et il nous le fait connaître. D'ailleurs, pour l'instant, je dirais...

Denis JAEGER : Pour l'instant, l'organisateur d'Embrun a réagi par écrit, a envoyé un courrier à tous les membres du Comité Directeur. Il est fortement contre.

Philippe LESCURE : Il nous a fait un certain nombre de remarques, mais je voulais juste revenir sur un point très important. Cette disposition a voulu aussi préserver une évolution très importante,

celle de laisser le droit d'inscription libre. Je me permets de dire que j'ai été à l'origine de cette libéralisation du droit d'inscription, je crois que j'ai fortement poussé pour que ça soit adopté et je crois qu'il ne serait pas bon d'y revenir. Cette disposition ne revient pas sur cette orientation. Je crois qu'il faut laisser nos organisateurs libres de pratiquer le droit qu'ils veulent et laisser le pratiquant libre de choisir les épreuves sur lesquelles il va. Mais je crois effectivement que, l'intérêt de ce projet, c'est la limitation d'un certain nombre d'inflation de nos droits, et si certaines organisations peuvent se permettre d'être très chères, je crois que la collectivité peut se permettre d'en avoir un petit retour.

Elisabeth BARRAUD : Je ne suis pas du tout contre le principe en lui-même. Maintenant, quand on dit que ça va limiter l'augmentation des droits, je crains un effet inverse dans certains cas. Ensuite, quand on parle de tarifs raisonnables, où se situe le tarif raisonnable en fonction des obligations de certaines régions, qui peuvent être différentes suivant les lieux. Maintenant, quand je regarde le tableau, je suis un peu perplexe. Des tarifs raisonnables à 30 euros pour un CD et 100 euros pour un LD me paraissent disproportionnés. En effet, le LD ne coûte pas beaucoup plus cher à l'organisateur que le CD. Je pense que c'est presque aussi facile d'organiser un Longue distance de 80 kilomètres que d'organiser un Courte distance. Là on passe du simple au triple. Maintenant, sur les grosses épreuves, il est vrai que ça ne me dérange pas plus que cela qu'on taxe certaines organisations, même si j'en ai dans ma ligue. Mais je pense que ça ne va pas les gêner du tout. Elles vont mettre 5 euros de plus sur les inscriptions et ça passera inaperçu. Les 15.000 euros seront largement payés et ils vont faire encore plus de bénéfice. Mais ce qui me dérange, c'est au regard des moyennes épreuves que j'ai chez moi, qui, me semble-t-il, ne s'engraissent pas avec des tarifs à 35 euros sur un courte distance, qui vont être taxées à 3 ou 5 euros. Cela me semble dangereux.

Philippe LESCURE : Ce que je vous proposerais, si vous en êtes d'accord, après avoir pris les quelques remarques complémentaires, c'est de voter en 2 fois. Sur le principe, on l'adopte ou on ne l'adopte pas. Si on l'adopte, ensuite on peut passer au tableau proprement dit et effectivement le modifier. Si on l'adopte, on fera un deuxième vote sur les tarifs proposés. Il y avait Christophe qui voulait s'exprimer. Ensuite Dominique FRIZZA et Denis MAIRE.

Christophe : Pour élargir la question, pour reprendre un terme à la mode chez nous, il y a un petit peu de profit de la part de certains organisateurs. C'est vrai qu'il y a le jeu de l'offre et de la demande, il y a les coûts qui augmentent mais aujourd'hui on a certaines épreuves qui mettent des droits prohibitifs. Et il y a surtout une seconde tendance, sur laquelle il faut peut être se pencher, c'est que bientôt, si vous ne vous inscrivez pas un an à l'avance, vous allez payer le double du prix d'inscription normal. On a un étalement dans le temps des prix d'inscription sur certaines épreuves qui va poser problème dans l'avenir.

Dominique FRIZZA : Est-ce que c'est une gestion qui va revenir aux ligues ou est-ce que ça va être géré par la fédération ? Je proposerais la seconde solution, au regard de situations de conflits que cela pourrait entraîner pour certaines ligues. Dans les premières années, si le dispositif est adopté, une gestion par la fédération me paraît plus opportune.

Philippe LESCURE : Si le dispositif est adopté, nous proposerons une gestion fédérale puisqu'il s'agit d'un droit fléché devant revenir à l'aide à la professionnalisation de nos ligues régionales. Donc nous prendrons en charge cette gestion.

Denis MAIRE : J'ai une autre vision. Ce qui m'a beaucoup plu dans le projet, en dehors de ça, c'est le côté aide à la professionnalisation. Une intervention a été faite ce matin par le maire de Niort, qui a parlé de réformes des collectivités territoriales et de la clause compétences générales, ce qui nous attend tous sur la fin 2010, début 2011. Je crois que si nous, présidents de ligues, on souhaite avoir un modèle économique à moyen terme, voire à long terme fiable, on doit vraiment s'attacher à sortir du système des subventions et à trouver nos propres ressources. Je crois que c'est vraiment la question de nous, présidents de ligues, de la pérennisation qu'on va donner à l'emploi dans nos ligues. Là, on a une opportunité qui ne va pas pénaliser les triathlètes. Je pense qu'on doit penser à la

pérennisation de nos emplois et là, nous avons l'opportunité de faire un bonus. Je regarde un peu plus loin que ce qui va se passer cette année ou sur mes épreuves.

Philippe LESCURE : Y a-t-il d'autres interventions sur ce sujet ? Essayez d'intervenir une seule fois, si vous me le permettez et après on va passer au vote.

Elisabeth BARRAUD : Pour en revenir à ce que vient de dire Denis, c'est exactement ce que j'ai dit tout à l'heure. Sur les grosses, grosses, organisations, ce n'est pas gênant et ça ne va pas les faire couler. Maintenant, on a un certain nombre d'organisateur qui perdent déjà un peu d'argent, si en plus on leur demande 3.000 ou 5.000 euros, c'est sûr qu'ils vont arrêter d'organiser.

Eric BRONDY : Est-ce que cet ISF ne pourrait pas être appliqué sur les grosses organisations uniquement, en leur demandant des droits d'organisation plus élevés s'ils pratiquent des coûts d'inscription prohibitifs ?

Philippe LESCURE : On peut difficilement mettre en place un dispositif sélectif parce que nous avons aussi obligation de traiter l'ensemble de nos organisateurs comme organisateurs, quel que soit leur statut et leur organisation. On ne fait pas de différence entre un organisateur privé, une association, etc. Cela me paraît très difficile. C'est dans le montant d'inscription maximum qu'on peut apporter la modulation et la réponse. On a là une proposition, une échelle qui peut être variable ou adaptée pour exonérer. C'est dans le barème qu'on doit trouver le bon scénario pour ne pas pénaliser, en sachant forcément qu'il y aura, à la limite, certains organisateurs qui pourront être pénalisés le cas échéant.

Patrick POULET : Moi j'ai une remarque à faire qui va dans le sens d'Elisabeth. 30 euros pour une épreuve, qui se veut dans un certain standing, c'est un coût relativement difficile à maintenir et c'est vrai que ce n'est pas plus difficile de sécuriser 80 kilomètres en 2 boucles. Ce que je voulais surtout vous dire, c'est que si vous essayez d'appliquer des droits supplémentaires au niveau fédéral pour ensuite les reverser aux ligues, pourquoi ne pas laisser la liberté aux ligues d'appliquer ce genre de tarification. Il faut qu'on soit à même d'assurer cette responsabilité. Je voulais rappeler que dans les territoires et départements d'Outre-Vosges nous pratiquons à tarif complet. Nous avons appliqué, depuis de très nombreuses années, une tarification sur les droits d'inscription, hors pass journée. On pratique un prélèvement pour les grosses épreuves, qui ont à la fois des tarifs individuels élevés mais aussi une très forte participation.

Philippe LESCURE : Très bien.

Jean-Michel BUNIET : En réponse à Patrick, pour la question d'une gestion au niveau ligue ou fédéral, je pense que le niveau national présente l'avantage d'une redistribution sur les ligues les moins favorisées. Certaines ligues qui n'ont pas d'épreuves comme celles-là pourront en bénéficier également.

Personnellement, je souhaiterais que l'on soit plus précis sur le point des droits d'inscription, desquels s'agit-il ? En effet, vous payez 200 euros en vous inscrivant un an à l'avance, puis 250 euros 6 mois avant, et encore plus cher si c'est la veille. Or, si c'est une manifestation très prisée, et que les inscriptions sont faites pour la majorité un an à l'avance, l'organisateur ne peut pas être taxé sur le tarif de la veille. Je pense qu'il nous faut réfléchir un peu plus.

Denis JAEGER : ce n'est pas tout à fait ça. Quand j'ai bâti le projet, j'avais prévu, parce qu'il faut bien prendre en compte un coût, que je connaissais cet étalement des coûts sur la durée, j'avais choisi de prendre le coût maximum annoncé. Tu ne peux prendre que celui là, sinon, ils t'annoncent un coût en dessous du minimum pendant un temps limité, tu pars sur celui là et il n'y a pas de majoration.

Jean-Michel BUNIET : Globalement, sur le principe, je suis assez favorable. Ce qui me gêne le plus, ce sont les tarifs pratiqués et ce qui est demandé sur un CD. Même la Baule qui fait 500 partants pour

5.000 euros de droits complémentaires, ça fait 10 euros par concurrents. Si on le ramène sur un Longue distance du style Nice, cela fait 5 euros par concurrent seulement. Le ratio n'est pas du tout le même. Il faut peut être revoir à la fois le montant maximum autorisé pour les inscriptions et à la fois ce qu'on va demander.

Denis JAEGER : Effectivement, ça n'a pas été très simple à bâtir. J'avais fait une première simulation avec un pourcentage. Cela risquait de faire très cher pour certains. Quand on atteint les 30.000 euros, c'est beaucoup plus difficile à récupérer que 5, 10 ou 15.000 euros.

Philippe LESCURE : Je vous avais proposé d'adopter le principe et de regarder ensuite les différentes modalités. Elisabeth voulait à nouveau intervenir.

Elisabeth BARRAUD : Est-ce qu'on cumule tous ceux qui sont au dessus du tarif ? Pour ceux qui ont plusieurs épreuves dans la journée, on va cumuler les pénalités, ou il n'y en aura qu'une seule ?

Denis JAEGER : Il va nous falloir parler du principe et ensuite de l'application.

Philippe LESCURE : Il serait bien qu'on se positionne sur le principe et, ensuite, comme dans toute disposition nouvelle, il y a probablement des questions à préciser ou à clarifier, mais je vous propose de le faire si on adopte le principe.

Michel GRAZZIETI : Adopter le principe de l'aide à la professionnalisation, c'est un principe fondamental à poursuivre et à mettre en place. J'ai entendu le terme ISF plusieurs fois, un impôt juste c'est un impôt progressif et là, il y a une forme de brutalité. Il y a des seuils où on se retrouve à 3.000, 5.000 euros etc. C'est ça qui fait le débat aujourd'hui. Pour revenir à une de tes idées, donner le droit à l'organisateur de faire le tarif qu'il veut, c'est bien ; mais là c'est paradoxal, il n'a plus totalement la liberté. Il a la liberté de s'arrêter à un moment donné parce que sinon il y a sanction, il se sanctionne lui-même. Je pense qu'on pourrait adopter le principe de l'aide à la professionnalisation mais pourquoi ne pas réfléchir à une grille beaucoup plus progressive sans avoir des écarts comme ceux-là ? C'est peut être compliqué ?

Philippe LESCURE : Je sou mets cette proposition à vos suffrages. Quels sont ceux qui sont contre ce projet, cette proposition ? Nous allons lister les ligues qui sont contre.

Bernard SAINT JEAN : Nouvelle Calédonie, Rhône Alpes, ???, Côte D'azur, Bretagne.

Philippe LESCURE : Quels sont ceux qui s'abstiennent ?

Bernard SAINT JEAN : La Corse, l'Alsace, la Limousin.

Philippe LESCURE : Les autres ligues sont Pour. Je crois qu'il y a une majorité favorable à ce principe. Je vous propose d'examiner les tarifs qui font l'objet d'observations et de débats. On peut peut-être les examiner, ça va prendre quelques minutes, mais je crois que c'est nécessaire, catégorie par catégorie. Vous avez sous les yeux les chiffres du montant maximum d'inscription demandé par l'organisateur et le montant qu'il aura à régler en termes de droits additionnels. Y a-t-il des observations ? Si vous le voulez bien on peut passer par un vote ligne à ligne. Si une ligne est rejetée, on fait une autre proposition.

Elisabeth BARRAUD : je suis un peu perturbée. Est-ce qu'on ne peut pas se donner le temps de la réflexion ? Là, on va voter des tarifs, mais sans avoir eu le temps de réfléchir aux conséquences que cela va réellement entraîner. J'ai voté contre mais je ne suis pas contre le principe en soi, je l'ai dit tout à l'heure. J'ai voté contre car je ne voudrais pas que nous prenions un risque trop grand, du fait de la précipitation.

Philippe LESCURE : Encore une fois, une assemblée générale peut tout. Néanmoins, il y a une proposition, je le rappelle, je l'ai déjà rappelé plusieurs fois cet après-midi, ce sont des propositions

que vous avez déjà vues en comité directeur, sur lesquelles vous aviez toute latitude de proposer des amendements, de réfléchir, de voter contre, etc. Après, nous pouvons décider, mais je pense qu'il serait bien de s'exprimer sur la proposition qui est faite. Si cette proposition n'est pas adoptée alors nous la reverrons, nous la modifierons. Mais je pense qu'à partir du moment où on adopte un principe, il me paraît difficile de ne pas examiner la partie tarifaire et éventuellement l'amender. Je rappelle que c'est une application pour 2011. Nous avons toute cette saison pour communiquer, informer, etc. Je pense qu'il serait bien que nous puissions nous positionner. Je crains que si nous repoussons d'une année, cela signifie qu'on diffère d'une année son application et les incidences qui vont avec. Je serais favorable à ce que nous examinions cette proposition, quitte à ne pas l'adopter par principe si nous considérons qu'elle n'est pas adoptable.

Frank GASQUET : Quand il est question de Sprint et CD dans le tableau, est-ce que cela concerne le triathlon et le duathlon ? Ce n'est pas précisé. Les deux parties qui me gênent, ce sont les 30 et les 50 euros. 30, c'est un peu bas, je préférerais 35/55 ou 40/60. Ensuite, ce qui me dérange, c'est que concernant le longue distance, la perception des taxes, ce sont les 5.000 et les 15.000 euros qui m'embêtent, je l'avais déjà dit en comité directeur, pour moi, c'est 10 et 20. Tu demandes à ce qu'on discute le contenu du tableau, j'ai donné mon point de vue, mais il est bien évident que s'il y a 20 solutions différentes qui ressortent, ça va être difficile.

Philippe LESCURE : Je vais vous proposer qu'on vote sur chacune des lignes présentées. Nous devons voter sur les propositions faites et après on en examine d'autres.

Jacky BAUDRAND : Juste quelques remarques. Une première purement pratique, mais il me semblait en effet qu'en comité directeur nous avons abordé le sujet, qui politiquement est un geste fort en direction des ligues. La deuxième, il faut que nous soyons clairs, vu l'évolution des tarifs dans le temps, sur le long notamment, et bien clarifier dès le départ quelle est la base que nous prenons. Est-ce que c'est l'inscription initiale, à 6 mois, à 3 mois, pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté dans nos têtes ? Mais ce qui me paraît fondamental dans la décision que l'assemblée, qui est souveraine, peut prendre, c'est quand même d'être en accord avec les décisions que nous pouvons avoir pris en comité directeur. Et ne pas oublier que, quand l'opportunité nous est donnée, politiquement, de renvoyer un signe fort, on a parlé de fléchage, je crois qu'il serait dommage de ne pas le faire.

Philippe LESCURE : Pour répondre sur la clarification du montant du droit d'inscription qui sera visé, c'est le montant du droit d'inscription maximum indiqué.

Christophe LEGRAND : C'est plutôt l'organisateur de longue distance qui parle. Moi, j'ai la chance de ne pas intégrer ce tableau, mais je tiens simplement à alerter notamment sur le maximum, concernant le calcul des coûts d'inscription. Chaque épreuve est différente, et je suis conscient qu'un longue distance ou un iron man avec un tour de vélo soient, en termes d'organisation, très coûteux à gérer. J'attire votre attention sur la façon d'ajuster les tarifs. Un CD à 50 euros avec une belle boucle de vélo ne me choque pas. Si vous le mettez à 50 euros, avec un tourniquet de 6 ou 7 tours, je ne suis pas sûr qu'au niveau sportif on y gagne beaucoup.

Pierre BIGOT : Je veux juste dire que dans le principe, trouver des moyens pour que l'accès des épreuves aux athlètes ne soit pas trop élevé, me semble une très bonne idée, en plus si s'est utilisé à bon escient derrière c'est encore mieux. Simplement, pour les années prochaines, est-ce que, parler plutôt de pourcentage n'éviterait pas cette histoire de seuil, et permettrait de taxer tout le monde de la même façon ?

Philippe LESCURE : C'est une réflexion que nous pourrions poursuivre, vous l'avez adoptée et je vous en remercie ; je crois qu'il est important d'adopter une orientation politique. Ensuite, comme toute disposition, et lorsqu'on parle de taxation, de seuil d'imposition, de progressivité, il y a une loi de finances chaque année. On fait évoluer les barèmes, on refond les barèmes, on aura à l'évidence à tenir compte d'un certain nombre de réflexions. Il faut bien partir sur une base, c'en est une, elle n'est

pas parfaite mais il n'y pas de système de taxation parfait, ça se saurait. Je vous propose qu'on les aborde ligne par ligne. Quelqu'un a demandé est-ce que c'est triathlon ou duathlon. Je n'ai pas la réponse à la minute. Est-ce qu'on l'avait évoqué ?

Denis JAEGER : En pratique, pour l'instant, seul le triathlon est concerné pour ces tarifs là.

Philippe LESCURE : Moi, je dirais ça concerne toutes nos épreuves.

Denis JAEGER : Sur le principe, il faut effectivement tout mettre mais en pratique, les épreuves de duathlon ne sont pas concernées par les tarifs actuels.

Philippe LESCURE : J'apporte cette précision, sauf si vous me dites que vous n'êtes pas d'accord, ça vaut pour toutes les épreuves, sans distinction.

Denis JAEGER : On n'a aucun longue distance de duathlon qui soit à 200 euros.

Philippe LESCURE : Je pense qu'on va pouvoir le gérer. Première ligne : sprint et CD / droit d'inscription supérieur ou égal à 30 euros : 3.000 euros. Qui est contre ? Compte tenu du nombre de doigts qui se lèvent, je vais inverser. Qui est pour ?

Bernard SAINT JEAN : Poitou Charente.

Philippe LESCURE : Qui s'abstient ? Limousin, Lorraine. Cette proposition de tarif est rejetée. J'imagine que vous souhaitez que l'on remonte le montant du droit d'inscription demandé. 30 euros ne vous convient pas. Si je vous propose, en bon épicier, 35 euros, cela ne vous va pas ?

Denis JAEGER : Je vais rajouter quelque chose, n'oublions pas que l'exercice est difficile, mais si on augmente trop ce montant là, on ne remplit pas l'objectif du maintien des coûts, que l'on vise. La difficulté, c'est qu'il y a deux objectifs. Trouver des ressources pour la professionnalisation et maintenir un niveau de coûts bas. Si on met le minimum trop haut, ça ne fonctionne plus.

Elisabeth BARRAUD : Est-ce qu'on ne pourrait pas se pencher sur la proposition qui a été faite d'un pourcentage. Là, on parle de coûts, si on les refuse tous, on ne va pas pouvoir avancer beaucoup.

Philippe LESCURE : Nous avons une proposition qui vous a été soumise en comité directeur.

Denis JAEGER : j'ai essayé avec des pourcentages, il y a une difficulté technique, ce sont les prix d'inscription qui varient dans le temps. C'est vrai que le pourcentage c'est mieux, c'est plus progressif, c'est plus réel, mais c'est plus difficile de se faire payer.

Elisabeth BARRAUD : Oui, mais c'est beaucoup plus juste. Car là, tu taxes de la même manière quelqu'un qui a 200 partants et quelqu'un qui en a 1.500, ce qui est complètement injuste.

Denis JAEGER : Ce sera une usine à gaz pour effectuer les calculs, et tu n'auras jamais les informations. Il faut garder le sens pratique aussi.

Philippe LESCURE : Si vous n'êtes pas d'accord pour 30 euros, que le seuil vous paraît trop bas, souhaitez-vous que ce soit légèrement supérieur ? J'interprète bien ? C'est ça ? Quel est le montant d'inscription à parti duquel on peut intervenir ?

Thierry SAMMUT : Je suis désolé, mais il me semble que ça va être très compliqué, en assemblée générale, de traiter ligne par ligne, on est environ 50, il y aura 50 avis différents. Est-ce que dans la mesure où le principe politique a été acté, il ne peut pas y avoir un travail d'une commission spécifique ? Elle pourrait s'appuyer éventuellement sur des gens de la salle qui veulent se mobiliser auprès du bureau et des membres du comité directeur. Elle aiderait à la décision concernant les tarifs, sans que ça revienne forcément à l'assemblée générale. Je ne sais pas, c'est une proposition, il est quand même 18h, c'est très bien, il y a du débat, mais je pense qu'on n'y arrivera pas cette nuit.

Denis MAIRE : Je rejoins ce que dis Thierry. Je crois qu'on n'a pas suffisamment de données. Il faut retravailler ce projet.

Philippe LESCURE : Nous avons acté, dans notre Réglementation Générale Fédérale, la possibilité de tenir une assemblée générale téléphonique, sur des points particuliers. Nous avons adopté le principe, il n'est pas remis en cause. Je vous propose que la Commission Financière, le bureau fédéral, éventuellement ceux qui veulent s'associer à cette réflexion, puissent réfléchir à une nouvelle grille de tarification. Dans le délai nécessaire à la réflexion et à la proposition, qu'on vous la soumette par écrit. On vous demandera un retour pour exprimer vos remarques, on les enregistrera et on examinera cela de manière plus efficace et plus réfléchie, dans le cadre d'une assemblée générale téléphonique, dans les 3 ou 6 prochains mois.

Saïd MOULAI : Je voulais simplement ajouter une question, est-ce que vous ne craignez pas que ce système fasse « flamber » les prix des inscriptions ? L'organisateur qui va être à 30 ou 35 euros et qui va devoir payer 3.000 euros, automatiquement il va monter les prix. Et là, on va aller à l'inverse de la volonté de la fédération.

Philippe LESCURE : Tout système a ses avantages et ses inconvénients, celui-là en aura peut-être aussi. On vient de l'adopter, nous allons l'expérimenter, s'il s'avérait que ce n'est pas un bon système, nous aurons toute latitude pour l'abroger. Je pense qu'il faut adopter le principe. J'en reviens à la proposition que je vous fais de convoquer une assemblée générale qui aura juste pour objectif de valider la proposition chiffrée. Est-ce qu'il y a des oppositions, des abstentions ? On essaiera de faire cela dans un délai raisonnable.

Denis JAEGER : Il faut que ça soit dans un délai raisonnable parce que les épreuves concernées sortent leurs plaquettes et leurs tarifs de l'année n+1 avant les épreuves, les inscriptions commencent souvent le lendemain de l'épreuve, donc il ne faut pas trainer.

Philippe LESCURE : On essaiera de faire ça dans les deux mois. Merci. Denis en avais-tu terminé ? Je vous propose de poursuivre notre assemblée générale avec le point numéro 9 : proposition de modification des statuts. Je passe la parole à Jean-Michel BUNIET.

10. Proposition de modification des statuts

Jean-Michel BUNIET : Bon, ce n'est pas facile de passer après le « Jaeger show », mais je vais essayer.

Concernant les modifications de statuts, je tâcherai d'être le plus bref possible. Comme les coûts, celle-ci ont déjà été vues et proposées en comité directeur du mois de novembre. J'espère qu'il n'y aura pas trop de discussions.

Modifications des statuts. Je vous rappelle qu'elles concernent deux chapitres. L'un traitant de la défaillance des ligues régionales et des comités départementaux, et éventuellement la possibilité pour la fédération de prendre le relais, sous forme de tutelle, en cas de nécessité. La deuxième traite des prérogatives du bureau directeur fédéral. Ces sujets ont déjà été vus et n'ont pas été modifiés par le Ministère, je vais vous demander rapidement de les approuver ou de les rejeter. Là, il n'y a pas de coûts donc ça devrait aller plus vite. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Denis, je vais plus vite que toi.

11. Proposition de modification du règlement intérieur

Le deuxième sujet concernait le règlement intérieur. Par rapport aux propositions qui vous ont été faites au mois d'octobre, on a quelques modifications. Cela concerne ce qui est en vert, et avait été demandé lors du comité directeur. Au-delà des 100 licenciés, 10 voix complémentaires par tranche, complète ou non, de licenciés. On a repris la formulation qui avait été préconisée lors du comité directeur et on a deux demandes de modification, deux demandes de corrections par le Ministère de

la Jeunesse et des Sports. Ces deux lignes-ci sont reprises et intégrées dans les phrases précédentes, de manière à ne pas faire de doublons. En fait, une fois on disait qu'ils avaient droit à une voix, et ensuite qu'ils avaient un bulletin / une voix. Cette fois-ci on dit qu'ils ont droit à une voix : celle-ci s'exprime à travers un bulletin à une voix. C'est une simplification du texte et à la demande du Ministère, on reporte cela sur le règlement intérieur, sur la partie des comités départementaux. La troisième modification concerne le règlement intérieur : un nouveau club demandant l'affiliation F.F.TRI. en septembre ou en octobre paiera le droit d'affiliation correspondant à la saison en cours, et se verra offrir les droits de ré affiliation de la saison suivante. De la même manière que nous avons des licences à 14 mois, nous aurons des affiliations clubs à 14 mois. Concernant ces modifications, je vais vous demander : Qui est contre ? Qui s'abstient ? Je vous remercie. Voilà. J'ai terminé pour cette partie, Président.

Philippe LESCURE : Merci Jean-Michel, nous te laissons la parole puisque nous allons aborder l'avant dernier point de notre ordre du jour, avec une présentation du Plan de Développement Fédéral.

11. Plan de Développement fédéral

Jean-Michel BUNIET : Ce sera un rapide rappel pour beaucoup et peut-être une découverte pour d'autres sur le plan du développement fédéral. Ce plan de développement fédéral est élaboré en consultant un large public fédéral qui va des salariés de la fédération, aux organisateurs, présidents de clubs, élus fédéraux ou élus dans les ligues. Le titre choisi pour ce plan de développement fédéral est : la fédération sport, nature, santé. Il marque une volonté d'affirmer ce qu'est notre fédération et en même temps indique une orientation pour l'avenir. Nous sommes une fédération olympique et sportive de pleine nature et l'accueil de tout public représente un enjeu majeur aujourd'hui, mais aussi dans les années à venir, au regard de l'évolution de la société, de la RGPP, et des Collectivités.

Ce plan a été décliné sur 5 axes et peut être identifié comme une structure ressource pour l'ensemble des acteurs de notre mouvement sportif. Proposer une offre de pratique à tous les publics pour être bien dans sa tête et bien dans son corps. S'appuyer sur notre histoire pour développer la culture de la performance, inscrire nos projets dans une démarche novatrice, nos décisions et nos actions dans une démarche de développement durable.

Parmi ces 5 axes, 3 sont constitutifs : la structure, l'accueil des publics et la performance ; 2 sont transverses et marquent plutôt une volonté d'être et une volonté philosophique. Reprenons les 3 axes constitutifs : la structure, accueillir les publics et la culture de la performance.

Concernant les structures, nous avons travaillé à définir les attentes des acteurs du triathlon vis-à-vis des échelons supérieurs. Développer la structuration et la professionnalisation des ligues régionales, mettre en place des objectifs partagés, améliorer la qualité de nos événements et organisations, travailler à une gouvernance partagée et à une meilleure organisation, améliorer notre communication. Tous ces axes vont être développés individuellement, en sous groupes, il va falloir les reprendre, mais ils marquent bien aussi la volonté de s'appuyer sur la structure, comme vous l'avez vu. D'abord travailler sur une structure fédérale solide pour pouvoir bâtir le reste. Nous espérons ainsi servir au mieux les licenciés, clubs, organisateurs et ligues.

Concernant l'accueil de publics, nous avons travaillé à identifier les pratiquants existants et potentiels, construire une offre de pratique lisible pour le plus grand nombre, élaborer une offre de formation, information et diffusion de nos offres, développer une application qui réponde à nos attentes, accompagner les acteurs de la communication interne et externe. Par cela, nous espérons développer notre volume de licenciés et faire face aux changements dont je parlais tout à l'heure. Il nous faudra plus de licenciés pour être plus solides et pouvoir pérenniser nos actions et nos emplois.

Concernant la performance, il nous faut repenser notre offre compétitive. Il nous faut la rendre plus attractive. Développer la formation des entraîneurs, accompagner les sportifs, favoriser et développer l'identification des athlètes à potentiel, revoir à la hausse les distances accessibles aux jeunes et revoir leur accessibilité aux épreuves, rendre le championnat de France de ligues plus attractif. Tout cela doit nous permettre d'accroître la performance de nos athlètes et atteindre les objectifs sportifs fédéraux.

Restent deux axes transversaux : l'innovation et le développement durable, qui doivent être à la fois une façon d'être et de penser pour les acteurs du triathlon et des pratiques enchainées, mais aussi un fil rouge qui nous conduise à une finalité. C'est aussi une référence pour nos évolutions. C'est pour cela qu'on vous a distribué l'agenda 21 du CNOSF, qui est le cadre dans lequel nous inscrirons bientôt le notre. L'agenda 21 du sport français, tout le monde en parle, tout le monde croit savoir ce qu'il en est, personne ne l'a jamais lu. Il y a très peu de pages, il est facilement lisible, alors pour tous ceux qui sont venus en train, vous aurez l'occasion de la lire. Il y a dans ce document au moins 3 maximes qui ciblent bien le problème. A la page 8, on peut lire « *le développement durable c'est penser globalement le politique, chaque action doit être considérée dans ses composantes sociales, environnementales et économiques. C'est une nouvelle gouvernance du sport partenariale, concertée et solidaire. 3 dimensions qui sont au cœur des valeurs de l'olympisme* ». Page 14 : « *le sportif bâtit des ponts entre les hommes, les pays et les continents, il soude les communautés, rassemble les populations, il veille à ne laisser personne sur le bord du chemin* ». Et troisième point que beaucoup ont tendance à réduire au seul contenu de l'agenda 21, qui porte sur l'aspect écologique : « *l'espace naturel appartient au patrimoine naturel de l'humanité. Le sport contribue à sa protection et à sa mise en valeur* ».

Comme vous le savez, nous allons continuer à travailler sur ce plan de développement fédéral, l'inscrire dans le cadre de cet agenda 21 du sport français, écrire notre agenda 21 et continuer à vous rencontrer en travaillant avec les commissions. Toutes les commissions de la fédération seront impactées et tous les responsables de commissions auront à charge un des thèmes qui figurent dans notre plan de développement. Je vous remercie.

Philippe LESCURE : Merci Jean-Michel. Y a-t-il des questions sur ce plan de développement qui fait l'objet de nombreuses présentations, mais je crois qu'il était utile d'en faire une synthèse aujourd'hui et de le présenter à nouveau. Je vous remercie. Nous arrivons au dernier point inscrit qui concerne les questions diverses. Y a-t-il des questions, même si celles-ci doivent être transmises par écrit mais nous avons, traditionnellement, toujours répondu à ces questions.

Denis MAIRE : Juste une réflexion que nous avons eu en interne au sein de la ligue. La coupe de France reste obligatoire pour les clubs D1 et D2, on a plus l'impression que le côté festif prime sur le côté résultat. Est-ce qu'on doit quand même conserver ce côté obligatoire ?

Philippe LESCURE : Cela fera partie des réflexions. Dominique FRIZZA a indiqué qu'une réflexion serait ouverte dans le cas de la stratégie et l'action de développement, elle va donc avoir lieu. C'est une question pertinente. Si vous souhaitez mon avis, je le formule, sinon on laissera la commission y réfléchir. Je suis assez attaché à la présence de nos clubs pour cette dernière épreuve de l'année. Je trouve que faire une coupe où l'ensemble des clubs sont présents est plutôt quelque chose d'attrayant et d'intéressant. Faut-il l'assortir d'évolutions sportives ? Je laisserai la commission y réfléchir et y apporter une réponse mais, pour ce qui me concerne, je suis favorable à une épreuve par an qui puisse rassembler, en termes de clubs, l'ensemble des clubs de duathlon et de triathlon.

Jean-Michel BUNIET : Je veux seulement faire remarquer que la fédération montre l'exemple. Tous les documents qui vous ont été distribués aujourd'hui ont été imprimés sur du papier recyclé et que le stylo est en carton. On essaie d'avancer dans la démarche.

Philippe LESCURE : Voilà ma remarque, Denis. Nous allons y réfléchir mais formulez aussi vos avis, ils seront pris en considération.

Jacky BAUDRAND : Je profite du fait que tous les présidents de ligues sont ici et de la remarque qui a été faite pour attirer l'attention sur un point ou deux. Si nous avons pris la coupe de France, c'est parce que nous avons le plaisir de voir les ligues et la masse des clubs être confrontés sur une journée. Je trouve qu'il y a un esprit qui se dégage de cela qui me paraît important. Néanmoins, je l'ai dit et je le redis, je vais peut être choquer. J'ai signé une convention qui s'appelle « moi, je suis sport », qui est un engagement de mon club sur 5 axes, il y a la relation durable, les comportements, le racisme, l'éthique et le dopage. Je suis en train de signer un accord avec des partenaires, comme la prévention routière, je ne souhaiterais pas que la seule image que nos partenaires aient de la coupe de France, soit une pseudo beuverie, comme je l'ai vu parois. J'ai envie de faire un moment festif où l'ensemble de nos athlètes, sur le plan sportif s'amuse, sur le plan humain se rencontrent, mais je vous rends aussi attentifs, et les présidents de ligues vous pouvez en parler dans vos clubs, pour que les postures de nos athlètes, soient des postures à dimension humaine sans qu'il y ait des débordements qui me paraissent choquants. Je suis en train de travailler dessus pour que ça se passe dans un bon esprit et je pense que chaque ligue aura à cœur, avec ses clubs d'y apporter une contribution.

Philippe LESCURE : Y a-t-il d'autres questions diverses ou d'autres demandes ? S'il n'y en a pas, je vais vous adresser quelques mots de conclusion, vous rappeler que nous avons, demain matin, un comité directeur ouvert aux présidents de ligues, à partir de 9 heures, nous le commencerons à l'heure. L'ordre du jour vous sera présenté en ouverture. Ce soir, apéritif et dîner à 19h30, ici même. Je vous demande et vous invite à être présents à l'heure.

Quelques mots pour clôturer cette assemblée générale fédérale, en renouvelant mes remerciements à Patrick LORIGNY, son équipe et à la ligue Poitou Charente de nous avoir accueillis dans un cadre très agréable. Je crois que les conditions d'accueil, la soirée inaugurale, le déjeuner, etc. nous permettent de travailler dans les meilleures conditions.

Je voulais vous remercier de votre contribution aujourd'hui pour les travaux de notre assemblée générale. Je les ai trouvés, une nouvelle fois, constructifs, sereins, dans la volonté d'avancer dans des dispositions qui servent notre sport et je crois que c'est de très bon augure pour la saison qui s'ouvre. Je vous remercie encore de votre très riche participation et je remercie tous ceux et toutes celles qui ont permis l'organisation de cette assemblée générale.

Je considère cette assemblée générale clôturée, je vous souhaite une excellente fin de soirée, un bon dîner. Bonne soirée à toutes et à tous.

Philippe LESCURE

Président

Patrick SOIN

Secrétaire Général